

# Le Sapeur-Pompier de l'Isère

**GRAND JEU CONCOURS**

Vous trouverez le bulletin-réponse dans ce numéro



**N° 9**  
1<sup>er</sup> sem. 93

Face au raz de marée des déchets,

**je trie**

le défi écologique de l'agglomération grenobloise

Cap sur le recyclage SIEPARG

Face au raz de marée des déchets,

**je trie**

le défi écologique de l'agglomération grenobloise

Cap sur le recyclage SIEPARG

Face au raz de marée des déchets,

**je trie**

le défi écologique de l'agglomération grenobloise

Cap sur le recyclage SIEPARG

Face au raz de marée des déchets,

**je trie**

le défi écologique de l'agglomération grenobloise

Cap sur le recyclage SIEPARG

# je trie

**Le recyclage est un moyen efficace de lutter contre le gaspillage et de protéger notre environnement.**

**Tous les déchets ne sont pas recyclables.**

**Il faut donc les trier chez soi. Seuls sont recyclables les déchets propres :**

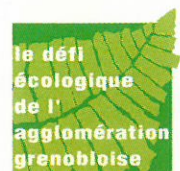
**tels que :**  
emballages en papier, carton, plastique, verre et métal, journaux et magazines.

**“Je trie”,  
un geste utile qui édifie  
la qualité de vie de demain.**

**Ne pas nouer les sacs plastiques contenant des déchets recyclables.**

Pour tout renseignement,  
contactez directement votre mairie.

**SIEPARG**



# Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

La seule Revue  
Officielle  
Technique  
et d'Information

éditée par l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au  
profit de ses œuvres culturelles et  
sociales

Adresser toute la correspondance,  
les textes et les photos  
concernant le journal

"Le Sapeur-Pompier de l'Isère" au  
Lieutenant-Colonel PAILLOT,  
Rédacteur en Chef,  
Centre de Secours Principal  
de Grenoble

19, avenue Victor Hugo  
38170 Seyssinet-Pariset  
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Création Graphique  
Réalisation - Maquette  
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS

T é l . : 4 2 8 5 1 7 0 7

F a x : 4 5 9 6 0 7 5 3

## COMITE D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC  
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE  
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE  
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN  
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX  
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET  
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER  
Chabrillan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY  
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine François ARBARETAZ  
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT  
38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE  
38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ  
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON  
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Maurice BUISSON  
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON  
38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER  
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD  
4, rue Jules-Guesde - 38790 Saint-Maurice-l'Exil

Capitaine André JEYMOND †  
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Marcel BLANC  
38690 Bizonnes

Capitaine Jean MEDALIN  
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON  
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Capitaine Félicien MOUCHET  
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Lieutenant Joseph CHEVALLIER  
38540 Heyrieux

Capitaine Gaston PALIN  
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Pierre FAVET  
Chemin Violet - 38690 Le Grand-Lemps

Capitaine Louis PLANCHAT  
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Lieutenant Robert MAURINAUX  
7 A, Route de Savoie - 38420 Domène

Capitaine Paul PROST  
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Lieutenant Roger MONDANGE  
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Louis RAY †  
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Adjudant-Chef Roger MANDRAN  
38150 La Chapelle-de-Surieu

### Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1993	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
1994	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1995	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.

### Renouvelables en 1993

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONE ....Grenoble  
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIER .....Rives  
Lieutenant CLAPISSON - Lieutenant COTTAZ ....Bourgoin  
Capitaine LANGLAIS - Lieutenant DUC .....Vienne

### Renouvelables en 1994

Lieutenant-Colonel PAILLOT -  
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCET .....Grenoble  
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOT .....Rives  
Capitaine MARION - Lieutenant ARGOUD .....Bourgoin

### Renouvelables en 1995

Capitaine ALLIBE - Lieutenant JEYMOND  
Lieutenant BONIN .....Grenoble  
Lieutenant PELEGRINELLI - Adjudant FELIX .....Rives  
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSET ..Bourgoin  
Lieutenant BOYER .....Vienne

### Renouvelables en 1996

Lieutenant ARGENTIER - Lieutenant GIROUTRU  
Adjudant-Chef MARTINELLO .....Grenoble  
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNON ....Rives  
Lieutenant PERRIN - Lieutenant FERRAND .....Bourgoin  
Adjudant-Chef MONIN .....Vienne

### Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère  
6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

#### Président :

Lieutenant Jacky JEYMOND

#### Vice-Président :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT

#### Vice-Président Sud Isère :

Capitaine Gérard BRUNEL

#### Vice-Président Nord Isère :

Lieutenant Michel DUC

#### Trésorier Général :

Lieutenant Jacques PERRIN

#### Trésorier Général Adjoint :

Lieutenant Max FERRAND

#### Secrétaire Général :

Lieutenant Pierre CROIZAT

#### Secrétaire Général Adjoint :

Lieutenant Armand BERNARD

## Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT  
C.S.P. Grenoble

Capitaine Gabriel ALLIBE  
38800 Pont-de-Claix

Capitaine Gilbert BONIN  
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard BRUNEL  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Pierre LANGLAIS  
C.S.P. - 38200 Vienne

Capitaine Raymond MARION  
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU  
38500 Voiron

Lieutenant Jean ARGENTIER  
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Henri ARGOUD  
38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Armand BERNARD  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET  
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET  
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Jean CLAPISSON  
38460 Crémieu

Lieutenant André CLEYET-MERLE  
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Joseph COTTAZ  
38110 Dolomieu

Lieutenant Pierre CROIZAT  
Service Départemental d'Incendie  
38170 Seyssinet

Lieutenant Michel DUC  
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max FERRAND  
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU  
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND  
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER  
38940 Roybon

Lieutenant Christian PELEGRINELLI  
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN  
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT  
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET  
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET  
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE  
38660 Le Touvet

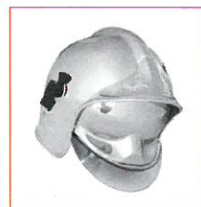
Adjudant-Chef Luc MONIN  
38150 Assieu

Adjudant Michel BOURGUIGNON  
38160 Izeron

Adjudant Paul FELIX  
38690 Le Grand-Lemps

Adjudant Laurent MARTINELLO  
38350 La Mure

Sergent Jean PETIT  
38260 GILLONNAY



### Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS  
Directeur Départemental des Services  
d'Incendie et de Secours  
38170 Seyssinet

### Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Capitaine Pierre LANGLAIS  
38200 Vienne

## Composition des Commissions et Groupes de Travail

### Commission des Sports et Manifestations

*Animateur* : Capitaine BRUNEL.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Capitaine ALLIBE, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Capitaine LANGLAIS, Adjudant MARTINELLO, Lieutenant SPERONE.

### Commission Consultative - Formation

*Animateur* : Capitaine LANGLAIS.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Sous-Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Sous-Lieutenant G. COTTAZ.

### Commission du Journal

*Animateurs* : Lieutenant-Colonel PAILLOT et Lieutenant CROIZAT.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MARION, Capitaine LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

### Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

*Animateur* : Commandant ANDRE.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel BLANC, Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Commandant DIDIER, Capitaine MOUCHET, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine GIRAUD, Capitaine MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET.

*Membres du Conseil d'Administration* : Capitaine ALLIBE, Lieutenant ARGENTIER, Lieutenant ROUSSET.

### Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

*Animateurs* : Capitaine LANGLAIS et Sous-Lieutenant GAUTHIER. *Co-Animateur* : Capitaine MATHIEU.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Lieutenant BOYET, Sous-Lieutenant POULET, Adjudant FELIX, Adjudant MARTINELLO, Sergent-Chef MARKARIAN, Sergent CAVE, Sergent ROCHE, Sergent HAMELIN, Caporal-Chef MARECHAL, Sergent-Chef PETIT, Caporal PEQUIGNOT, Sapeur BERRICHE.

### Commission Protection Sociale

*Animateur* : Capitaine BRUNEL.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel PAILLOT, Lieutenant CROIZAT, Lieutenant DUC, Lieutenant J. COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant ARGENTIER, Adjudant-Chef MONIN, Adjudant BOURGUIGNON.

### Commission Juridique

*Animateur* : Lieutenant CROIZAT, le Président de l'U.D.

*Membres* : Capitaine LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Lieutenant CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

### Groupe de Travail Concours de Manœuvre

*Animateur* : Lieutenant DURET.

*Membres* : Le Président de l'U.D., Centre de Secours Principal de Grenoble, Centre de Secours Principal de Rives, Centre de Secours de Saint-Marcellin, Centre de Secours de Montalieu, Centre de Secours de Moirans, Centre de Secours de Péage-de-Roussillon, Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont, Centre de Première Intervention Les Avenières, Centre de Première Intervention de Dolomieu, Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.

## La revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" est la seule et unique publication de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Chers annonceurs, merci de votre fidèle collaboration.

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Luc AYACHE est la seule personne habilitée par notre Union Départementale à recueillir vos annonces publicitaires destinées à être insérées dans notre organe de presse (voir page 96).

# S O M M A I R E

## UNION DEPARTEMENTALE

8

Le Président de l'Union Départementale

11

Plein soleil sur le 76<sup>ème</sup> Congrès de l'UDSP 38

49

Remise de décorations pour conduite héroïque

51

Départementalisation : lettre à tous les candidats  
à l'élection législative en Isère

54

Assurances de l'Union Départementale

55

Pensez à la revue de l'Union Départementale

## CONCOURS

31

Bulletin réponse du Grand Jeu Concours

33

Grand Jeu Concours (2<sup>ème</sup> partie)

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

9

Inquiétudes

## ŒUVRE DES PUPILLES

25

Assemblée Générale de l'Œuvre des Pupilles  
du 13 mars 1993

57

Allocations et prestations au 1<sup>er</sup> janvier 1993

## UNION REGIONALE

37

Assemblée Générale de l'Union Régionale  
des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes

## FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS

47

Difficultés rencontrées par les Volontaires  
pour assumer leurs missions

## ANCIENS

58

Règlement de la Section des Anciens  
Sapeurs-Pompiers de l'Isère

## SPORTS

38

33<sup>ème</sup> Cross National des Sapeurs-Pompiers

63

Cross Régional d'entraînement

## HORS CHEMIN

59

"Manœuvre" gastronomique  
pour les instructeurs hors chemin

60

Le monde est petit

## INTERVENTIONS

61

Quand la CMIC fait "parler" une bouteille de gaz...

## VIE DES CORPS

65

Centre de Secours de Brié et Angonnes

69

Centre de Secours de La Tour du Pin

71

Centre de Première Intervention de Jarrie

75

Centre de Première Intervention d'Oytier Saint-Oblas

81

Centre de Secours de Monestier de Clermont

83

Centre de Première Intervention d'Artas

85

Centre de Première Intervention de Saint-Romans

88

Centre de Première Intervention de Vaulnaveys le Haut

90

Centre de Première Intervention de Saint-André le Gaz

91

Centre de Première Intervention de Chasse-sur-Rhône

93

Centre de Première Intervention de Saint-Alban sur Rhône

94

Centre de Secours de Saint-Savin

Centre de Secours de Saint-Martin d'Hères

## PUBLI REPORTAGE

79

Vertige-Aventures : un défi extrême

## DETENTE

95

Le Bénévole

# Votre partenaire intervention



## LA GAMME

Milieu urbain, rural ou hors chemins, nous disposons du camion, parfaitement adapté, conçu avec votre collaboration.

## LA FORMATION

RENAULT V.I. assure chaque année la formation de vos spécialistes atelier et de vos conducteurs tous terrains.

## LE SERVICE

Le 1<sup>er</sup> réseau de France, ses installations, une mécanique connue et produite à grande échelle sont l'assurance d'une disponibilité maximum.

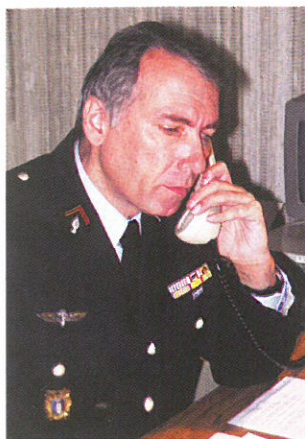


**RENAULT**

**AUTOMONIN S.A. 38603 FONTAINE**  
**Tél. 76 26 81 11**



# Le Président de l'Union Départementale



**L**ors de leur réunion du 28 mai dernier, vos représentants au Conseil d'Administration de l'Union Départementale ont reconduit dans leurs fonctions pour une durée de 3 ans, les Membres du Bureau et le Président.

*L'équipe ainsi réinvestie se décompose de la façon suivante :*

*PRÉSIDENT : .....Lieutenant Jacky JEYMOND*  
*VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ : .....Lieutenant-Colonel René PAILLOT*  
*VICE-PRÉSIDENT NORD ISERE : .....Lieutenant Michel DUC*  
*VICE-PRÉSIDENT SUD ISERE : .....Capitaine Gérard BRUNEL*  
*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : .....Lieutenant Pierre CROIZAT*  
*TRÉSORIER GÉNÉRAL : .....Lieutenant Jacques PERRIN*  
*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT : .....Lieutenant Armand BERNARD*  
*TRÉSORIER GÉNÉRAL ADJOINT : .....Lieutenant Max FERRAND*

Je vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée tout au long de ce premier mandat et puis vous dire combien sa tâche a été facilitée par la collaboration de chacun d'entre vous.

D'importants sujets restent à traiter, le principal et non des moindres, la DÉPARTEMENTALISATION, exigera de nous, VIGILANCE, RESPONSABILITÉ, OUVERTURE, OBJECTIVITÉ et surtout UNION.

Sapeurs-Pompiers de l'Isère, ne croyez pas vous être trompés de route quand vous n'êtes pas allés assez loin.

*Lieutenant Jacky JEYMOND*

---

**24/24 heures**

**7/7 jours**

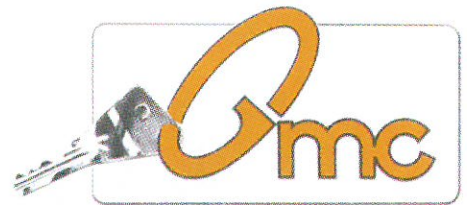
**G.M.C. GAVI MAX**

B.P. 232

20, rue Rosa-Luxembourg

38405 SAINT-MARTIN-D'HERES Cedex

**☎ 76 24 30 66**



**PLOMBERIE :**

- Débouchage de W.C.
- Pose de chauffe-eau
- Fuites d'eau



**SERRURERIE :**

- Ouvertures de portes
- Intervention suite à cambriolage
- Consigne de clés
- Consignes de clé téléalarme
- Pose de verrou
- Pose serrure haute-sécurité homologuée assurances
- blindage de portes
- colmatage de vitrines

**bricolage • construction • décoration • jardinage**

- 70 000 références en stock
- 50 conseillers de vente à votre disposition
- Un service découpe de bois + découpe de verre
- un service financement
- un service location de camionnette pour vos achats encombrants

**LEROY MERLIN**

CAP 38 - SAINT-EGREVE

Sortie autoroute A 43 - ST EGREVE NORD

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 9 H À 20 H SANS INTERRUPTION



# Inquiétudes...



**L**a départementalisation, terme impropre paraît-il mais que personne ne parvient à remplacer, constitue sans doute le centre des préoccupations des différentes composantes du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Les élus s'interrogent sur le coût d'une telle opération et sur la place qui sera réservée aux Corps de Première Intervention.

Les Chefs de Corps et leurs hommes après une période de supputations souvent erronées n'en demeurent pas moins soucieux.

L'attente des décrets d'application de la loi du 6 février 1992 devient de plus en plus difficile à supporter pour ceux qui espèrent connaître la véritable définition de leur avenir. Mais elle est également pesante pour ceux qui sont journalièrement soumis à une multitude de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre.

Les groupes de travail dont on parle ne se sont pas réunis. La communication s'est limitée à quelques réunions davantage axées sur une information fluctuante que sur de véritables échanges. Bien qu'il ne soit pas possible de mettre un toit sur des murs incertains, l'attente qui perdure nécessite tout de même de calmer les inquiétudes.

En accord avec le Président de l'Union je vous propose donc dès la rentrée de septembre la tenue de réunions qui pourraient correspondre géographiquement aux différents groupements opérationnels.

Dans l'éventail limité des connaissances que nous possédons aujourd'hui sur les procédures de la départementalisation, nous pourrions tout de même nous concerter, chacun ayant la possibilité de s'exprimer sur les sujets qui l'inquiètent.

Pour l'instant je vous invite cependant à limiter votre souci à la réalité des événements. En conservant un minimum d'objectivité, votre souci ne devrait pas gâcher la période de vacances qui débute.

Après un semestre particulièrement actif et difficile, je souhaite à tous un bon repos compensateur et une agréable détente.

*Colonel Jean-Claude BOURGEOIS  
Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de Secours  
de l'Isère*

**PROTECTION RESPIRATOIRE  
DÉTECTION DE GAZ**

**Dräger**

- Avec l'accroissement des risques toxiques, les Sapeurs-Pompiers nécessitent une protection respiratoire sûre ainsi qu'un entraînement physiquement dosé et répété.
- Draeger est votre seul partenaire à vous assurer une prestation complète dans ce domaine.

**Draeger Industrie S.A.**

- *siège social*  
3 c route de la Fédération  
67100 STRASBOURG
- *Agence Sud Est*  
17 chemin des Près Zirst  
38240 MEYLAN  
Tél. : 76 90 71 01  
Fax : 76 41 01 62



**EUROFLOAT**

Z.I. Salaise-sur-Sanne  
38150 ROUSSILLON

**Fabrication de Verre Plat**

  
**SAINT-GOBAIN**



La Tour Philippe de Valois (1335), un des fleurons du riche patrimoine architectural de Vienne

Vienne, ville chargée d'histoire, exerce une réelle fascination. Tant par la beauté naturelle du site que par son riche patrimoine construit par les hommes depuis des temps immémoriaux.

Comme elle l'avait déjà fait en 1948, elle a accueilli le 76<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Et cela dans le cadre exceptionnel de l'Espace Saint-Germain, qui est l'ancien casernement du 505<sup>ème</sup> Régiment du Train. Récemment acquis par la municipalité, ce domaine de onze hectares répondra à de multiples fonctions, dont la création d'un Institut Universitaire de Technologie, d'un musée du textile, etc...

#### SEPT DELEGATIONS EUROPEENNES

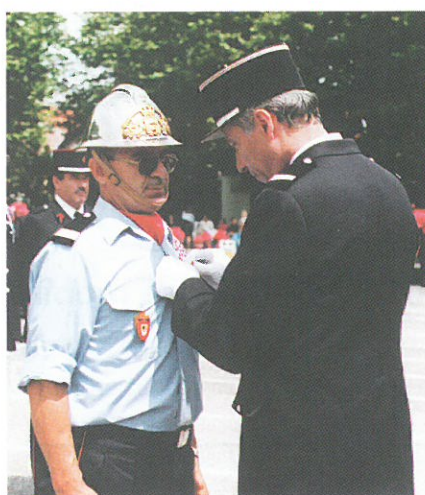
Préparé, dans ses moindres détails, avec une rare minutie, ce Congrès fera date dans l'histoire des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. D'autant qu'il revêtait une dimension Européenne, en raison de la présence de délégations des sept villes jumelées à Vienne, dont les Chefs de Corps avaient fait le déplacement pour la circonstance. Ces cités sont : Albacète (Espagne), Esslingen-Am-Neckar (Allemagne), Goris (Arménie), Neath (Grande-Bretagne), Schiedam (Hollande), Udine (Italie) et Velenje (Slovénie). Flanqués d'interprètes, les Sapeurs-Pompiers Européens ont pu échanger leurs points de vue avec leurs amis d'Isère, comparant les services d'incendie et de secours, fort différents d'un pays à l'autre. L'Europe du secours reste à inventer !



Les 7 villes jumelées à Vienne étaient représentées par des délégations de Sapeurs-Pompiers

# PLEIN SOLEIL SUR LE 76<sup>EME</sup> CONGRES DE L'UDSP 38

11



Le Capitaine LANGLAIS décoré par le Lieutenant JEYMOND

Le 20 juin 1993, Vienne, "ville accueillante", organisait le Congrès durant lequel le Capitaine LANGLAIS se voyait décerner la Croix d'Officier du Mérite Fédéral

#### ABSENCE REGRETTEE - POUR MOTIF JUSTIFIE - DU COLONEL JANVIER

Dressée dans une imposante salle de l'Espace Saint-Germain, la tribune était occupée par de nombreux Officiers, face à plus de 250 congressistes. Etaient côte-côte : Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère ; Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et premier Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français ; Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes ; Commandant MENARD et Lieutenant HENRY, Administrateurs Régionaux de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français ; Capitaine LANGLAIS, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Vienne ; Lieutenant BELLUE, Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vienne, etc...

#### MESSAGE PRÉSIDENTIEL

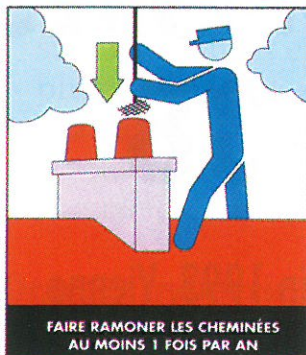
Ouvrant la séance, le Président JEYMOND présentait les excuses du Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, retenu par la venue à Lyon de M. Charles PASQUA, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Cependant, le Colonel JANVIER, par la voix de son 1<sup>er</sup> Vice-Président, a adressé un message aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère : "Avec tous mes regrets de n'être pas à vos côtés, je vous assure de mon amitié et de mon soutien, exprimant des vœux chaleureux et sincères pour la réussite de ce Congrès".

Le Président JEYMOND reprenait le cours de la séance, remerciant vivement la municipalité pour le prêt du site et les Sapeurs-Pompiers de Vienne pour la qualité de leur organisation. Une minute de silence était ensuite observée, à la mémoire des Sapeurs-Pompiers disparus, avant que ne soient adoptés les rapports (financier et moral) à l'unanimité la plus totale.

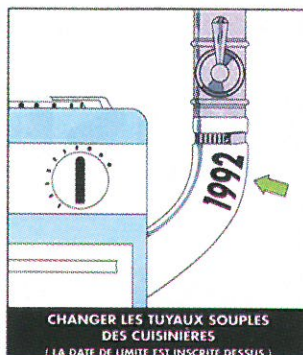


## 4 CONSEILS PRATIQUES POUR ETRE TRANQUILLE !

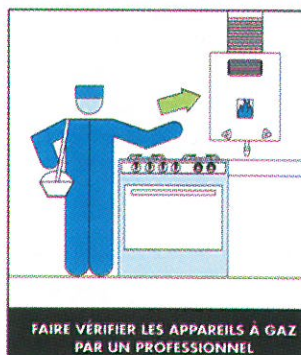
12



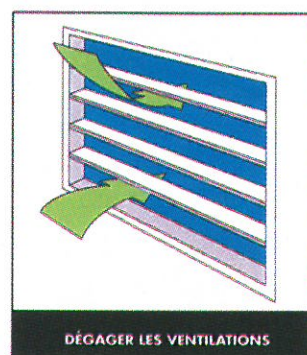
FAIRE RAMONER LES CHEMINÉES  
AU MOINS 1 FOIS PAR AN



CHANGER LES TUYAUX SOUPLES  
DES CUISINIÈRES  
( LA DATE DE LIMITE EST INSCRITE DESSUS )



FAIRE VÉRIFIER LES APPAREILS À GAZ  
PAR UN PROFESSIONNEL



DÉGAGER LES VENTILATIONS

**Vos interlocuteurs d'EGF GDF SERVICES se mobilisent pour votre SÉCURITÉ**

**EDF GDF SERVICES VIENNE**

**EDF GDF SERVICES ALPES DAUPHINÉ**



**Société de Distributions  
d'Eau Intercommunales**

**"L'ESPRIT DE SERVICE"  
24h/24 - 7 jours/7**

*Pour l'amélioration de la vie quotidienne*

**Permanence locale**

5, rue Peyssonneau - 38200 VIENNE  
Tél. : 74.85.16.18

**SIEGE**

**Société de Distributions d'Eau  
Intercommunales**

988, chemin Pierre Drevet - 69140 RILLIEUX  
Tél. : 78.98.78.78 - Fax : 78.08.01.61

## LES SAPEURS-POMPIERS ONT DEBATTUS DANS LEURS COMMISSIONS

Place était faite aux rapporteurs des diverses commissions, lesquels présentaient une synthèse des travaux s'étant déroulés la veille.

### FORMATION

Le Capitaine LANGLAIS a exposé les problèmes rencontrés en la matière, exprimant ses inquiétudes sur la réforme du secourisme. Evoquant les stages techniques, le rapporteur n'a pas caché son pessimisme, face aux délais d'indemnisation, ni ses interrogations, au sujet de la procédure de programmation des stages.

### PROTECTION SOCIALE

Le Capitaine BRUNEL a évoqué cinq dossiers :

- enquête sur la Mutuelle Nationale : "85 réponses ont été apportées. Une réunion aura lieu en septembre, pour décider si l'Union Départementale adhérera ou non"
- garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers : "Les dossiers sont à adresser au Service Départemental d'Incendie et de Secours, seul interlocuteur en la matière"
- accidents en service (et hors-service) commandé : "Force est de constater qu'il s'agit d'un délicat problème"
- remboursement des frais d'accident en service commandé : "Quelques dossiers demeurent en suspens"
- pertes de salaires : "Certains attendent leur dû bien trop longtemps".

### JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le Capitaine LANGLAIS s'est montré fort satisfait des 550 Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Isère, qui ont fêté leur cinquantième l'an passé : "Leur élan, leur enthousiasme sont magnifiques. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers constituent un formidable moyen de recrutement. Leur motivation est réelle. En aucun cas, il ne s'agit de folklore ! De nombreux anciens Jeunes Sapeurs-Pompiers sont devenus Officiers, même Officiers Supérieurs, ce qui démontre le bien fondé d'une telle structure !"

### SPORTS

Le Capitaine BRUNEL a détaillé les disciplines, s'attardant sur la participa-

tion aux cross (420 engagés au départemental, 80 au régional) et aux parcours sportifs (210 au départemental, 12 au régional, 6 au national). Et de souligner que les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont plus motivés que leurs aînés, en le regrettant, partageant l'avis du Colonel BOURGEOIS sur ce point. Des incitations pourraient d'ailleurs intervenir.

### REVUE

#### "LE SAPEUR-POMPIER DE L'ISERE"

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT a fait l'historique de la revue. Huit numéros sont parus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1989, tirés à 5 500 exemplaires à chaque distribution laquelle est semestrielle. "Veillez à ne pas multiplier les plaquettes car cela réduirait le potentiel des recettes publicitaires. D'autant que l'Agence de Presse S.F.D.-EPURE, représentée ici par son Président Directeur Général, M. Marc AYACHE, est très sérieuse et compétente. Je vous engage d'ailleurs à soutenir l'action de son animateur commercial, M. Jean-Luc AYACHE, dans ses démarches auprès des industriels", déclarait l'intervenant, invitant son auditoire à lui adresser des articles sur la vie des Corps.

### ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

Le Commandant ANDRE a rappelé que les objectifs de cette section étaient de favoriser les rencontres entre Vétérans, par des journées de détente, des concours de pétanque, etc... Regrettant le fait que quelques problèmes de diffusion des documents concernant les Anciens Sapeurs-Pompiers subsistent, le rapporteur a prié les Chefs de Corps de corriger ces lacunes. Soutenu en cela par le Président JEYMOND, qui a fait passer le message sans ambiguïté.

### SERVICES DE SANTÉ DES SAPEURS-POMPIERS

Le Médecin-Capitaine ANDREANI a souligné l'intérêt des Services de Santé chez les Sapeurs-Pompiers, précisant que, dans l'Isère, ils sont ainsi constitués : 100 Médecins, 7 Pharmaciens et 2 Vétérinaires.

### VIE FÉDÉRALE

Le Commandant MENARD a retracé quelques étapes de l'action fédérale, "Conduites dans l'unité et la détermina-

tion, ayant permis de régler certains éléments de la plate-forme revendicative : intégration des primes de feu et modification des statuts pour les Professionnels, intégration des Permanents, mise en place du Service National Civil chez les Sapeurs-Pompiers, promotion des Directeur des Services d'Incendie et de Secours de catégorie C, protection sociale, etc..."

#### "PRETS À RÉAGIR !"

Sur un ton plus dur, évoquant les objectifs, non encore atteints, le Commandant MENARD déclarait : "Les promesses faites à Compiègne par M. MARCHAND, alors Ministre de l'Intérieur, n'ont pas été tenues. Son successeur, M. Charles PASQUA, a reçu une délégation de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français et s'est montré rassurant. Mais nous attendons pour voir ! Nous sommes prêts à réagir, si nous ne sommes pas entendus. Seul un débat public à l'Assemblée Nationale et au Sénat, sur la Sécurité Civile, pourrait régler certains problèmes. Nous le souhaitons d'urgence ! Par ailleurs, des prises de positions excessives ont créé des soubresauts à la Fédération. Que ceux qui espèrent affaiblir la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français ne soient pas trop optimistes. N'en déplaise aux diviseurs, l'unité et la fraternité triompheront !"

#### SOMNOLENCE ?

Prenant la parole, le Colonel BOURGEOIS félicitait vivement les organisateurs de ce Congrès. Ceci avant de constater, en guise de conclusion : "En ce moment, les dossiers ont tendance à somnoler..."



Colonel BOURGEOIS :  
"Certains dossiers ont tendance à somnoler..."

# MÉRITE DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



L'Adjudant-Chef HIPP décoré  
par le Capitaine LANGLAIS



Le Lieutenant NAVILLE décoré  
par le Lieutenant-Colonel PAILLOT



Le Sergent BERTONE décoré  
par le Lieutenant-Colonel PAILLOT



Le Capitaine GUERCHET décoré  
par le Lieutenant-Colonel PAILLOT



Le Lieutenant BELLUE décoré  
par le Capitaine SUCHIER



Le Lieutenant BOYER décoré  
par le Lieutenant JEYMOND



Le Lieutenant MOUNIER-VEHIER décoré  
par le Capitaine LANGLAIS



Le Lieutenant ROMATIF décoré  
par le Capitaine AMBROGIO



L'Adjudant-Chef CAVIGIOLI décoré  
par le Lieutenant CROIZAT



Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, revenant sur les remous qui agitent la Fédération, donnait lecture d'une motion, qu'il avait soumis, en sa qualité de Président de l'Union Régionale, lors d'une récente Assemblée Générale (voir encadré ci-contre).

Le texte a été adopté à l'unanimité par les congressistes.

Les intervenants ayant épuisé leurs sujets, une courte assemblée extraordinaire était ouverte. Motif : l'élaboration d'une convention, portant sur la formation de stagiaires non Sapeurs-Pompiers, justifiait une modification des statuts de l'Union Départementale.

## A L'HEURE DES DISCOURS

Après quelques minutes de suspension de séance, les personnalités civiles étaient accueillies, prenant place à la tribune. A savoir : M. Richard SAMUEL, Sous-Préfet de Vienne ; M. Louis MERMAZ (ancien Ministre, ancien Président de l'Assemblée Nationale), Maire de Vienne ; M. Bernard

## MOTION

Les membres du Conseil d'Administration de l'Union Régionale Rhône-Alpes réunis à Villeurbanne, le mercredi 16 juin 1993 ont voté à l'unanimité la motion ci-dessous :

- après avoir eu connaissance du projet de modification des statuts de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, en ont approuvé le principe.

Conscients des difficultés que rencontre l'approbation de ce projet, et ayant connaissance du climat actuel qui enlève toute sérénité à l'étude de cette réforme, les membres du Conseil d'Administration demandent instamment aux instances Fédérales que son application soit différée jusqu'au Congrès de Brest, et que l'actuel statut préside encore aux destinées du Congrès de Nancy et permette à celui-ci de se dérouler dans le calme nécessaire à la réflexion et à l'évolution souhaitée de notre institution.

*Le Président de l'Union Régionale*

Cette motion a été votée le 16 juin dernier, à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration de l'Union Régionale Rhône-Alpes, à savoir : la plupart des Présidents d'Unions Départementales ainsi que le Commandant MENARD (du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche) qui est membre de la Commission de Réforme des Statuts de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, et le Lieutenant HENRY, Administrateur Régional de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français.

SAUGEY, Député (représentant M. Alain CARIGNON, Ministre de la Communication et Président du Conseil Général de l'Isère) ; M. Jacques REMILLIER, Vice-Prési-

dent du Conseil Général ; M. Gérard EUDELIN, Conseiller Général.

L'heure était donc venue des discours...

**Le Conseil d'Administration de l'Union Départementale au complet**



**Les personnalités n'avaient qu'un objectif : rendre hommage aux Sapeurs-Pompiers.**

**Le Président JEYMOND entouré de son comité exécutif**



## Allocution du Président Jacky JEYMOND :

Monsieur le Maire  
Monsieur le Préfet  
Monsieur le Sous-Préfet  
Monsieur le Député représentant Monsieur le Président du Conseil Général  
Monsieur le Président de la C.A.S.I.S.  
Messieurs les Parlementaires  
Messieurs les Conseillers Régionaux  
Messieurs les Conseillers Généraux  
Monsieur le Directeur Départemental  
Monsieur le Président de l'Union Régionale  
Messieurs les Administrateurs Régionaux  
Mesdames, Messieurs les élus  
Messieurs les représentants des Unions Départementales et Directions Départementales  
Mesdames, Messieurs les représentants des délégations étrangères  
Mes Chers Collègues et Amis Sapeurs-Pompiers de l'Isère

L'an dernier à pareille époque, lorsque je m'adressais à vous, j'évoquais des inquiétudes nées de textes parus et surtout de ceux à paraître.

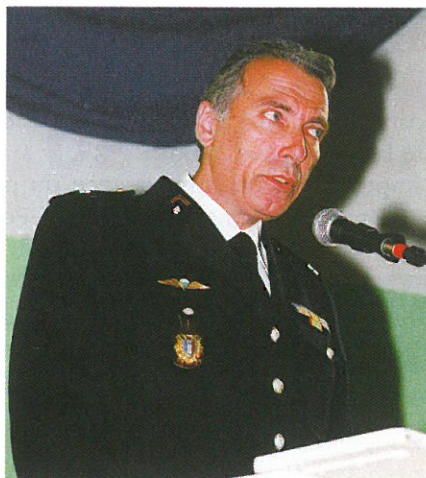
Outre la Protection Sociale qui a trouvé un aboutissement dont nous ne connaissons pas encore tous les contours, aucune autre bonne nouvelle ne nous est parvenue.

Nous ne serons pas critiques d'un système qui débute et qui est une avancée non négligeable, mais ai-je besoin de rappeler qu'elle n'a toujours pas été accompagnée par l'autre objectif complémentaire qu'est la disponibilité.

Comment peut-on admettre, que des hommes et des femmes se donnent entièrement au service public, sans garantie de l'emploi si dur aujourd'hui à obtenir comme à conserver.

Je m'interroge souvent à cet égard et je me culpabilise de ce que je constate.

Ma mission au sein de l'Union Départementale est toute autre chose et je me dois de m'engager, comme l'ont fait mes prédécesseurs, aux côtés de ceux qui m'ont porté à leur présidence.



**Avec gravité, le Président JEYMOND a prononcé un flamboyant discours**

Pourquoi cette angoisse ?

Tout simplement parce que la plupart et je me sens concerné aussi, nous nous sommes engagés dans notre mission, pas comme simple adhérent d'association et libre d'en sortir pour aller vers une autre, mais plutôt comme un sacerdoce ou l'intérêt personnel n'a pas droit de cité.

N'oublions pas au passage, qu'au plus haut niveau on a pu renier sa parole, en rejetant toute idée de paiement des vacances pour ceux qu'on a vivement engagé à assurer la sécurité des Jeux Olympiques d'Albertville.

Les Sapeurs-Pompiers sont les seuls à avoir vu leur participation ainsi bafouée.

De qui se moque-t-on oserais-je dire ?

Oh bien sur, personnellement je n'ai pas perdu d'argent dans cette affaire, mais j'éprouve une forte amertume à savoir que des collègues ont quitté leur emploi pour la période des jeux.

S'ils ont été nourris à cette époque, que dire de leurs familles qui ont dû puiser dans leurs réserves pour rester

dignes. Je suis inquiet du silence de ceux qui auraient dû s'indigner.

Après le 1<sup>er</sup> décembre 1990 et le rassemblement historique de tous les Sapeurs-Pompiers de France à Paris, les promesses étaient venues de toutes parts, un peu comme les moyens de secours engagés sur un gros feu.

Une fois circonscrit ce feu ne laissait en déblais que des miettes réparties.

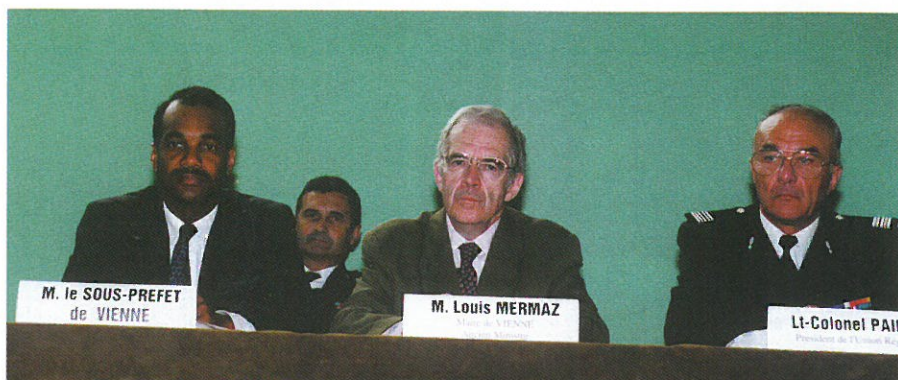
L'annonce d'Etat-Général et leur tenue a pu être réalisée et les moyens nécessaires à leur financement ont pu être trouvés.

Le bénéfice n'a été perceptible que par la seule Direction de la Sécurité Civile et nullement à ce jour par les quelques 220 000 Sapeurs-Pompiers agissant sur le terrain au quotidien, mais ceci est une autre histoire comme vient de nous le rappeler notre Fédération Nationale à laquelle j'emprunte les termes qui précèdent et auxquels je m'associe pleinement.

Mon autre grande inquiétude, est toujours axée sur le devenir de notre profession, par delà la départementalisation annoncée ici et même là sans que personne ne puisse nous dire de quoi elle sera faite et que sera notre demain.

Idyllique dans son principe fondamental, cette évolution fera éclater une révolution si le chèque en blanc que l'on nous demande de signer avec beaucoup d'insistance était puisé sur un compte non alimenté et je m'explique.

Oui, idyllique serait la départementalisation, si elle modifiait en profondeur le système en place en lui apportant, outre



**Les officiels suivaient avec attention les allocutions des intervenants**

un commandement unique et une gestion centralisée, les moyens matériels là où ils manquent et humains là où des Sapeurs-Pompiers Professionnels sont indispensables.

Entraîner tous les Sapeurs-Pompiers du département sans exception dans son sillage et nous y veillerons, les associer à l'organisation nouvelle, accepter cette mutation au vue de textes, arrêtés, règlements permettant de s'engager dans un processus qui deviendra irréversible je vous le rappelle, à ces seules conditions nous y serons favorables.

Une mesure arbitraire verrait sûrement des Sapeurs-Pompiers Volontaires quitter soit volontairement, soit qu'ils y soient contraints, une mission qu'ils exercent avec passion, engagement total, désintéressement et aussi hélas héroïsme.

Certaines communes modestes ne connaissent une vie locale que grâce aux associations dont les Sapeurs-Pompiers restent malheureusement ou heureusement la dernière société à faire vivre une animation doublée d'un service public efficace.

Je ne crains pas de dire que la désertification des communes rurales, grave préoccupation des élus locaux serait encore accentuée par ce biais.

J'attire donc l'attention des élus sur tous ces aspects et je dois dire que le rôle de l'Union Départementale, sans corporatisme acharné, est de prévenir et de mettre en garde les autorités de tutelle.

Il n'y a pas de sirènes merveilleuses mais seulement celles que nous connaissons et qui nous rassemblent pour l'alerte.

Chers camarades soyez prudents, nous devons rester ceux qui ont le bon sens de leur côté.

Faisons-en profiter nos édiles et sachons leur expliquer.

Nous ne souhaitons aucunement enrayer la machine lancée par la loi du 6 février 1992 et ses modificatifs, mais nos craintes n'ont que je sache à ce



**A l'issue du discours du Président JEYMOND, toute la salle s'est levée**

jour, encore pas été dissipées par des explications rationnelles, à 18 mois d'entrer dans cette nouvelle pratique.

Le Président du Conseil Général nous a fait connaître par courrier du 13 avril 1993 que rien ne serait fait sans que l'Assemblée Départementale n'ait été consultée.

Vous pourrez d'ailleurs lire prochainement ce courrier dans le n° 9 de notre journal "Le Sapeur-Pompier de l'Isère".

Vous voyez mes Chers Camarades qu'il nous reste encore du pain sur la planche.

Pour ce qui concerne notre Fédération Nationale, celle-ci continue de nous représenter avec efficacité et son Président le Colonel JANVIER n'a de cesse de nous défendre avec acharnement.

Il sait comme nous que la profession est menacée si rien n'est fait pour éviter une centralisation qui privilégierait la restructuration.

La Fédération reste et restera notre recours et nous sommes proches d'elle.

Je redis au Colonel JANVIER notre attachement à cette institution qui saura nous conseiller utilement le moment venu.

Le Congrès d'Union Départementale n'est pas uniquement réservé à faire le catalogue de ses misères.

Depuis l'an dernier vous avez été appréciés plus de 60 000 fois en por-

tant secours à vos prochains, dans notre département.

Il va sans dire que cela parle pour nous mais je crois nécessaire d'avoir encore à le faire pour qu'on en ait vraiment conscience.

Monsieur le Député, vous représentez le Président du Conseil Général et je vous remercie.

Les Sapeurs-Pompiers qui sont ici et qui représentent leurs 5 000 camarades restés en veille dans leurs communes respectives, souhaitent que vous entendiez leur appel et sachiez le rapporter à vos collègues du Conseil Général.

Sachez aussi que nous appliquerons avec rigueur toutes les décisions qui seraient prises ou à prendre mais que celles-ci soient réfléchies et responsables.

Je vous assure de notre soutien et vous remercie bien vivement d'avoir su être des nôtres, les Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous en sont reconnaissants comme ils apprécient Monsieur le Préfet que l'autorité de l'Etat soit présente à cette manifestation de la plus grande association départementale.

Monsieur le Maire de Vienne vous accueille aujourd'hui avec faste, je peux le dire, les Sapeurs-Pompiers de l'Isère dans cette magnifique ville de Vienne si chargée d'histoire et je vous en suis profondément reconnaissant au nom de tous ceux pour qui je m'exprime.

Je dirais à cet instant à tous les élus locaux, qu'ils veillent à ne pas laisser

partir sans contrepartie une force fidèle et attachante.

Mes remerciements aussi au Capitaine LANGLAIS et à tous les Sapeurs-Pompiers du Secteur de Vienne dont je mesure le travail accompli pour organiser une aussi importante manifestation.

18

Merci aux Viennois, à l'Amicale du Corps et son Président le Lieutenant BELLUE et à tous ceux, femmes et hommes qui se sont impliqués dans cette organisation.

Que la fête était belle hier au soir !...

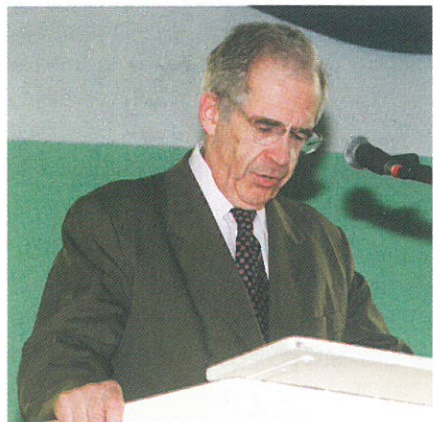
Cette euphorie retrouvée me permet de vous souhaiter de garder l'Union autour des symboles de sécurité et de protection des autres que nous représentons. Merci pour tout ce que vous faites et ferez encore. Merci de votre soutien. Merci aussi de m'avoir écouté. Restez vous-mêmes et le bon sens triomphera.

Vivent les Sapeurs-Pompiers de l'Isère."

A l'issue des propos du Lieutenant JEYMOND, prononcés avec gravité, l'assistance s'est levée, créant un grand moment d'émotion.

### M. Louis MERMAZ :

"Merci de l'honneur que vous faites à Vienne d'y tenir votre Congrès. Merci au Capitaine LANGLAIS pour son excellent travail. Les Sapeurs-Pompiers constituent un formidable réseau, en Isère comme ailleurs. Dans ce département, on recense 350 Professionnels, 5 100 Volontaires, qui ont eu à intervenir

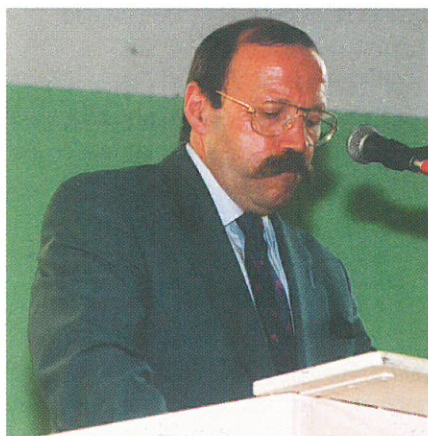


Monsieur Louis MERMAZ :  
"Je serai toujours votre ardent défenseur !"

60 000 fois, en 1992 (...) Des pas décisifs, concernant votre profession, ont été franchis ces dernières années, vous le savez tous ! Je sais qu'il reste à faire ! Je sais que la départementalisation est un sujet qui vous préoccupe. Il faut l'appréhender avec beaucoup de circonspection, dans une très large concertation entre élus et Sapeurs-Pompiers..."

### M. Bernard SAUGEY :

"En premier lieu, je vous assure du soutien de M. Alain CARIGNON. Les Sapeurs-Pompiers que vous êtes représentent un monde de solidarité, de cou-



Monsieur SAUGEY, Député : "La départementalisation doit se faire sans précipitation. Vous avez fait, vous faites et vous ferez beaucoup."

rage et de motivation où il fait bon vivre, à travers de vraies valeurs. Mais cela ne doit pas masquer les difficultés d'exercice de votre profession. La départementalisation ne doit pas vous inquiéter. Elle peut être un moyen d'apporter une efficacité accrue. A condition d'être décentralisée et de s'appuyer sur le renforcement de la vie associative, dans le respect de la motivation des Volontaires. L'efficacité du commandement unique est indéniable, mais elle doit préserver les valeurs. Rien ne justifie la précipitation. Il s'agit d'un problème très important, qui nécessite de privilégier l'écoute et la concertation (...) Soyez assurés de notre reconnaissance et de notre entier soutien..."

### M. Richard SAMUEL :

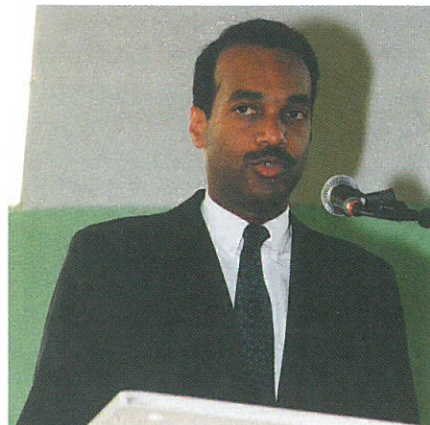
"Permettez-moi, avant d'entrer dans le débat qui nous occupe, de saluer la mémoire de Jean MOULIN, aujourd'hui honorée par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, M.

Charles PASQUA, à Lyon en présence des Préfets de la Région (...).

Les fonctions de Préfet et de Sous-préfet sont des fonctions de veille, de guêt. Dans ces fonctions, nous savons que nous pouvons compter sur vous, sur votre disponibilité. Vous êtes avec les gendarmes et les policiers, les auxiliaires vers lesquels nous nous tournons instinctivement en cas de crises, en cas de difficultés. Nous vous demandons des efforts importants, que vous accomplissez avec compétence et dévouement (...).

Est-ce que l'on a bien pris la mesure de l'effort qui vous est demandé pour vous adapter à l'évolution des risques de notre société ? J'ai bien entendu, l'accent mis par votre Président sur vos difficultés. Pour prendre la mesure de ces difficultés, une large concertation a été menée lors des Etats Généraux de la Sécurité Civile de 1992. Vos propositions ont été en partie reprises dans la loi du 6 février 1992 qui a pour vocation de réorganiser, très profondément, à terme, notre système de Sécurité Civile. Les premières mesures ont pour effet de mieux vous associer au travail de la direction de la Sécurité Civile. Ce qui signifie que, pour une part, les textes à venir seront élaborés par des gens de chez vous, de votre Corps, du terrain.

En outre, sera mis en œuvre un schéma départemental d'analyse et de couverture des risques, et seront améliorées les relations entre les Services Départementaux d'Incendie et de Secours et les S.A.M.U. Les conditions matérielles dans lesquelles vous travaillez n'ont pas été oubliées : amélioration des fins de



Monsieur Richard SAMUEL, Sous-Préfet :  
"J'ai bien entendu l'accent mis par votre Président sur vos difficultés..."

carrière, professionnalisation, définition de l'appartenance à la fonction publique territoriale. Ce sont des choses importantes, un début. Mais nous sommes dans une situation difficile, de crise. De ce point de vue là, le temps est une donnée importante. On ne peut pas tout faire en même temps. Il faudra que vous soyez patients. L'important est que la considération vous est acquise, que le constat a été fait que des modifications doivent être apportées à votre organisation et à vos conditions de travail. Cela concerne presque autant les Professionnels que les Volontaires. Cette mixité devrait d'ailleurs rester la dominante de votre organisation. Enfin, je terminerai après avoir salué les collègues étrangers que vous avez associés à vos travaux, par une phrase : parce que nous savons pouvoir compter sur vous, sachez que vous pouvez compter sur nous, pour faire remonter vos messages le plus fidèlement et le plus objectivement possible, auprès des pouvoirs publics centraux.

### ENTRETIEN AVEC M. LOUIS MERMAZ, MAIRE DE VIENNE

M. Louis MERMAZ, qui fut plusieurs fois Ministre, Maire de Vienne depuis 1971, nous a accordé un entretien, avec beaucoup de chaleur et de simplicité, à l'image de cet homme de grande valeur.

"Je ne sais pas si la départementalisation s'appliquera à l'Isère. Si l'on se réfère à certains amendements, le cas de ce département serait particulier, car nous disposons de trois Centres de Secours Principaux : Bourgoin-Jallieu, Grenoble et Vienne. Même s'il est vrai que nous avons trois C.T.A. Mais cette loi n'est qu'un cadre, qu'il convient de négocier au plus vite, sans précipitation pour autant, dans l'esprit le plus large de concertation. Cela pour permettre une meilleure répartition des moyens financiers et une utile restructuration, tout en préservant - si possible en les améliorant - les droits et le respect des personnels. A Vienne, nos Sapeurs-Pompiers sont formidables.

Ils entretiennent des rapports étroits avec la population, dont - pour la plupart - ils sont issus. C'est une véritable imbrication familiale. Ils fournissent un énorme travail, avec beaucoup de compétence, dans leur ville, mais aussi à l'extérieur. Car ils sont polyvalents et savent aussi s'attaquer aux feux de forêts du Var, quand on leur commande. Et bien d'autres missions...

"La population entend être de plus en plus protégée. Elle sait qu'elle peut compter sur ses Sapeurs-Pompiers. Pour ma part, le message que j'aurais à leur adresser pourrait être le suivant : "Je sais ce que vous faites, comment vous le faites. Je suis fier de vous, Sapeurs-Pompiers de Vienne, Sapeurs-Pompiers de toute l'Isère. Votre dévouement et votre compétence entraînent de ma part beaucoup de reconnaissance. En moi, en toutes circonstances, sachez que vous avez, que vous aurez toujours, un ardent défenseur !"

### LA FOULE A VIBRE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

La partie purement officielle étant achevée, un défilé eut lieu en centre ville, drainant une foule considérable, qui a vibré et applaudi avec chaleur le passage des hommes et des matériels.

Dignes et fiers, les Jeunes Sapeurs-Pompiers étaient en tête, suivis par la batterie-fanfare de Jarrie. Des Maîtres-chiens emboîtaient le pas, précédant des véhicules anciens sur lesquels

étaient installés des Sapeurs-Pompiers en costume d'époque.

Des gerbes étaient déposées au monument aux morts, avant que n'ait lieu la passation du drapeau, entre le Corps du Touvet et celui de Vienne.

Et le défilé se poursuivait, toujours aussi acclamé par la foule enthousiaste...

Officiels et troupes retournaient à l'Espace Saint-Germain, où avait lieu une imposante remise de distinctions :

- *Croix d'Officier du Mérité Fédéral* : Capitaine LANGLAIS, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Vienne, I.A.D. et animateur départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers
- *Mérite Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère* : Capitaine Jean-Jacques GUERCHET ; Lieutenants Michel BELLUE, Jacques NAVILLE, Alain ROMATIF, Michel MOUNIER-VEHIER et André BOYER ; Adjudants-Chefs Louis CAVIGIOLI et Gilbert HIPP, Sergent Jean BERTONE.

Un repas était ensuite servi. La journée se poursuivait par des manœuvres, auxquelles la foule a assisté avec un vif intérêt.

*Dossier réalisé par  
Marc AYACHE (Attaché de Presse)  
et Lucien DJANI (Journaliste)  
Tous droits réservés à la société  
S.F.D.-EPURE*

#### Tour de ville pour les personnalités





CENTRE DEKRA  
VEHICULES  
+ 5 ANS



DEKRA

TOUS LES LUNDIS  
SUR RENDEZ-VOUS

# Alpes Sport Auto



**VOTRE CONCESSIONNAIRE DEPUIS 40 ANS**

111, avenue Gabriel Péri

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES - Tél. : 76 54 52 36

ATELIER ET MAGASIN PIECES DE RECHANGE - OUVERT SAMEDI MATIN DE 9 H À 12 H

**CARROSSERIE DES GLAIRONS**

TOUTES MARQUES - AGRÉMENTS ASSURANCES

Rue Diderot - 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES - Tél. : 76 63 15 93

*une autre  
manière*

# CONFORAMA

*Le pays  
où la vie  
est moins chère*

## GRENOBLE

Centre Commercial  
Grand'Place  
38130 ECHIROLLES  
Tél. : 76 09 43 18

Rue Frédéric Mistral  
"Quartier du Rhône"  
38670 CHASSE/RHONE  
Tél. : 78 73 20 44  
Fax : 78 07 94 16

## CHARANCIEU-LES-ABRETS

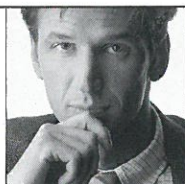
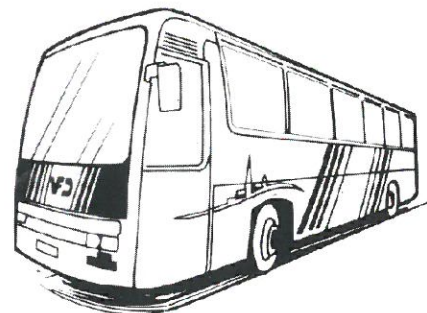
Route de Grenoble  
Z.I. Charancieu  
38490 LES ABRETS  
Tél. : 76 32 07 69  
Télex : CONFPIN 308 671 F

## Un interlocuteur à votre mesure...

Nous organisons vos voyages d'une ou plusieurs journées (étapes, visites) et vous proposons des solutions adaptées à vos divers déplacements dans des autocars de grand confort.

Devis gratuit sur simple demande à notre agence commerciale :

**AGENCE COMMERCIALE VFD VIENNE**  
**Z.I. MONTPLAISIR - PONT EVEQUE**  
**TEL. : 74 85 97 53**



**Lyonnaise  
de Banque**

Etre de plus en plus disponible.

**CIC** *Lyonnaise de Banque*

Agence Vienne : 48, boulevard de la République.  
38202 Vienne Cédex. Tél. 74 85 44 95

Jump

**CATERPILLAR FRANCE s.a.**  
*a participé à l'élaboration  
de cette revue*



Les Jeunes sapeurs-Pompiers ont été fort applaudis



Comme des grands, ces Jeunes Sapeurs-Pompiers conduisaient le cortège



Chacune des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers défilait derrière sa bannière



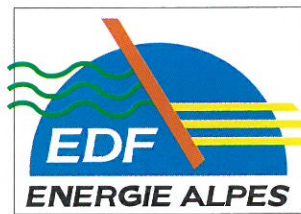
La batterie-fanfare de Jarrie a donné la touche musicale à la parade



Le Capitaine LANGLAIS, Chef de Corps de Vienne, ouvrait la marche

Le passage des véhicules anciens n'a laissé aucun spectateur indifférent





## BARRAGE DE MONTEYNARD

- un parcours écologique : découverte de la faune et de la flore sur le site de Monteynard
- visite guidée de la Centrale sur rendez-vous

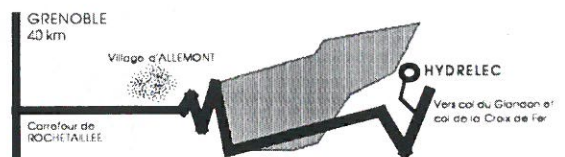
**Tél. : 76 34 14 57**

**Centre Hydroélectrique  
de Monteynard-Avignonnet  
38650  
MONESTIER-DE-CLERMONT**



### **HYDRELEC**

Vallée de l'Eau d'Olle



**38114 Allemont**  
**Tél : 76.80.78.00**

**Situé dans la vallée de l'Eau d'Olle, accessible à tous les publics, le musée HYDRELEC**

- retrace la longue histoire de l'eau comme source d'énergie,
- explique l'aménagement hydro-électrique de Grand'Maison au moyen de maquettes, animations, vidéo-programmes,
- expose des machines anciennes et raconte l'histoire des centrales hydro-électriques.

Entrée libre. Ouvert toute l'année.



**EDF Production Transport**  
Energie Alpes







Hommage solennel aux Sapeurs-Pompiers disparus



Le Capitaine LANGLAIS a été l'homme orchestre de ce congrès



Passation du drapeau de l'Union Départementale, entre les Corps du Touvet et de Vienne



Le drapeau de l'Union Départementale a été chaleureusement salué

**UN FINANCEMENT  
SUR MESURE**

**DEVIS GRATUIT 78 70 40 42**  
USINE DE FABRICATION FEYZIN

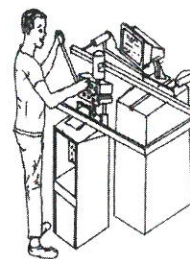
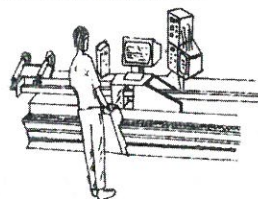
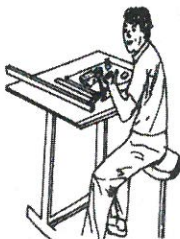
**KIT VERANDA**  
FABRICANT INSTALLATEUR SUR MESURE

JUSQU'À LA RÉALISATION PAR DES MACHINES SOPHISTIQUÉES À COMMANDES ORDINATEUR ET PAR DU PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ...

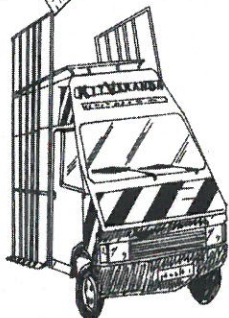
À L'ÉTUDE DE VOS DEVIS PERSONNALISÉS GRATUITS...

DE LA CONCEPTION DÉTAILLÉE...

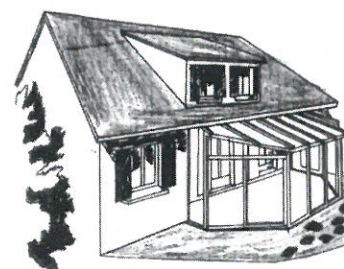
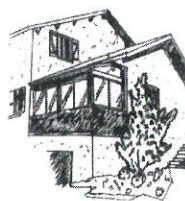
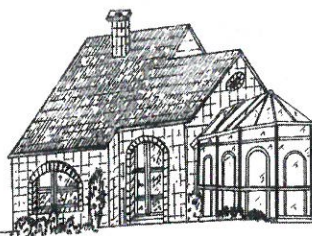
GRÂCE À TOUTE SON ÉQUIPE DE TECHNICIENS-CONSEILS KIT VERANDA A POUR BUT DE CONSEILLER, D'INFORMER, DE PROPOSER LA MEILLEURE RÉALISATION DE VOTRE FUTURE VERANDA POUR LE MEILLEUR PRIX...



UNE VERANDA PERSONNALISÉE : UN CHOIX ILLIMITÉ.



Vérandas aluminium  
Vérandas bois - alu  
Fermetures  
balcons  
loggias  
Sas portes d'entrée  
Vitrines  
magasins



... ENSUITE UNE ÉQUIPE DE POSE FORMES AUX TECHNIQUES DE LA SOCIÉTÉ VIENDRA POUR L'INSTALLATION DE VOTRE FUTURE VERANDA.

**FEYZIN**

12, rue Becquerel  
69230 FEYZIN  
Tél. : 78 70 40 42

**SAINT-BONNET**

111, Route Nationale 6  
69740 SAINT-BONNET-DE-MURE  
Tél. : 78 40 95 04

**VILLEFRANCHE**

1525, Route de Frans  
69400 VILLEFRANCHE  
Tél. : 74 62 31 72

**Ses villages vérandas permanents**  
ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

# Assemblée Générale de l'Œuvre des Pupilles

à l'hôtel Frantour, le samedi 13 mars 1993

**Première du genre,  
l'Assemblée Générale de  
l'Œuvre des Pupilles a réuni  
150 Présidents et Délégués.**

D'ordinaire, l'Assemblée Générale de l'Œuvre des Pupilles se déroule dans le cadre du Congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français. Or, des dispositions légales font obligation - cela depuis le 6 février 1992 - de produire tous documents comptables avant la fin mars aux collectivités qui subventionnent l'Association. Il a donc fallu s'adapter.

La séance s'est tenue dans les salons de l'hôtel "Frantour" de la gare de l'Est, à Paris. Le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, souffrant, était excusé. En ouvrant cette Assemblée Générale, le Colonel JAMAIN, Président de l'Œuvre des Pupilles, a expliqué à l'assistance : "La loi nous impose de nouvelles règles. Cela bouscule un peu nos traditions. Mais nous tiendrons néanmoins une séance plénière, lors des Congrès, où nous aborderons deux à trois thèmes."

## UNIS PAR UN MEME IDEAL

Le Président JAMAIN était visiblement ravi de la présence d'autant de délégués. Ils étaient 150, venus de 80 départements. Présidents d'Unions Départementales et représentants départementaux se côtoyaient avec chaleur, unis par un même idéal : l'altruisme. Avec l'accent rocailleux du Sud-Ouest, la gouaille des faubourgs ou les expressions typiques du Nord, les propos échangés avaient tous trait à une grande et belle œuvre, celle des Pupilles.



**Soulagé, le Colonel JAMAIN : toutes ses propositions, ainsi que son bilan, ont été adoptés à l'unanimité !**

## "NOS OBJECTIFS NE SONT PAS CHIMÉRIQUES !"

Présentant le rapport moral, le Lieutenant-Colonel Jacques MERIAU a insisté sur le fait que la gestion administrative de l'Œuvre des Pupilles nécessitait de nombreuses réunions de travail. Le Secrétaire Général - qui est aussi animateur de la Commission des Affaires Sociales - a rappelé les objectifs de l'Œuvre des Pupilles : "Ils ne sont pas chimériques. Notre mission est d'apporter un soutien, financier et moral, à tous les orphelins de Sapeurs-Pompiers, et de permettre aux familles touchées par un deuil de vivre dans la dignité."

Le Lieutenant-Colonel MERIAU précisait que, durant l'année 1992, quatorze décès de Sapeurs-Pompiers en service commandé ont fait vingt-six orphelins. Ce qui porte à 421 le nombre de Pupilles. Le département le plus frappé est le Var, avec dix-sept Pupilles.

## DECES HORS SERVICE COMMANDE : "LA VRAIE MISERE"

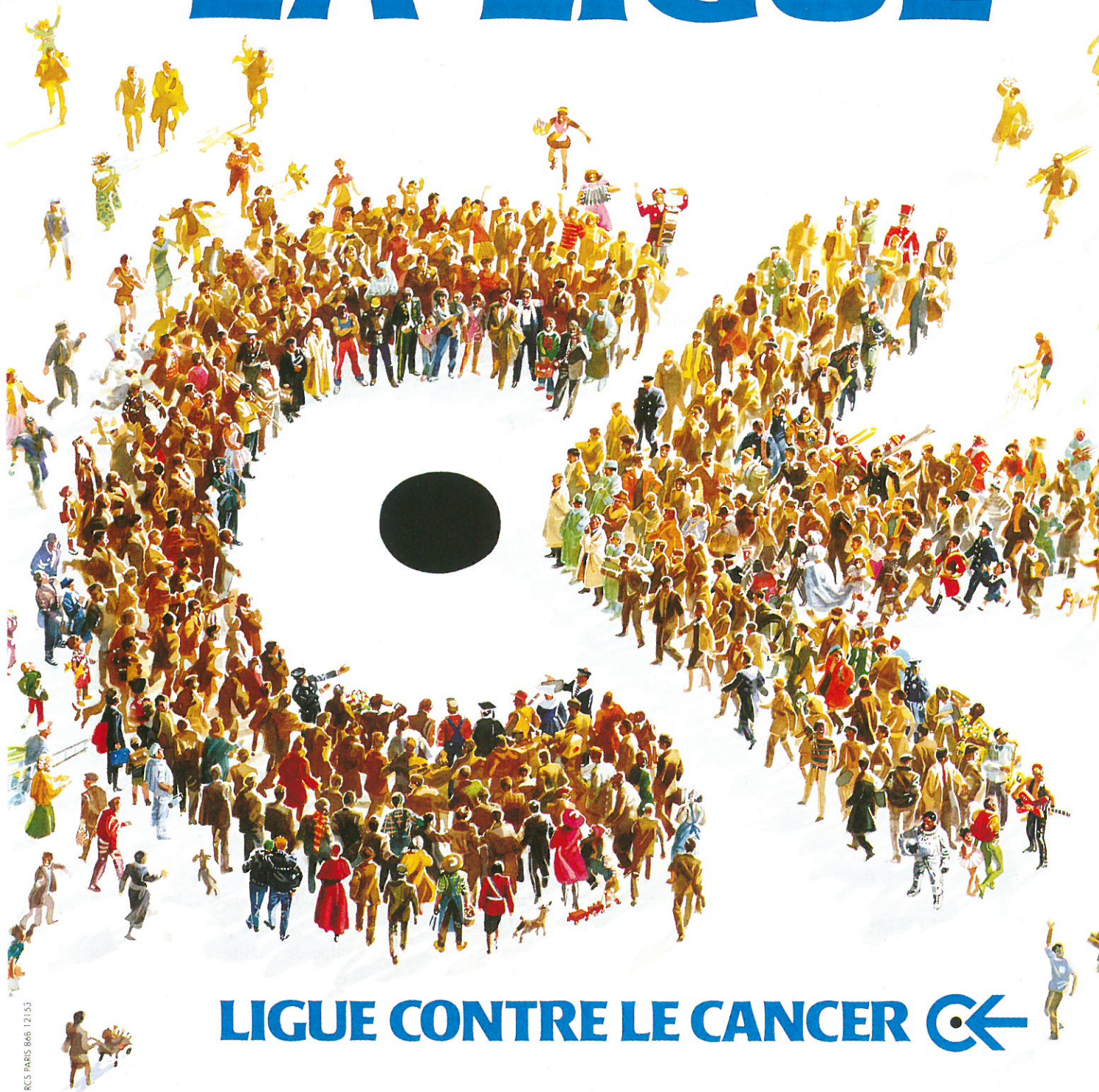
Le Secrétaire Général a poursuivi son bilan en faisant état de l'acquisition de locaux, au deuxième étage de l'immeuble

occupé par l'Œuvre des Pupilles, comme cela avait été approuvé lors de la précédente Assemblée Générale. Puis il a souligné que des démarches avaient été renouvelées auprès des instances compétentes, pour obtenir la prise en charge des décès hors service commandé. "C'est là qu'on rencontre la vraie misère" tonnait le Lieutenant-Colonel MERIAU, avant de préciser que 56 Pupilles étaient partis en colonies de vacances, en 1992, dans divers sites : Autriche, Haute-Saône, Cher, Loire, Ille-et-Vilaine. Certains étant même conduits à la neige, par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Nazaire, qui en prend trois en charge chaque année.

L'intervenant remerciait avec enthousiasme ses collaborateurs et le personnel de l'Œuvre des Pupilles : "Nous formons une équipe de qualité...". Son rapport moral était adopté à l'unanimité. Tout comme le fut le bilan financier du Commandant MOINE. Dans la foulée, le Lieutenant ROUSSET, du Doubs, était reconduit pour trois ans aux fonctions de Commissaire aux comptes. Son département est celui qui est le plus généreux, avec 235 698 francs versés à l'Œuvre des Pupilles, toutes participations confondues. L'Aveyron est le département où la moyenne des dons, par Sapeur-Pompier, est la plus élevée : 155,09 francs.

# CONTRE LE CANCER

# LA LIGUE



## LIGUE CONTRE LE CANCER

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION - Je soutiens la lutte contre le cancer dans l'Isère

OUI, je désire apporter mon soutien à l'action du Comité de l'Isère de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

OUI, je désire m'abonner au magazine VIVRE (25 F pour un an : 4 numéros)

Je verse par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la LIGUE CONTRE LE CANCER, la somme de :

100 F     200 F     500 F     plus

**IMPORTANT :** pour vous permettre de bénéficier de la déduction fiscale, un reçu vous sera envoyé en retour.

Comité de l'Isère de la Ligue Nationale contre le Cancer - 8, rue Général Ferrié - 38100 GRENOBLE  
Tél. 76 47 63 63 - C.C.P. 334-28 T GRENOBLE

Nom.....Prénom .....

Adresse .....

Code postal.....Commune.....



**Assemblée studieuse. Délégués et Présidents d'Unions Départementales ont rempli leur mission avec application, dans un esprit de totale communion.**

Avec sa verve habituelle et son talent de communicateur, le Colonel JAMAIN a traité plusieurs dossiers par le menu. Il a notamment évoqué avec satisfaction l'augmentation sensible des contributions des Sapeurs-Pompiers, mais aussi des collectivités locales, à la bonne marche de l'Œuvre des Pupilles : "Les résultats sont positifs et très satisfaisants. Ceci n'empêchera pas un déficit prévisionnel en cette année 1993, qui sera dû à une notable augmentation des allocations versées aux orphelins. Nous sommes en bonne voie."

## ALLOCATIONS ET PRESTATIONS

Il revenait alors au Lieutenant-Colonel MERIAU d'énoncer les aides octroyées :

- secours unique lors du décès : 8 000 francs pour la veuve, 1 000 francs par orphelin à charge ;
- allocations trimestrielles aux orphelins scolarisés : 2 700 francs jusqu'à six ans (+ 12,5 % de majoration), 3 560 francs de six à onze ans (+ 15 %), 4 700 francs de onze à dix-huit ans (+ 20 %), 4 600 francs pour les enfants en apprentissage, 4 800 francs pour les études supérieures (+ 12 %). Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, les Pupilles touchent des allocations annuelles : 500 francs pour les vacances, 500 francs pour les étrennes ;
- allocations à taux variable : elles sont fixées après étude particulière de chaque dossier, destinées aux bénéficiaires de divers contrats (emploi-solidarité, forma-

tion individualisée, qualification pédagogique, etc.) ;

- allocation pour le service national : 2 400 francs (+ 6 %), versée en trois fois, chaque trimestre ;
- allocation aux sans emploi : elle est attribuée après étude du dossier ;
- prime unique d'installation : 30 000 francs, versée à l'âge de 24 ans, à la date du mariage ou en situation de mère ou père célibataire. Les sommes versées pour les études supérieures ou la formation professionnelle sont déduites de la prime d'installation ;
- allocation de soutien familial : 453 francs par mois, attribuée à titre de prestation familiale ou d'avance sur pension, sans condition de ressources.

## "LA RIGUEUR EST DE REGLE"

"Nous ne sommes pas déconnectés des réalités, nous sommes en prise directe avec le chômage et, en conséquence, nous recherchons l'équité dans notre action. La rigueur est de règle cependant, car on ne peut pas soutenir un orphelin qui échoue à plusieurs

reprises" précisait le Lieutenant-Colonel MERIAU.

## "LA BOUTEILLE À L'ENCRE"

Le débat s'orientait ensuite vers les secours exceptionnels, uniquement versés à l'occasion d'un service commandé, actuellement. "Nous nous penchons sur ce problème depuis trois ans, mais le principe de reconnaître le décès hors service n'est pas encore admis. Pourtant, la vraie misère est là ! En outre, même pour le service commandé, c'est la bouteille à l'encre : les indemnités sont aussi variables qu'incohérentes. N'hésitez pas à nous prévenir, quand vous rencontrez des problèmes. Quand on fait du social, on se pique au jeu. Mais il y a tellement de détresse..." déclarait le Secrétaire Général de l'Œuvre des Pupilles.

## ŒUVRE DES PUPILLES / FÉDÉRATION : MEME LIGNE !

Sur le même sujet, le Colonel JAMAIN intervenait : "J'aimerais connaître votre sentiment sur les secours exceptionnels. Rien n'est impossible si on se mobilise pour trouver des fonds, sans pour autant se saigner. Nous sommes tous frères et, à ce titre, nous devons nous entraider. Certains prennent d'ailleurs d'excellentes initiatives. La Fédération Nationale des Sapeurs-Pom-



**Vice-Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, le Lieutenant JEYMOND étudie les dossiers avec attention. Tout comme ses autres collègues, d'ailleurs...**

# Carrefour Meylan

1, boulevard des Alpes

38240 Meylan

Tél. : 76 90 80 62

# Carrefour

# SPINELA S.A.



**CHAUDRONNERIE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE  
PROTECTION INCENDIE**

Siège Social et Ateliers : B.P. 22 - "Z.I. les Grandes Craies"  
38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL

Tél. : 74.86.37.55

Télécopie : 74.86.19.55



**Soucieux, nos amis délégués ? Non, mais occupés à défendre au mieux les intérêts des Pupilles.**

piers Français et l'Œuvre des Pupilles sont d'ailleurs toujours solidaires, dans l'action sociale comme ailleurs. Nous sommes sur la même ligne de conduite. Que chacun le sache, que personne n'en doute ! Ceci nous permet, concernant l'aide aux orphelins, de compter d'anciens Pupilles brillamment sortis du rang, dont un Sous-Préfet, un Commandant de bord à Air-France, plusieurs Commissaires de police, etc."

Dans la salle, les avis étaient unanimes, pour reconnaître le bien-fondé de secours exceptionnels, même hors service commandé, après examen approfondi de la situation. "Le fonds de solidarité de la Mutuelle ne répond-il pas à ce problème ?" interrogeait un délégué. Réponse du Colonel JAMAIN : "A la longue, la Mutuelle se chargera en effet de ces cas particuliers. Mais c'est long



**Côte à côte, le Colonel HARDY et le Capitaine DURU, avec le sérieux qui sied à une telle assemblée.**

et nous devons faire face, en attendant. Sans pour autant dériver. Rassurez-vous, nous y veillons. A vous de nous donner les moyens d'être toujours aussi efficaces. Le critère de base d'une vacation



**Quand l'Ain côtoie le Lot-et-Garonne, par délégués interposés, le cocktail est fameux ! Surtout s'ajoutant aux autres participants.**

horaire par an et par Sapeur-Pompier n'est pas impératif, mais c'est une référence !"

"Au niveau du versement du capital-décès, la règle de base est la suivante : lorsque la mort survient en cours d'intervention, c'est-à-dire lorsque le Sapeur-Pompier est frappé, au péril de sa vie en portant secours à des victimes ou en défendant des biens, il y a normalement triplement du capital décès. Dans le cas contraire il n'y a pas triplement bien que la citation à l'Ordre de la Nation soit également prononcée."

### PAS DE TUTELLE

Le Lieutenant-Colonel MERIAU, répondant à des délégués, déclarait : "En matière d'aide sociale et de soutien aux familles et orphelins, nos décisions sont libres. Aucune tutelle ne nous dicte la marche à suivre..."

### REMERCIEMENTS

Au terme de la séance, le Colonel JAMAIN a adressé des remerciements. En premier lieu à M. Marc AYACHE, éditeur de nombreuses revues d'Unions Départementales Sapeurs-Pompiers, touchant 65 % du territoire national, qui était présent dans la salle : "Merci d'être là. Merci surtout pour ce que vous faites pour nous, dont la plaquette concernant l'Œuvre des Pupilles."

Autre remerciement : à l'adresse de la Fondation BOURDON, dont la vocation

première est la défense des animaux, qui a soutenu financièrement plusieurs Amicales de Sapeurs-Pompiers et, plus directement, l'Œuvre des Pupilles.

### MISE EN GARDE

Le Colonel JAMAIN, prenant un ton grave, a sollicité l'attention de son auditoire, pour une mise en garde solennelle : "Attention au démarchage abusif. Certains prétendent bénéficier d'une accréditation de l'Œuvre des Pupilles, ou des Unions Départementales. Il n'en est rien ! Nous avons pris la ferme décision de

n'accorder aucune accréditation, à quelque organisme que ce soit. Ne vous laissez pas attendrir !"

Sur ces paroles, le Colonel JAMAIN invitait les délégués et Présidents à lever un verre à la santé de l'Œuvre des Pupilles qui, nous l'avons vérifié, est excellente. Son Président nous confiait d'ailleurs, en aparté, son sentiment sur cette réunion : "Mon impression est très favorable. J'ai été ravi d'accueillir autant de Sapeurs-Pompiers. Les Présidents d'Unions Départementales ont joué le jeu en accompagnant leurs délégués.

Ensemble, nous avons échangé d'intéressantes idées. Nous avons satisfait aux exigences de la réglementation, en avançant la date de notre Assemblée Générale. Je suis heureux que cela n'ait pas perturbé nos délégués, qui sont venus nombreux et motivés, ce pourquoi je les remercie du fond du cœur, en mon nom propre et en celui du Conseil d'Administration, pour tout ce qu'ils font pour nos Pupilles."

*Marc AYACHE et Lucien DJANI  
Attachés de Presse  
de la Société S.F.D.-EPURE  
Tous droits réservés à ladite Société*



# FROGES

## AMBULANCES



**24 h / 24**  
**TOUTES DISTANCES**

**VSL**  
**Radiothérapie**  
**Consultations**  
**Dialyses**  
**Urgences**

 **76 71 41 71**

 **76 52 01 31**

**16, rue Gabriel Péri**  
**38190 FROGES**



# BULLETIN REPONSE

## DU GRAND JEU CONCOURS

31

à adresser à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère  
6, avenue Victor Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET  
au plus tard le 15 septembre 1993  
(cachet de La Poste faisant foi)

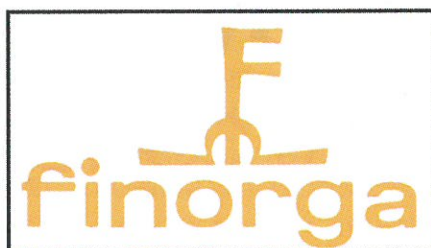
Grille des réponses aux 22 questions du Grand Jeu Concours.  
Pour chaque numéro de question, cochez la case correspondant à votre réponse.  
Attention à ne mettre qu'une seule réponse par question.

Numéro de la question	A	B	C	D
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				

### QUESTIONS SUBSIDIAIRES

1 - Combien recevrons-nous de bulletins réponses ? \_\_\_\_\_

2 - Combien de bulletins réponses auront zéro faute ? \_\_\_\_\_



**“SYNTHESE CHIMIQUE  
ORGANIQUE FINE”**

Route de Givors  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
Tél. : 78.73.58.94 - Télex : 300 519  
Télécopie : 78.73.78.07



*"Photo Raphaël BERT - Lyon"*

# GRAND JEU CONCOURS

## Règlement du concours (celui-ci remplace et annule le règlement éditée dans la revue n° 8)

Afin d'intéresser les lecteurs du journal de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, un concours original est organisé et sera doté d'un voyage pour deux personnes, aimablement offert par M.T.C. Voyages à Grenoble.

Ce concours sera ouvert aux seuls Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère, Volontaires et Professionnels en activité, régulièrement inscrits sur les registres matricules des Corps.

Un seul bulletin de réponses par concurrent sera accepté et un contrôle sera opéré à cet effet.

Il s'agira de découvrir des sites, objets ou monuments connus ou moins connus pour certains.

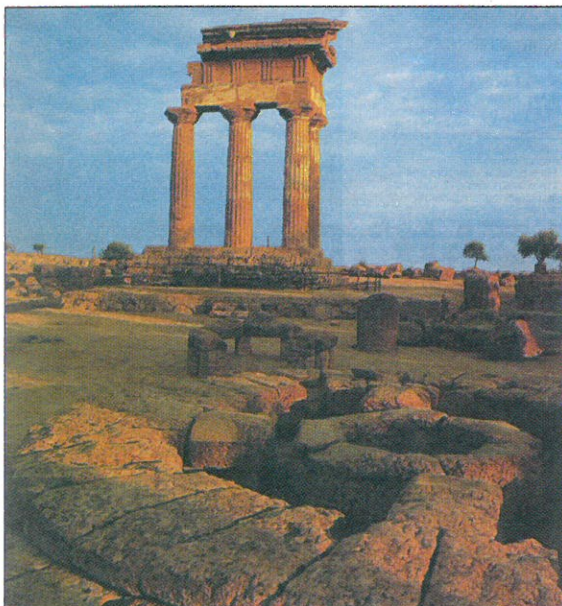
Le concours sera ouvert pour sa première partie sur le journal n° 8 (parution du 2<sup>ème</sup> semestre 1992), et pour sa deuxième partie sur le journal n° 9 (parution du 1<sup>er</sup> semestre 1993).

Afin d'aider à la découverte des réponses, certaines de celles qui présenteraient des difficultés se trouveront réparties dans les textes des parutions n° 8 et n° 9, à des endroits imprévisibles que le lecteur pourra retrouver à condition de bien lire et avec attention l'intégralité des deux journaux.

Deux questions subsidiaires seront jointes au bulletin réponse qui se trouvera dans le journal n° 9 (parution du 1<sup>er</sup> semestre 1993).

En cas d'ex aequo et afin de départager les concurrents, un tirage au sort de ceux se trouvant au même rang aura lieu en présence d'une Commission de contrôle composée de membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale.

Aucun membre du Comité Exécutif de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ne pourra être déclaré gagnant de ce concours.



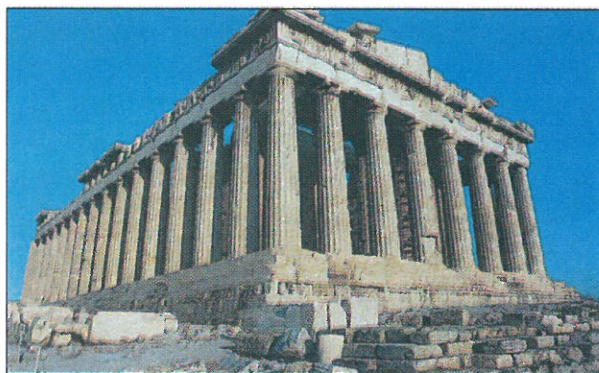
12 - On l'appelle le Temple de Castor et Pollux. Où est-il ?

- A - Grèce..... C - Sicile.....  
B - Italie..... D - Turquie.....



13 - C'est en Afrique noire bien sûr, mais où ?

- A - Côte d'Ivoire..... C - Congo.....  
B - Sénégal..... D - Mauritanie.....



14 - Sûrement le Temple le plus connu de Grèce.  
Comment s'appelle-t-il ?

- A - Acropole..... C - Parthénon.....  
B - Lycabette..... D - Saint-Georges.....



15 - Un dôme très célèbre en Italie. Où est-il ?

- A - Milan..... C - Rome.....  
B - Florence..... D - Padoue.....



Figurant parmi les 10 plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 8200 personnes.

Comme centre de soins, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets (appel téléphonique d'urgence par le 15, SAMU, SMUR...), le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant négliger sa

place de centre hospitalier général pour l'agglomération grenobloise.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un pôle important de formation de médecins (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes, etc..., dans ses écoles paramédicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

## C.H.U. de GRENOBLE

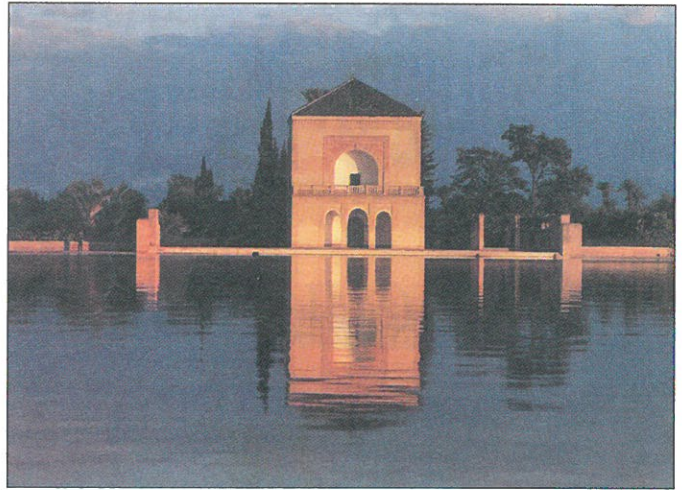
**B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 09 - Tél. : 76 76 75 75**





16 - Quel est le nom de ce cirque ?

- A - Gavarnie..... C - Colisée.....  
 B - Amar..... D - Quel.....



20 - C'est au Maroc, mais dans quelle ville ?

- A - Casablanca..... C - Taroudan.....  
 B - Marrakech..... D - Rabat.....



17 - Dans quel pays circule ce car pittoresque ?

- A - Grèce..... C - Albanie.....  
 B - Chypre..... D - Yougoslavie.....



21 - Un des plus célèbres sanctuaire de la Grèce antique. Où se trouve-t-il ?

- A - Mycènes..... C - Delphes.....  
 B - Corinthe..... D - Epidavre.....



18 - C'est en Espagne, mais où ?

- A - Grenade..... C - Cadix.....  
 B - Séville..... D - Madrid.....



22 - Il ya eu une exposition célèbre en 1992. Quel est le nom de la place ?

- A - Amérique..... C - Espagne.....  
 B - Madrid..... D - Princesse Sophia.....



19 - Ce portique s'appelle Aphrodisias. Où est-il ?

- A - Grèce..... C - Italie.....  
 B - Turquie..... D - Tunisie.....

# SANICAR

## VEHICULES DE SECOURS D'URGENCE AUX ASPHYXIÉS ET BLESSÉS

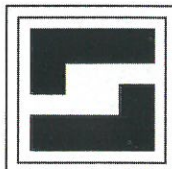
Conformes à la norme NFS 61530 d'Avril 91  
Homologués par la DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE



V.S.A.B. RENAULT MASTER



V.S.A.B. MERCEDES



**SANICAR**

**Ambulances**

ZONE INDUSTRIELLE DE COLOMBE  
38690 LE GRAND LEMPS (France)  
TÉL. : 76 55 87 22  
FAX : 76 55 98 57 - TÉLEX : 308 435

# Assemblée Générale de l'Union Régionale

## des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes

37

**L**e samedi 3 avril 1993 avait lieu l'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes.

Les représentants des 8 départements de la région économique réunis dans la sympathique commune de Saint-Jean-de-Moirans étaient accueillis par M. Robert VEYRET, Conseiller Régional et Maire de la commune, ainsi que par le Lieutenant GILLET, Chef du Corps de Sapeurs-Pompiers local, qui avaient l'un et l'autre grandement contribué à la magnifique organisation de cette journée.



Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale entouré de tous ses collaborateurs, animait les débats très fructueux de cette Assemblée Générale à laquelle le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, avait fait l'honneur d'assister et d'apporter la pensée fédérale.



Le Président de l'Union Départementale de l'Isère, le Lieutenant JEYMOND, par ailleurs 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Fédération Nationale, avait adressé en début de réunion son salut à ses collègues Présidents, tous présents et qui ont été sensibles à ses propos amicaux.

Il était honoré en fin de cette Assemblée par le Colonel JANVIER, tout comme le Lieutenant GILLET qui était fait Chevalier du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Plusieurs Directeurs Départementaux dont celui du département de l'Isère étaient présents.

Les nombreux délégués étaient satisfaits de cette journée qui s'est terminée par un excellent déjeuner à l'hôtel Beauséjour de Saint-Jean-de-Moirans précédé d'un sympathique apéritif auquel participait la centaine de congressistes venus de l'Ain, l'Ardèche, la Loire, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie, la Drôme et bien sûr l'Isère dont le Secrétaire Général le Lieutenant CROIZAT avait considérablement œuvré dans l'organisation des travaux, sans oublier les présences actives de nombreux membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale et les Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention de Saint-Jean-de-Moirans, sans qui rien n'aurait pu être réalisé de cette façon.

Les Présidents Fondateurs de l'Union Régionale, le Commandant CHABANEL et le Lieutenant-Colonel BLANC, le Trésorier Honoraire



Commandant ROUSSEAU, honoraire de leur présence cette rencontre des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes.

Des nombreuses dispositions prises au cours de cette Assemblée Générale nous retiendrons la subvention de 30 000 F qui sera envoyée aux Sapeurs-Pompiers Bosniaques.

C'est le département de la Drôme qui aura la charge d'organiser la prochaine Assemblée Générale en 1994.



# 33<sup>ème</sup> CROSS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS



BIDACHE, 27 MARS 93



# RECORD DE PARTICIPATION BATTU, AVEC 2 400 SAPEURS-POMPIERS ENGAGÉS

## L'ILLE-ET-VILAINE EN TÊTE DU CLASSEMENT GENERAL

**P**our sa trente-troisième édition, le Cross National des Sapeurs-Pompiers de France a été marqué par une singularité de taille : il s'est déroulé... hors de France !

*Explication : le site retenu était le village de Bidache, chef-lieu d'un canton des Pyrénées-Atlantiques, qui compte 1 100 habitants. Or, ce territoire n'a jamais été rattaché officiellement à la France. Juridiquement, c'est une Principauté, reconnue par les rois de France et de Navarre. Elle a bénéficié de ce statut car elle est située à la jonction de la Gascogne, du Béarn et du Pays Basque. Cette situation frontalière a permis à ses souverains, les seigneurs de Gramont, d'être seuls maîtres - après Dieu - sur leurs terres de Bidache.*

*Le château de la famille de Gramont appartient au Duc de Guiche. De ce monument, il ne reste qu'un donjon circulaire de l'époque médiévale, des façades, bas-reliefs, frontons triangulaires et porte d'entrée datant de la Renaissance.*

*C'est dans ce domaine prestigieux que se sont déroulées les épreuves du trente-troisième Cross National, où 2 400 Sapeurs-Pompiers se sont mesurés avec fougue. Record de participation battu de plus de dix pour cent, par rapport à l'année précédente. Pour l'an prochain, les organisateurs sont plus qu'optimistes, prévoyant 3 500 compétiteurs à Chantilly, dans l'Oise. Encore à l'ombre d'un superbe château, celui des Condé.*

### UNE ORGANISATION DIGNE D'ELOGES

Le Colonel VERGE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques, peut être fier du déroulement de cette épreuve. Il a su communiquer sa ferveur à ses collaborateurs, obtenant un sans-faute.

Sur place, les responsabilités reposaient sur le Commandant Daniel GARCIA, Chef de Corps du District "B.A.B." (Biarritz-Anglet-Bayonne). Avec une antenne déployée à Bidache, avec le concours du Centre de Secours local que dirige le Lieutenant Albert LARRE. Ce Centre de Secours défend dix communes et 5 000 habitants. Il a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1963.

Chaque Sapeur-Pompier des Pyrénées-Atlantiques a soutenu une pierre de cet édifice, qui s'est révélé majestueux. D'autant qu'il a été éclairé d'un ardent soleil. L'éclatant le parcours de ses rayons dorés, l'astre lumineux donnait au paysage un aspect fantastique, que découpent, au loin, les cimes du massif pyrénéen.

S'ajoutant à une parfaite maîtrise du moindre détail, par des organisateurs de haut vol, l'environnement a été fort apprécié. Au moins autant par les crossmen que par l'ensemble des délégations les accompagnant.

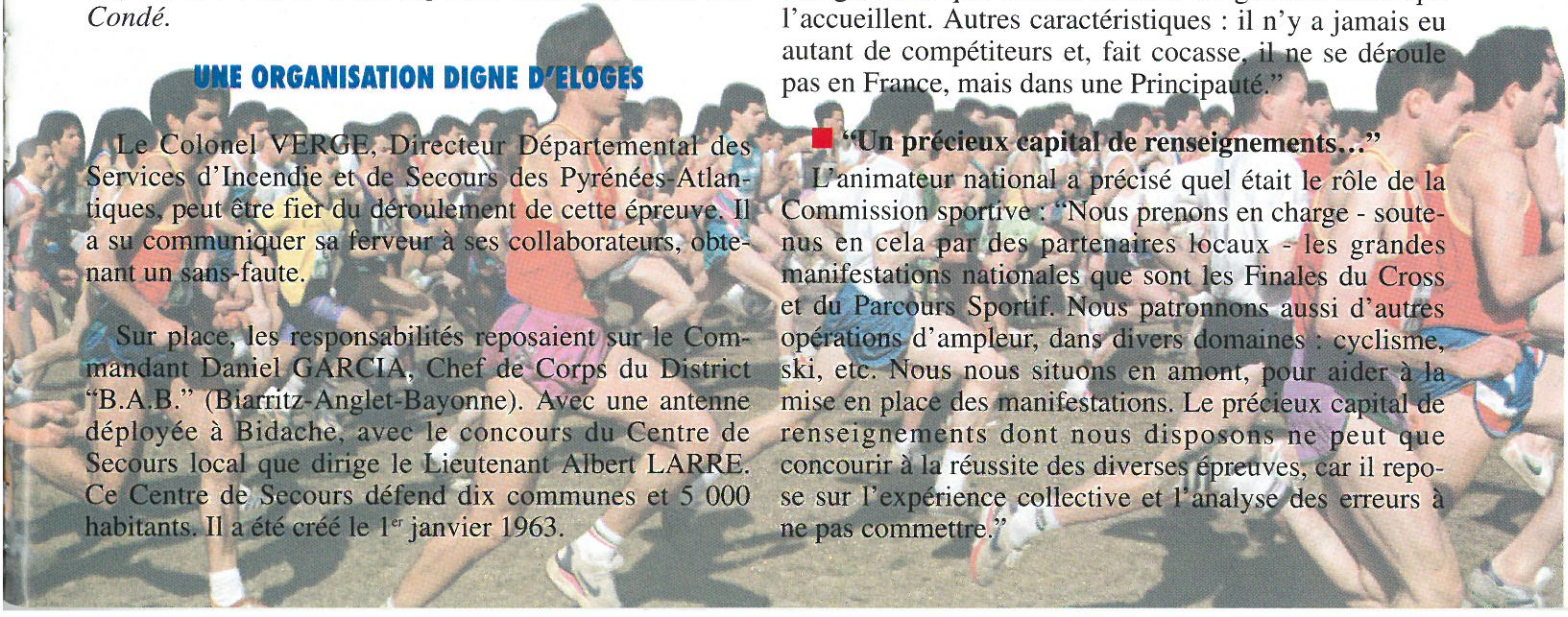
### ANIMATEUR NATIONAL DE LA COMMISSION SPORTIVE, LE COLONEL BOURGEOIS EST ENTOURÉ DE DIX-SEPT MEMBRES

Depuis quatre ans, le Colonel BOURGEOIS anime la Commission sportive des Sapeurs-Pompiers de France, dont le Colonel JANVIER est Président de droit. Il est entouré de dix-sept membres, dont le Médecin-Colonel GRAVIER.

"C'est une bonne équipe, qui ne fait pas beaucoup de bruit mais accomplit énormément de travail. Ses membres sont désignés - parmi les Sapeurs-Pompiers en activité exclusivement - pour leurs compétences et en fonction des diverses régions" commente le Colonel BOURGEOIS, qui ajoute : "Cette année, ce Cross National a la particularité de se dérouler dans un petit village, alors que ce sont souvent les grandes villes qui l'accueillent. Autres caractéristiques : il n'y a jamais eu autant de compétiteurs et, fait cocasse, il ne se déroule pas en France, mais dans une Principauté."

### ■ "Un précieux capital de renseignements..."

L'animateur national a précisé quel était le rôle de la Commission sportive : "Nous prenons en charge - soutenus en cela par des partenaires locaux - les grandes manifestations nationales que sont les Finales du Cross et du Parcours Sportif. Nous patronnons aussi d'autres opérations d'ampleur, dans divers domaines : cyclisme, ski, etc. Nous nous situons en amont, pour aider à la mise en place des manifestations. Le précieux capital de renseignements dont nous disposons ne peut que concourir à la réussite des diverses épreuves, car il repose sur l'expérience collective et l'analyse des erreurs à ne pas commettre."



Le parcours, dessiné par la Commission et les organisateurs départementaux, donnait toutes satisfactions au Colonel BOURGEOIS : "Il ne présente pas d'obstacles majeurs, sauf deux plans fortement inclinés et une courte ligne droite à l'arrivée. Mais c'est un terrain de cross, pas l'autoroute !"

### ■ "Faire du sport, pas casser la croûte !"

Les projets de la Commission sportive nationale sont multiples. Le Colonel BOURGEOIS les a exposés : "En premier lieu, continuer à mettre sur pied des animations cohérentes, en jumelant notamment les épreuves adultes avec celles des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Nous avons remis à jour tous nos règlements, pour être en phase avec ceux de la Fédération Française d'Athlétisme. Nous travaillons à l'élaboration d'un guide de l'organisation, concernant le cross et le parcours sportif. Je peux d'ores-et-déjà annoncer que le prochain Cross National se déroulera à Chantilly, dans l'Oise. Pour 1995, ce sera le Rhône qui en sera l'héritier.

Notre objectif est de concilier l'effort physique et la détente, mais avec rigueur. Il est bien entendu qu'on vient à de telles manifestations pour faire du sport, pas pour casser la croûte !"

### 250 SAPEURS-POMPIERS ET 50 CIVILS MOBILISES

Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques, le Colonel VERGE préside aussi les Amicales des Sapeurs-Pompiers du Grand Sud-Ouest et l'Union Régionale Aquitaine-Limousin.

C'est lui qui a retenu le site de Bidache, en raison de la qualité de l'environnement. "Le Ministre a désigné la zone, j'ai choisi l'endroit, comme les textes le stipulent" précise le Directeur Départemental.

Et d'ajouter : "Il a fallu plus d'un an de préparation. L'an dernier, certains de nos gars, accompagnés d'élus, étaient allés en repérage, à Tarbes, pour étudier le savoir-faire de leurs collègues. Je crois que la leçon a porté. Le Président de l'Union Départementale, le Lieutenant BORDENAVE, est d'ailleurs aussi ravi que moi. Nous avons mobilisé 250 Sapeurs-Pompiers et 50 civils, mais le résultat est là. Quand 2 400 sportifs foulent un terrain, il ne faut pas d'imprécision. Il me semble que nous avons plutôt bien relevé ce défi..."

### LE B.A. BA DU "B.A.B."

Le "B.A.B.", ça se mange ? Pas du tout, il s'agit du District regroupant Biarritz, Anglet et Bayonne !

Un Corps de Sapeurs-Pompiers dépend du B.A.B., placé sous l'autorité du Commandant Daniel GARCIA. Il protège les 150 000 habitants de ce secteur, dont la population double aux premiers beaux jours.

88 Professionnels et 72 Volontaires assurent annuellement 7 000 interventions, la moitié nécessitant le déplacement de V.S.A.B. Autour de la caserne principale, douze Centres de Secours quadrillent le secteur, servis par 600 Sapeurs-Pompiers.

"Lieu de passage privilégié entre la France et l'Espagne, ce secteur est celui de la conjonction des autoroutes A 63 et A 64. Les risques sont majoritairement d'ordre routier. Cependant, il convient de ne pas négliger les autres facteurs potentiels : ports, voies ferrées, lignes aériennes, etc. Concernant les risques marins, nous disposons d'une équipe de plongeurs spécialisés" précise le Commandant GARCIA, dont l'Etat-Major est constitué d'un Capitaine, de six Lieutenants et de Services de Santé.

### LES MEDAILLES DE LA PREMIERE HEURE

Avant que ne soient donnés les départs, une aimable réception était organisée à l'Hôtel de Ville de Bidache, à l'invitation de M. Félix GIL, Maire du village.

Afin de les remercier, cinq personnes ont reçu des distinctions : des Médailles du Mérite Fédéral. Les récipiendaires étaient Félix GIL, Maire de Bidache ; Jean-Jacques LASSERRE, Conseiller Général de Bidache et Conseiller Régional d'Aquitaine ; le Médecin-Commandant MALFAIT ; le Lieutenant Albert LARRE, Chef du Corps de Bidache ; le Commandant ETCHEVERY, ex-sélectionné aux Jeux Olympiques de Rome, en saut à la perche.

Ces distinctions ont été remises en présence de nombreuses personnalités, dont le Colonel FEYZEAU (de la Direction de la Sécurité Civile), le Colonel HASSELWEILLER et le Médecin-Commandant GONZALES (représentant tous deux le Colonel JANVIER, Président de la F.N.S.P.F.), etc.

### ■ "Heures de gloire et de douleur..."

Premier à prendre la parole, M. Félix GIL, avec un accent aussi savoureux que rocailleux, déclarait : "C'est un honneur, autant qu'un plaisir, d'accueillir autant de Sapeurs-Pompiers à Bidache. Notre château, et les animations qui l'entourent, attirent aussi beaucoup de monde dans ce site merveilleux, qui a connu de riches heures, faites de gloire et de douleur. Ce territoire n'est pas tout à fait intégré à la France, mais je ne revendique pas l'autonomie, car l'économie locale ne le souffrirait pas. Les richesses d'antan s'amenuisent. Elles ne sont plus celles de l'époque où Henri de Navarre avait une maîtresse à Bidache et s'y rendait souvent, ce qui concourait à la prospérité du lieu". Propos empreints de délicieuse malice, s'achevant par de vifs remerciements adressés aux organisateurs et à l'ensemble de l'auditoire.

Le Colonel VERGE déclinait sur le même thème des congratulations, avant de laisser la parole à M. Jean-Jacques LASSERRE. Ce dernier soulignait aussi sa satisfaction et levait un voile sur l'histoire locale : "Félix GIL, Maire de Bidache, est un des vôtres. Il est Lieutenant Honoraire. Il a été Chef du Corps de Bidache, dès 1963, à la demande de Vincent POCHELU, alors Maire et Conseiller Général de Bidache."

### TOP DEPART POUR LES 2 400 SPORTIFS

### ■ Et de quatre pour Didier COUTURIER

Brève fut la levée des couleurs, sans revue des délégations. Le temps était déjà compté, avant même que les chronométreurs n'officient...



Premiers à partir : les Vétérans 2. Se détachant au cinquième kilomètre, le Normand Didier COUTURIER, d'Yvetot (76), semblait voler. Pas la victoire, en tous cas, qu'il remportait pour la quatrième fois. Il devançait - très largement - le Marnais Jean-Marie METAYER et le Breton du Finistère Arnel LE GALLEC. Commentaires du vainqueur : "Je suis satisfait. C'est un bon circuit. J'encourage tous les Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime à me suivre !"

*N.D.L.R. : il en a de bonnes, lui ! Courir aussi vite sur 7 360 mètres...*

### ■ Belle prestation des Cadets

Ayant à parcourir 4 480 mètres, les Cadets ont accompli l'épreuve avec enthousiasme. Un groupe de jeunes filles très enjouées scandait "Loiret, Loiret, la, la, la, la, la, la" sur un ton frénétique. Ces encouragements ont galvanisé les Cadets. Mais pas ceux auxquels ils s'adressaient. Car le palmarès, dans cette catégorie, fut le suivant : 1<sup>er</sup> Bertrand PEST (Bas-Rhin), 2<sup>ème</sup> Loïc HUARD (Calvados), 3<sup>ème</sup> Sébastien PILLOT (Vosges).

### ■ Heu-reuses, les filles !

Les Féminines avaient 3 980 mètres à fouler. Au classement général, le palmarès s'établissait ainsi : 1<sup>ère</sup> Barbara BOUSSICAUT (Montfaucon), 2<sup>ème</sup> Françoise ROYE (Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris), 3<sup>ème</sup> Nathalie DESFORGES (Nantes). La première, Barbara, récidivait, car elle fut Championne de France Juniors, à Auxerre. Ses 21 printemps lui ont donné des ailes ! Nathalie la Nantaise participait pour la première fois au Cross National, après avoir remporté le Cross Inter-Régional d'Amboise. "Je suis heureuse" confiait-elle, au bord des larmes... de joie !

### ■ Une Championne pour la Charente

Qui, de la Championne ou de son Directeur Départemental, était le plus heureux ? "Elle", c'est Cécile PAGOT, âgée de dix-sept ans, qui courait en catégorie Cadettes. Son père est Adjudant-Chef Professionnel au Centre de Secours Principal de Cognac. "Lui", c'est le Lieutenant-Colonel Jean-Yves DELANNOY. Hilare et ému à la fois, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Charente a explosé : "C'est la première fois que la Charente compte une Championne de France. Pour sa première participation à ce niveau, Cécile nous a enthousiasmés..."

*N.D.L.R. : oui, on a remarqué, cher Lieutenant-Colonel !*

### ■ Vanessa au paradis... ou presque !

Pour sa seconde participation au Cross National, Vanessa DIALLO s'est classée troisième, chez les Cadettes. Originnaire de Saint-Rambert-en-Bugey, dans l'Ain, elle était radieuse. Pour un peu, elle se serait cru au paradis, Vanessa !

### ■ Troisième victoire pour Frédéric ANTUNES

Troisième participation, troisième victoire, pour Frédéric ANTUNES, de Pontarlier (Doubs). Là c'était chez les Juniors, les années précédentes chez les Cadets, pour

ce licencié F.F.A. Il a devancé Alain BOURGOIN, du Pas-de-Calais, et Fabrice MEYER, de l'Essonne.

### ■ 42 ans, course en tête, pour Michel LELUT

Très grand vainqueur, Michel LELUT, du Gard. Ses 42 ans ne l'ont pas empêché d'être en meilleure forme que l'année dernière, et même que l'année précédente. Sans paraître souffrir, il a parcouru les 9 340 mètres du circuit et endossé le maillot de la victoire. Il a ainsi battu Pierre BRICE, des Vosges, et Gilbert FAVRE, de Saône-et-Loire.

### ■ Hubert CHARLES distance ses 459 suiveurs

Dans la catégorie Seniors, la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris a régné sans partage. 10 780 mètres étaient à couvrir. Hubert CHARLES a fait la course en tête, du haut de ses trente ans. Depuis 1987, il a toujours occupé une des marches du podium, dont quatre fois au plus haut niveau. "L'an prochain, ce ne sera pas le cas, car je pense courir en équipe de France civile" estimait le vainqueur, sans la moindre trace visible d'épuisement.

Chez les Seniors, avec 460 participants, le record d'affluence a été battu. Hubert CHARLES n'a pas été pour autant très inquiet par cette meute de suiveurs, d'où ont émergé, après lui, Jacques BLANCHARD et Mohamed OBI, tous deux étant - comme Hubert CHARLES - Sapeurs-Pompiers à la B.S.P.P.

## DE GRANDS MOMENTS D'EMOTION

Cette trente-troisième édition du Cross National des Sapeurs-Pompiers laissera d'agréables traces dans les mémoires de ceux qui y ont participé, même en tant que spectateurs. Car les prestations ont été de qualité, à tous niveaux. Un des éléments les plus représentatifs étant la démonstration d'U.L.M. et les sauts de l'équipe de France des Sapeurs-Pompiers parachutistes du Commandant Jacques COUSIN, de Creil.

Lors de la proclamation des résultats, dans une salle réservée à la pratique de la pelote basque, à Biarritz, de grands moments d'émotion ont été partagés, dans une ambiance électrique, voire explosive. La foule s'est déchaînée, au moment de l'annonce du classement général. L'Ille-et-Vilaine a été sacrée Championne 1993, devant l'Ain, la Seine-Maritime, l'Oise, etc.

Parmi les officiels présents, une jeune femme paraissait tendue. Elle était candidate au renouvellement de son siège de Député des Pyrénées-Atlantiques. Aujourd'hui, elle a gagné ! Mieux, elle est devenue Ministre de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit de Michèle ALLIOT-MARIE. Sa discipline habituelle se dispute plus dans les salons que sur les sols glissants des prairies et forêts. Bien que la politique impose, elle aussi, une bonne dose de forme physique. A la Jeunesse et aux Sports, Madame le Ministre devra en faire preuve...

Marc AYACHE et Lucien DJANI  
Attachés de Presse de la Société S.D.F.-EPURE  
Tous droits réservés à ladite Société

VOTRE CONCESSIONNAIRE :  
**DAUPHINE POIDS LOURDS**

1 et 3, route de Lyon  
38120 SAINT-EGREVE  
Tél. : 76 75 07 54



Mercedes-Benz

CLASSEMENT DE L'ISERE PAR CATEGORIE  
AU CLASSEMENT GÉNÉRAL, L'ISERE PREND LA 13<sup>ÈME</sup> PLACE

**VETERANS II**

272 participants classés  
Meilleure performance : 24'38"  
Distance : 7 360 m  
Classement par équipe : 23<sup>ème</sup> sur 60

Place	Participant.....	Performance
1 <sup>er</sup>	Didier COUTURIER d'Yvetot (76).....	24'38"
2 <sup>ème</sup>	Jean-Marie METAYER de Mourmelon-le-Petit (51).....	25'23"
20 <sup>ème</sup>	Albert MILLET de Monestier-de-Clermont.....	27'26"
86 <sup>ème</sup>	Claude SPERONE du Touvet.....	29'40"
172 <sup>ème</sup>	Francis GAIGA du Touvet.....	32'34"

**CADETS**

291 participants classés  
Meilleure performance : 14'25"  
Distance : 4 480 m  
Classement par équipe : 8<sup>ème</sup> sur 64

Place	Participant.....	Performance
1 <sup>er</sup>	Bertrand FEIST d'Oberlauterbach (67).....	14'25"
10 <sup>ème</sup>	Yannick GODOYE de Vignieu.....	14'59"
20 <sup>ème</sup>	Alexandre DOS SANTOS de La Mure.....	15'26"
46 <sup>ème</sup>	Nicolas MANGANI de La Mure.....	15'50"
175 <sup>ème</sup>	Julien JOUVEL de Saint-Egrève.....	17'37"

**JUNIORS**

316 participants classés  
Meilleure performance : 22'42"  
Distance : 7 360 m  
Classement par équipe : 16<sup>ème</sup> sur 71

Place	Participant.....	Performance
1 <sup>er</sup>	Frédéric ANTUNES de Pontarlier (25).....	22'42"
2 <sup>ème</sup>	Alain BOURGEOIS d'Auchel (62).....	23'51"
19 <sup>ème</sup>	Laurent DEBROSSE de La Mure.....	25'38"
92 <sup>ème</sup>	Medhi BOUDJEMA de Montalieu.....	27'42"
93 <sup>ème</sup>	Ismaël PEYRE de Beaucroissant.....	27'42"

**VETERANS I**

337 participants classés  
Meilleure performance : 29'10"  
Distance : 9 340 m  
Classement par équipe : 26<sup>ème</sup> sur 71

Place	Participant.....	Performance
21 <sup>ème</sup>	Maurille KALI de Villard-de-Lans.....	31'49"
133 <sup>ème</sup>	André BLANC de Saint-Georges-d'Espéranche.....	34'51"
151 <sup>ème</sup>	Jozo PAJIC de Chamaghieu.....	35'11"
162 <sup>ème</sup>	Fernand RABATEL de Gillonay.....	35'25"
163 <sup>ème</sup>	Roland REY de Voiron.....	35'27"

**SENIORS**

376 participants classés  
Meilleure performance : 31'54"  
Distance : 10 780 m  
Classement par équipe : 32<sup>ème</sup> sur 79

Place	Participant.....	Performance
110 <sup>ème</sup>	Virgille GADEBOIS de Gières.....	37'21"
134 <sup>ème</sup>	Philippe RUFFET d'Echirolles.....	37'53"
150 <sup>ème</sup>	Thierry HUMBERT de Fitialieu.....	38'07"
188 <sup>ème</sup>	Bruno VEYRET de Fitialieu.....	38'59"
207 <sup>ème</sup>	Philippe ROUDON de Grenoble.....	39'24"





# E. LECLERC

**VIENNE - ESTRESSIN**

**HYPERMARCHÉ**

et

**CAFETERIA**

**HORAIRE D'OUVERTURE**

- du lundi au jeudi de 9 h à 20 h
- le vendredi de 9 h à 21 h
- le samedi de 8 h 30 à 20 h



**OUVERTE 7 JOURS SUR 7**

# Grand' place

**Le Centre Commercial Régional**

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,  
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces  
et service en tout genre**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM  
Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6

# 33<sup>ème</sup> Cross National

## CADETTES

56 participantes classées  
Meilleure performance : 16'07"  
Distance : 3 980 m  
Classement par équipe : 6<sup>ème</sup> sur 6

Place	Participante	Performance
1 <sup>ère</sup>	Cécile PAGOT du CSP de Cognac (16)	16'07"
31 <sup>ème</sup>	Delphine BESSON de Gières	20'39"
38 <sup>ème</sup>	Sévrine CRISPINO du Canton-de-Vif	21'38"
45 <sup>ème</sup>	Carine MUTTE de Vizille	23'09"
49 <sup>ème</sup>	Nadège SOUVERRAIN de St-Etienne-de-St-Geoirs	24'04"

## JUNIORS FEMININES

62 participantes classées  
Meilleure performance : 16'02"  
Distance : 3 980 m  
Classement par équipe : 3<sup>ème</sup> sur 9

Place	Participante	Performance
1 <sup>ère</sup>	Sonia CATHANO de la DDSIS de Melun (77)	16'02"
2 <sup>ème</sup>	Sylvette BERTHET d'Ambronay (01)	16'48"
5 <sup>ème</sup>	Laurence BERNARD de Gières	17'36"
10 <sup>ème</sup>	Valérie PICCARRETA de Gières	18'01"
39 <sup>ème</sup>	Agnès GRAND de Domène	20'50"

## SENIORS FEMININES

107 participantes classées  
Meilleure performance : 15'25"  
Distance : 3 980 m  
Classement par équipe : non classé

Place	Participante	Performance
1 <sup>ère</sup>	Barbara BOUSSICAULT de Montfaucon (49)	15'25"
2 <sup>ème</sup>	Françoise ROY de la B.S.P. de Paris	15'42"
3 <sup>ème</sup>	Nathalie DESFORGES de Vertou (44)	15'52"
40 <sup>ème</sup>	Behdja LADADRA de Domène	18'41"
91 <sup>ème</sup>	Sonia SZCZUPIEL de Voiron	22'10"

## CLASSEMENT GENERAL PAR DEPARTEMENT

1 <sup>er</sup> Ille-et-Vilaine	19 <sup>ème</sup> Vienne	37 <sup>ème</sup> Nord
2 <sup>ème</sup> Ain	20 <sup>ème</sup> Loiret	38 <sup>ème</sup> Indre-et-Loire
3 <sup>ème</sup> Seine-Maritime	21 <sup>ème</sup> Bas-Rhin	39 <sup>ème</sup> Côte-d'Or
4 <sup>ème</sup> Eure-et-Loir	22 <sup>ème</sup> Vendée	40 <sup>ème</sup> Cher
5 <sup>ème</sup> Haut-Rhin	23 <sup>ème</sup> Sarthe	41 <sup>ème</sup> Orne
6 <sup>ème</sup> Vosges	24 <sup>ème</sup> Maine-et-Loire	42 <sup>ème</sup> Haute-Garonne
7 <sup>ème</sup> Calvados	25 <sup>ème</sup> Marne	43 <sup>ème</sup> Dordogne
8 <sup>ème</sup> Gironde	26 <sup>ème</sup> Moselle	44 <sup>ème</sup> Charente
9 <sup>ème</sup> Oise	27 <sup>ème</sup> Manche	45 <sup>ème</sup> Val-d'Oise
10 <sup>ème</sup> Loir-et-Cher	28 <sup>ème</sup> Yvelines	46 <sup>ème</sup> Haute-Saône
11 <sup>ème</sup> Loire-Atlantique	29 <sup>ème</sup> Eure	47 <sup>ème</sup> Indre
12 <sup>ème</sup> Côtes-d'Armor	30 <sup>ème</sup> Yonne	48 <sup>ème</sup> Ardèche
<b>13<sup>ème</sup> Isère</b>	31 <sup>ème</sup> Drôme	49 <sup>ème</sup> Tarn
14 <sup>ème</sup> Essonne	32 <sup>ème</sup> Loire	50 <sup>ème</sup> Pyrénées-Atlantique
15 <sup>ème</sup> Rhône	33 <sup>ème</sup> Somme	51 <sup>ème</sup> Haute-Loire
16 <sup>ème</sup> Seine-et-Marne	34 <sup>ème</sup> Ardennes	52 <sup>ème</sup> Tarn-et-Garonne
17 <sup>ème</sup> Mayenne	35 <sup>ème</sup> Pas-de-Calais	
18 <sup>ème</sup> Saône-et-Loire	36 <sup>ème</sup> Puy-de-Dôme	

# ROUX HERR

**EXPERT D'ASSURES**

**UNE SOCIETE REGIONALE  
50 EXPERTS ET CONSULTANTS  
INTERVENANT SUR LES REGIONS  
RHONE-ALPES AUVERGNE**

**UN AUTRE APPEL D'URGENCE : 78 34 20 29**

**LA RAPIDITÉ ET LA COMPÉTENCE D'UN EXPERT AU SERVICE DES SINISTRÉS**

**SIEGE SOCIAL :**

**Parc de la Chauderaie**

**2, chemin de la Chauderaie - 69340 FRANCHEVILLE**

**Tél. : 78 34 20 29 - Fax : 78 34 81 46**

## LE CONTRAT QUALITE



c'est l'engagement permanent de  
votre concessionnaire RENAULT  
AUTO LOSANGE d'assurer à ses  
clients le meilleur niveau de  
prestation.

**Du LUNDI au SAMEDI - 6 jours / 7  
de 8 h à 18 h 30**

- VENTES ET LOCATIONS LONGUE DURÉE
- RÉPARATIONS MÉCANIQUES ET CARROSSERIE
- VENTE ACCESSOIRES ET LIBRE SERVICE PIECES
- RENAULT MINUTE : ENTRETIEN

SANS RENDEZ-VOUS



**RENAULT**  
L'ES VOITURES  
A VIVRE

## AUTO LOSANGE

Boulevard Paul Langevin - 38601 Fontaine Cedex

Tél. : 76 28 22 22





DJ/CL N° 816



*Fédération Nationale  
des Sapeurs-Pompiers Français*

Association créée en 1882, citée à l'Ordre de la Nation  
couronnée par l'Académie Française.

PARIS, le 27 OCT. 1992

Le PRESIDENT

à

Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
et de la Sécurité Publique  
Direction de la Sécurité Civile

1, place Beauvau  
75008 PARIS

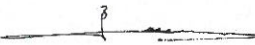
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la lettre qu'a reçue  
Madame Odile Sapeur-Pompier Volontaire, employée à la mairie de  
dans l'Isère.

Cette mesure prise par un élu municipal à l'encontre d'un de ses  
employés, par ailleurs sapeur-pompier volontaire, démontre, s'il en était  
besoin, les difficultés rencontrées par les sapeurs-pompiers volontaires pour  
assumer leurs missions.

Tant que l'Etat et les collectivités territoriales réagiront de la sorte,  
il sera bien difficile de régler avec les employeurs du secteur privé les  
problèmes liés à la disponibilité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma  
haute considération.

  
Bernard JANVIER

P. J. : 1  
Copie transmise à  
M. le Lieutenant JEYMOND

# Difficultés rencontrées par les Volontaires

**pour  
assumer  
leurs missions**

DEPARTEMENT DE L'ISERE

MAIRIE  
DE

Le 7 Août 1992

Madame Odile  
Chemin

38

Tél.

N. Réf. n° 92-206

V. Réf.

Objet: Non autorisation de sortie pour  
Appel BIP du Centre de Secours.

Madame,

Compte-tenu des "perturbations" dans le travail occasion-  
nées par votre absence lors de l'appel du "B I P",

J'ai le regret de vous informer, qu'à compter de ce jour,  
vous ne serez plus autorisée à vous absenter pour ce motif.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments  
distingués.

Le Maire,





# Alpes Sport Auto



CENTRE DEKRA  
VEHICULES  
+ 5 ANS



DEKRA

TOUS LES LUNDIS  
SUR RENDEZ-VOUS

**VOTRE CONCESSIONNAIRE DEPUIS 40 ANS**

111, avenue Gabriel Péri

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES - Tél. : 76 54 52 36

ATELIER ET MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE - OUVERT SAMEDI MATIN DE 9 H À 12 H

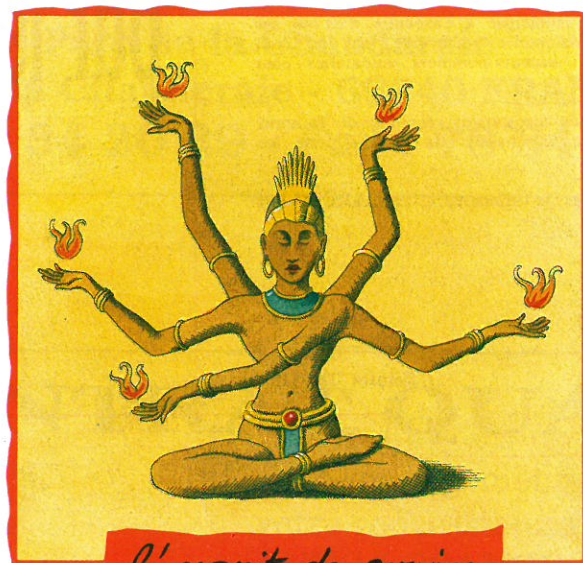
**CARROSSERIE DES GLAIRONS**

TOUTES MARQUES - AGRÈMENTS ASSURANCES

Rue Diderot - 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES - Tél. : 76 63 15 93

*une autre  
manière*

## Le confort à votre idée.



*l'esprit de service*



La Maison de l'Énergie

REPERAGE

Case réservée au n° 15434

# Remise de décorations

## pour conduite héroïque lors de la catastrophe de Vaison-la-Romaine

Le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers a décerné en date du 2 avril 1993 la Médaille d'Argent de la Reconnaissance Fédérale à trois de nos collègues :

- l'Adjudant-Chef Roland HENNEBERT
- le Caporal Louis ABBENANTE
- le Sapeur-Pompier Didier HENNEBERT

pour leur action courageuse lors des graves inondations de Vaison-la-Romaine, le 22 septembre 1992.

Nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

La remise de cette distinction sera effectuée prochainement.

Nous ne manquerons pas d'y revenir.

Vendredi 28 mai dernier avait lieu la remise de la Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à trois de nos camarades qui s'étaient conduits héroïquement lors du cataclysme à Vaison-la-Romaine le 22 septembre 1992.

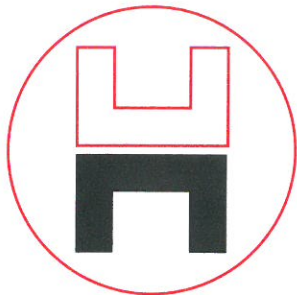
C'est exceptionnellement après le Conseil d'Administration qui se tenait à La Tour du Pin et après une brève mais amicale allocution rappelant les faits, que le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Vice-Président de l'Union Départementale, Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, remettait les insignes de leur distinction à l'Adjudant-Chef Roland HENNEBERT, au Caporal Louis ABBENANTE et au Sapeur-Pompier Didier HENNEBERT.

M. BOURDIER, Conseiller Général et Maire de La Tour du Pin ; le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ; le Lieutenant-Colonel BLANC, Président d'Honneur ; le Lieutenant JEY-MOND, Président de l'Union Départementale de l'Isère ; les I.A.D. Capitaine LANGLAIS, Capitaine MARION, Capitaine BRUNEL, Capitaine MATHIEU ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration dont le Vétéran Capitaine ARBARETTAZ assistaient à cette cérémonie qui était suivie d'un apéritif et d'un buffet de grande qualité.

### **La revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" est la seule et unique publication de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère**

Chers annonceurs, merci de votre fidèle collaboration.

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Luc AYACHE est la seule personne habilitée par notre Union Départementale à recueillir vos annonces publicitaires destinées à être insérées dans notre organe de presse (voir page 96).



# CELETTE®



## N° 1 DU CONTROLE ET DE LA REPARATION CARROSSERIE

**13, route de Bèchevienne - VIENNE-ESTRESSIN - Isère**  
**TÉL. : 74 57 59 59**

**elf atochem**



38560 JARRIE  
Tél. : 76.39.73.73

**elf atochem**



Avenue Robert Huant  
38190 BRIGNOUD  
Tél. : 76.71.40.07

Avec ses établissements industriels de BRIGNOUD et JARRIE,  
ELF ATOCHEM apporte une contribution essentielle  
au dynamisme de l'Isère

- 1 100 personnes
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne
- des investissements porteurs d'avenir en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la sécurité.

# Départementalisation

## Lettre à tous les candidats à l'élection législative en Isère

51

Monsieur,

Vous êtes candidat à l'élection législative de mars prochain, et comme tous les candidats vous allez, si ce n'est déjà fait, être l'objet de sollicitations et autres propositions de toute nature pour conduire votre action future une fois installé au Palais Bourbon.

Les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère, regroupés au sein de leur Union Départementale dont vous n'ignorez pas l'existence, souhaitent vous entretenir d'un fait de société qui les concerne et ne peut pas vous laisser indifférent.

La loi du 6 février 1992 a prévu que leur Corps actuellement sous tutelle municipale allait devenir départemental à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1993.

Il n'en a rien été comme nous le savons tous, car la précipitation de cette mesure ne permettait pas son application dans les délais énoncés.

Un amendement voté le 24 décembre 1992 a reporté les effets de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 1995, amendement lui-même confirmé par un autre en date du 27 janvier 1993 donnant par cette loi une possibilité au Conseil Général de la faire appliquer ou non selon que la population dépasse 500 000 habitants. D'autres spécificités techniques figurent aussi dans le texte, qu'il n'est pas utile de développer ici.

Sachez donc que le département de l'Isère pourrait dans ce cas se trouver exonéré de l'application de cette loi et pourrait conserver son statut municipal aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Il ne nous appartient pas aujourd'hui de dire ce qu'il y aura lieu de faire le moment venu. Les élus de l'Assemblée Départementale devront se déterminer prochainement en toute connaissance de cause.

Ce que vous devez savoir à ce sujet, et que nous croyons utile de porter à votre connaissance, est que nos collègues sont inquiets des attermolements législatifs de la promulgation de cette loi deux fois amendée et insérée dans des chapitres pas toujours adaptés à leur cadre, laissant augurer que l'épilogue n'est pas atteint. Si certaines organisations les concernant ont été interrogées, il n'en est pas moins vrai que le Sapeur-Pompier de base n'a pas été consulté et s'en étonne.

Candidat parlementaire, vous êtes aussi le plus souvent édile municipal.

A ce titre, détenteur quelquefois d'un Corps de Sapeurs-Pompiers, vous en connaissez toute la valeur et l'engagement qui est le sien.

Vous avez autorité sur lui comme vous êtes aussi par la loi responsable de la sécurité dans votre commune.

La départementalisation vous conservera la responsabilité mais vous retirera l'autorité ; ce qui vous en conviendrez ne corres-

pond pas à la décentralisation que la loi vous a octroyée et dont vous rappelez chaque fois qu'il vous en est possible que ses limites sont encore trop restreintes à votre goût.

Quant au coût de cette nouvelle disposition, qui ne provoque pas un enthousiasme débordant chez nos collègues, c'est le moins que l'on puisse en dire, elle ne vous épargnera pas le versement d'une contribution le plus souvent supérieure à celle que vous versez actuellement, sans oublier que les impôts départementaux seront considérablement revus à la hausse.

La départementalisation des matériels a été une bonne mesure dans notre département. Elle vient de commencer.

Il lui faudra encore quelques années pour atteindre l'objectif défini, à savoir doter intelligemment tous les Corps avec des engins adaptés à leur secteur et leur permettant d'assurer leur mission avec efficacité.

Notre souhait, pour conclure, serait que cette loi, si elle devait être appliquée, le soit aussi sans éliminer quiconque et dans le respect de tous.

Que les décrets et règlements qui en découleront soient clairs et sans ambiguïté et surtout que la date d'application, si elle devait rester au 1<sup>er</sup> janvier 1995, n'en soit que la date de début ; en échelonnant sur 5 ans par exemple, la limite des textes.

Ce qui serait encore mieux, c'est que les choses restent en l'état, car rien ne prouve que cela ira mieux dans cette nouvelle structure.

Les années passées, plaident au contraire pour la valeur du système en place qui est celui qui existe dans ce grand pays que sont les Etats-Unis d'Amérique.

Nous vous demandons de méditer ces propos et d'en tirer toutes les conséquences le moment venu.

Concernant un autre point de notre situation, nous voudrions que vous sachiez que les Sapeurs-Pompiers Volontaires n'ont toujours pas vu leur disponibilité réglée par des textes réglementaires.

Certes, un Conseil Départemental a vu le jour récemment. Nous en prenons acte. Mais les vraies dispositions ne sont pas prises, à commencer par la circulaire promise incitant les administrations ou collectivités locales à favoriser la disponibilité de leurs employés Sapeurs-Pompiers Volontaires par ailleurs.

Si la volonté publique n'y est pas, l'entreprise privée n'aura aucune raison de s'aligner. Ça aussi c'est de votre responsabilité. Nous comptons sur vous.

*Le Conseil d'Administration  
de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère*

# Teisseire

L'eau sans Teisseire c'est maso !



*Partagez  
nos découvertes*

**GRENOBLE**  
28, Bd Edouard Rey  
Tél. : 76 46 84 24

**VOIRON**  
8, rue des Terreaux  
Tél. : 76 05 48 22

Lic. A 1026



## FIT profilés

**hutchinson**

tous profilés en caoutchouc ou plastique

**Le Pomarin - B.P. 17**

**38430 MOIRANS**

**Tél. : 76 35 79 00**

**Télécopie : 76 35 79 09**

**Télex : 320 781 F**

**BIDERMANN** Fournisseur  
Uniformes **A**dmistrations  
**C**ollectivités

### FABRICANT - VENTE DIRECTE

**- Tenue de feu :**

2 pièces ou combinaison en kermel ou proban, chemise F1, veste cuir, bottes, ceinturon, casquette, gilet matelassé, pull bande rouge...

**- Tenue de sortie :**

vareuse, pantalon, chemise, pull, cravate, chaussures, képi, ceinture sangle...

**- Tenues de loisirs :**

survêtement, sweat, tee-shirt, laine polaire, anorak, blouson matelassé...

**- Accessoires :**

lampes, porte-gant / tricoise, couteau + étui, écusson personnalisé, pucelle...

**N'HESITEZ PAS A NOUS INTERROGER**

**Tél. : 76.33.18.81 Fax : 76.33.19.91**

Rue des Montagnes de Lans - Z.I. Comboire  
38160 ECHIROLLES

*Le Président du Conseil Général  
de l'Isère*

CAB/CG/CH-937

Grenoble, le 13 avril 1993

Lieutenant,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre correspondance du 23 mars 1993 relative à la départementalisation des services d'Incendie et de Secours.

Comme vous me l'avez rappelé récemment, un amendement voté le 24 décembre 1992, a eu pour effet de reporter l'application de la loi au 1er janvier 1995. Un second amendement en date du 27 janvier 1993 a permis au Conseil Général de le faire appliquer ou non, selon que la population dépasse 500 000 habitants.

Je vous remercie de me faire part de la position de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. Je n'ignore pas que le Département de l'Isère pourrait être exonéré de l'application de cette loi. Ceci aurait pour conséquence pour les Sapeurs Pompiers de l'Isère, le maintien et la conservation de leur statut municipal.

Je tiens à vous signaler que cette réforme sera appliquée ou bien au contraire écartée au terme d'une consultation minutieuse.

C'est seulement lorsque tous les avis auront été recensés, que le Conseil Général de l'Isère prendra une décision sur le principe de la départementalisation des Services d'Incendie et de Secours.

Dans l'espoir que ces éléments répondront à votre attente,

Je vous prie d'agréer, Lieutenant, l'expression de ma considération distinguée.

*Alain Carignon*  
Alain CARIGNON

ASSEMBLÉE  
NATIONALERÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ**Michel DESTOT**Député de l'Isère  
Conseiller Général  
Conseiller Municipal de GrenobleConseil d'Administration  
de l'Union Départementale  
des Sapeurs Pompiers de l'Isère  
6, avenue Victor Hugo  
38170 SEYSSINET

N.réf/MD/NL/CG/6615 93

Grenoble, le 6 avril 1993

Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier dans lequel vous attirez mon attention sur la loi du 6 février 1992 qui prévoyait que les Corps de Pompiers, actuellement sous tutelle municipale, devaient devenir départemental à compter du 1er janvier 1993.

J'ai noté que vous étiez inquiet de ce que cette loi, ainsi que celle du 24 décembre 1992, ne soient pas promulguées et de votre souhait d'être associés lorsque son application sera d'actualité.

J'ai également relevé que le problème de votre "disponibilité" n'est toujours pas fixé par des textes réglementaires.

Je ne manquerai pas de faire part de ces remarques à mes collègues députés, et dans cette attente, je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Très cordialement*

*Michel Destot*  
Michel DESTOT

**Jean-Guy CUPILLARD**  
Vice-Président du Conseil Général  
chargé de l'Équipement et des Routes

Grenoble, le 16 mars 1993

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 mars dernier relative à l'évolution du statut des sapeurs-pompiers.

La modification des textes législatifs a ouvert un débat difficile. La période électorale n'est sans doute pas propice à une réflexion sereine. Il sera nécessaire, dans les prochains mois, de travailler ensemble, en associant tous les partenaires, afin de parvenir rapidement à un compromis qui satisfasse l'intérêt général.

Quelle que soit l'issue des prochaines élections, je reste à votre disposition pour approfondir notre réflexion commune sur cette question essentielle dans la bonne marche des services de sécurité civile.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments distingués et les meilleurs.

*Jean-Cupillard*  
Jean-Guy CUPILLARD

Le 18 Mars 1993

Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de l'Union Départementale  
des Sapeurs Pompiers de l'Isère  
6, avenue Victor-Hugo

38170 - SEYSSINET PARISSET

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu dans le cadre des élections législatives votre lettre.

Vous voudrez bien m'excuser de ne pas avoir pu vous faire une réponse détaillée. C'est pourquoi je souhaite vous donner un certain nombre d'éléments concernant mon programme.

J'espère que vous trouverez ci-joint une information et une orientation.

Je suis bien sûr à votre disposition pour vous rencontrer le plus tôt possible, une fois passée cette période électorale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Louis Mermaiz*

Louis MERMAZ

Alliance des Français pour le progrès - Parti Socialiste

*Claude Sagnard*

Adjoint au Maire de Grenoble

votre candidat aux prochaines  
élections législatives  
des 21 et 28 mars 1993

Grenoble, le 24 mars 1993

UNION DÉPARTEMENTALE  
DES SAPEURS POMPIERS  
DE L'ISÈRE  
6 avenue Victor Hugo  
38170 SEYSSINET PARISSET

*Cher Monsieur,*

C'est avec un intérêt tout particulier que j'ai pris connaissance de la correspondance que vous avez souhaité adresser aux candidats aux élections législatives des 21 et 28 mars 1993.

Je tiens à vous remercier, à cette occasion, de m'avoir confirmé les préoccupations des membres de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Isère.

D'ores et déjà, sachez que vous pouvez compter sur ma plus grande vigilance et attention concernant vos centres d'intérêt et préoccupations face à la départementalisation du corps des Sapeurs Pompiers.

Espérant poursuivre avec vous ce dialogue au-delà des prochaines échéances électorales et restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations. et des plus cordiales

Claude SAGNARD  
Adjoint au Maire de Grenoble  
*C. Sagnard*

# Assurances de l'Union Départementale

Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère  
au 1<sup>er</sup> janvier 1993

54

MONTANT DES GARANTIES	EN SERVICE	HORS SERVICE
DECES : Capital de : • marié sans enfant • par enfant à charge (1) • maximum total • célibataire	7 000 vacations 415 030 F 103 758 F 830 060 F 103 758 F	3 500 vacations 207 515 F 51 879 F 415 030 F 51 879 F
INVALIDITE PERMANENTE Capital proportionnel au taux d'invalidité retenu - 5 % franchise (sans franchise au-delà de 33 %) • invalidité de 100 % • invalidité de 35 % • invalidité de 15 %	7 000 vacations 415 030 F 145 260 F 41 503 F	3 500 vacations 207 515 F 72 630 F 20 751 F
INCAPACITE TEMPORAIRE si perte effective de salaire • allocation quotidienne à partir du 1 <sup>er</sup> jour avec un maximum de 2 ans	NON GARANTI	8 vacations Soit un maximum de 474 F
FRAIS MEDICAUX Barème Sécurité Sociale	NON GARANTI	150 %
LUNETTES	Forfait 800 F	200 %
PROTHESES DENTAIRES	Forfait 1 200 F	200 %
FRAIS D'OBSEQUES : 175 vacations *	NON GARANTI	10 376 F
FRAIS DE RECONVERSION (2) si inapte à reprendre la profession	si taux infirmité supérieur à 25 %	NON GARANTI sauf en cas de secours spontanés
RESPONSABILITE CIVILE : sans limitation de somme - faute détachable comprise		
EXCLUSIONS : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse		
(1) Sens fiscal pour déterminer les personnes à charge (2) Justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie INFIRMITE PERMANENTE * Vacation Officier = 59,29 F		



# Pensez à la revue de l'Union Départementale !...

Le Président  
à  
Messieurs les Chefs de Corps  
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Cher Collègue

Vous n'êtes pas sans savoir que notre journal, qui est surtout le vôtre, ouvre largement ses pages à la vie de votre Corps.

Vous savez, et je le rappelle chaque fois qu'il m'en est donné la possibilité, qu'il vous appartient d'adresser vos textes, articles, sujets, reportages et photos au Rédacteur en Chef ou à notre secrétariat, et ceci plus particulièrement avant le 15 avril prochain pour le numéro qui paraîtra début juillet 1993.

Le Congrès de Vienne sera abondamment relaté, car cette manifestation qui est de loin la plus importante de l'année, est celle où les grandes décisions de notre Union sont prises.

J'ai donc recours à vous pour nous aider à encourager les annonceurs à nous faire confiance et nous réserver leurs actions publicitaires qui, vous le savez, font vivre ce journal.

Le gain réalisé nous permet d'entretenir des bureaux accueillants lorsque vous y venez et un secrétariat efficace et attentif à vos demandes ou suggestions.

C'est pourquoi aussi, je vous demande dans la mesure du possible, d'éviter la multiplication des brochures ou autres revues qui à n'en pas douter troublent nos annonceurs et surtout affaiblissent le potentiel publicitaire nécessaire à l'édition de notre revue qui se veut présentable et de qualité comme l'ont demandé les membres de notre Conseil d'Administration qui sont vos représentants à notre Union.

Je compte donc sur votre compréhension et suis persuadé que je serai entendu car il en va de l'efficacité de notre action et de la force de notre Union, qualités nécessaires et armes indispensables à une période difficile pour faire valoir nos droits dans la mission qui est la nôtre.

Je vous prie de croire, Cher Collègue, en mes meilleurs sentiments et les plus amicaux.

*Lieutenant J. JEYMOND*

PS : Je profite de ce courrier pour rappeler à ceux qui ne l'auraient encore fait de nous faire parvenir le règlement des pin's de l'Union Départementale qui vous ont été donnés il y a quelque temps. D'avance merci.

**Butaclor<sup>®</sup>**  
**Caoutchouc**  
**polychloroprène**

**EniChem Elastomères France**

Usine de Champagnier

BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France

# Mr. Bricolage BIEN CONSEILLÉ

## TOUT POUR LA MAISON

**1800 m<sup>2</sup> vente**

- Electro-Portatif
- Outillage
- Quincaillerie
- Sanitaire
- Electricité
- Décoration
- Droguerie - Peintures
- Bois et découpe
- Découpe verre - Encadrement
- Portes placard et intérieur
- Jardin - Motoculture
- Revêtements sol PVC et moquettes
- S.A.V.

**DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT**

**VIENNE  
38200**

**QUARTIER DE L'ISLE  
TÉL. : 74.31.55.49**



## Unité d'exploitation Dauphiné H.B.C.M.

L'U.E. Dauphiné, à La Mure, est une exploitation charbonnière qui dépend des Houillères de Bassin du Centre et du Midi (Charbonnage de France).

### UN CHARBON AUX USAGES MULTIPLES

- **Dans l'industrie**  
Fabrication d'électrodes ou de briques de carbone - Fourniture de charbon pour les papeteries ou l'industrie chimique.
- **Dans le résidentiel et le tertiaire**  
Le charbon du Dauphiné est utilisé dans les centrales de chauffage urbain, à Grenoble par exemple.
- **Par les particuliers**  
La réputation de l'anhracite du Dauphiné n'est plus à faire. Les classés 30-50 à 6-10) sont particulièrement appréciés dans les foyers domestiques.

### UNE PARTICIPATION ACTIVE A LA VIE ECONOMIQUE

Les services industrialisation des HBCM et la filiale de CdF, SOFIREM, participent activement à la revitalisation industrielle de la région. Les aires mises en place revêtent la forme d'une assistance aux chefs d'entreprise dans les démarches administratives et commerciales et d'une aide financière sous forme de participation au capital et de prêts à long terme.

Par ailleurs, le fonds d'industrialisation de la Matheysine contribue à l'aménagement de zones industrielles ou d'ateliers relais.

# Œuvre des Pupilles

Allocations trimestrielles et autres prestations concernant le service commandé uniquement - Taux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1993

57

NATURE DES AIDES ET CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES	TAUX 1992	TAUX 1993
SECOURS <b>UNIQUE</b> LORS DU DÉCÈS DU SAPEUR-POMPIER - pour la veuve - pour chaque orphelin à charge	8 000 F 1 000 F	8 000 F 1 000 F
ALLOCATIONS <b>TRIMESTRIELLES</b> AUX ORPHELINS SCOLARISÉS - entretien - études primaires - études secondaires - apprentissage  NOTA : ces quatre catégories bénéficient de deux allocations <b>ANNUELLES</b> : - vacances - étrennes	2 400 F 3 130 F 3 900 F - 500 F 500 F	2 700 F 3 560 F 4 700 F 4 600 F 500 F 500 F
ALLOCATION <b>TRIMESTRIELLE</b> D'ÉTUDES SUPÉRIEURES	4 250 F	4 800 F
ALLOCATIONS A TAUX VARIABLE (après étude du dossier) - Contrat Emploi Solidarité - Contrat de Formation Individualisée - Contrat de Qualification - Contrat Pédagogique		
SERVICE NATIONAL (en 3 versements trimestriels)	2 270 F	2 400 F
ALLOCATION EXCEPTIONNELLE AUX JEUNES EN FIN DE SCOLARITÉ OU APRÈS LE SERVICE NATIONAL, ET SANS EMPLOI Attribution <b>sur étude du dossier</b>  NOTA : suppression en cas d'insertion dans la vie professionnelle		
PRIME <b>UNIQUE</b> D'INSTALLATION, versée soit : - à l'âge de 24 ans - à la date du mariage - en situation de mère ou de père célibataire  NOTA : les sommes versées pour les études supérieures ou la formation professionnelle sont déduites de la Prime d'Installation	30 000 F	30 000 F

# Règlement de la Section des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère

## Article 1<sup>er</sup>

La section des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère est dépendante de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et placée sous sa tutelle.

## Article 2

*Cette section a pour but :*

- de maintenir et renforcer les liens d'amitié entre tous les Anciens Sapeurs-Pompiers ainsi qu'avec les Sapeurs-Pompiers encore en activité
- de rassembler annuellement les Anciens Sapeurs-Pompiers lors du Congrès Départemental
- de rassembler annuellement les anciens Chefs de Corps. Ils doivent être le lien permanent entre l'Union Départementale et les Anciens Sapeurs-Pompiers, et bien sûr entre les Sapeurs-Pompiers de leur Corps
- d'organiser des animations diverses "par secteur" (pétanque, sorties, etc.)

## Article 3

*Fonctionnement :*

Une Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers mise en place par l'Union Départementale comprend :

a) le Président de l'Union Départementale, membre de droit

b) 3 Officiers de Sapeurs-Pompiers en activité, membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale, choisis parmi ceux-ci et sur proposition du Président de l'Union Départementale

c) 14 Anciens Sapeurs-Pompiers répartis par secteurs (4) et élus sur le système du Conseil d'Administration de l'Union Départementale et renouvelables tous les trois ans

Les élections auront lieu lors du Congrès Départemental.

## Article 4

*Conditions pour être membres titulaires des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère :*

- a) avoir eu 20 ans d'activité minimum (Médaille de Bronze)
- b) ne pas avoir été démissionnaire ou radié du Corps
- c) les Sapeurs-Pompiers ayant cessé leur activité pour cause de maladie ou d'accident contracté en cours d'engagement ou de réengagement et les rendant inaptes au service
- d) les Anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires ou Professionnels ayant terminé leur carrière dans le département de l'Isère et remplissant les conditions a - b - c

e) peuvent également être membres titulaires les veuves d'Anciens Sapeurs-Pompiers ayant rempli les conditions a - b - c

La Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers aura à charge de contrôler si les conditions pour être membre titulaire de la section sont remplies.

## Article 5

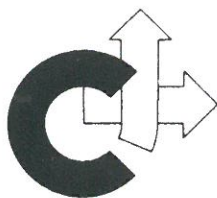
Composition de la Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers (Président de l'Union Départementale et Officiers actifs non compris).

Le nombre d'Anciens Sapeurs-Pompiers de cette Commission est réparti par secteurs :

- Grenoble .....	5
- Bourgoin .....	3
- Vienne .....	3
- Rives.....	3
Total.....	14

Fait et approuvé par le Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère en sa réunion du 19 mai 1990.

*Le Président*



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT  
**ENTREPRISE CUYNAT**

S.A.R.L. au Capital de 1.700.000 F - FONDEE EN 1905

Rue de la Gare - Zone Industrielle - 38950 SAINT-MARTIN-LE-VINOUX - B.P. 46  
 Tél. : 76.56.06.10 + - Fax : 76.75.82.73

# "Manœuvre" gastronomique pour les instructeurs hors chemin

**C**omme il est de tradition depuis quelques années, dernièrement à la mi-mars, les instructeurs en hors chemin se sont retrouvés pour leur repas amical, bien entendu avec leurs épouses, leur présence étant toujours appréciée dans de telles circonstances. Il faut bien penser quelque peu à elles, car tout au long de l'année, elles doivent supporter les stages, les journées de formation et les nombreuses interventions, alors il est bien normal de les associer à cette journée de détente.

C'est à notre ami Jean-Marc GIVAUDAN qu'a incombé cette année la bien agréable mission de recevoir ses collègues.

En fin de matinée, tous se sont retrouvés à Saint-Pierre-d'Allevard, petit village niché au creux des montagnes, tout près de la station thermale d'Allevard, et un soleil printanier était de la partie.

Comme de bien entendu, accueil par notre collègue Jean-Marc ainsi que par le Chef de Corps le Lieutenant Gilles JORQUERA ; avec leur modestie ils nous ont fait visiter leur Centre.

"C'est bien petit chez nous, nous ont-ils expliqué, mais il n'y a pas que de grandes rivières, il faut aussi de petits ruisseaux..."

Ensuite les choses sérieuses commencèrent : direction la route du balcon de Belledonne et près du col du Barioz, une ancienne ferme aménagée dans un petit hameau (il faut connaître pour arriver jusque là) ; mais sur place un décor champêtre s'offrait à nous avec vue sur la vallée, quelques plaques de neige sous les sapins, les primevères pointaient



"le bout de leur nez" avec de timides perce-neige, les mésanges avec leur gazouillis semblaient également nous souhaiter la bienvenue.

La porte de grange poussée et les couverts étaient dressés ; Chantal et Jean-Michel, les maîtres des lieux, avaient mis les petits plats dans les grands, un repas campagnard digne de ce nom nous a été servi, avec une ambiance des grands jours. Les blagues allaient bon train, car dans

de telles circonstances il ne faut jamais parler travail, ce serait un sacrilège.

En fin d'après-midi c'est avec regrets qu'il a fallu penser au retour et se séparer, avec une certitude, l'année prochaine dans un autre coin du département, pour une autre "manœuvre..."

*Lieutenant A. BERNARD  
Instructeur hors chemin*



Adjudant-Chef  
Bernard QUIBLIER  
CSP Grenoble



Caporal  
Dominique JOST  
CSP Vienne

**Des instructeurs  
hors chemin  
prêts à prendre  
la piste**



Adjudant  
Patrick MONVOISIN  
CS Saint-Martin d'Hères



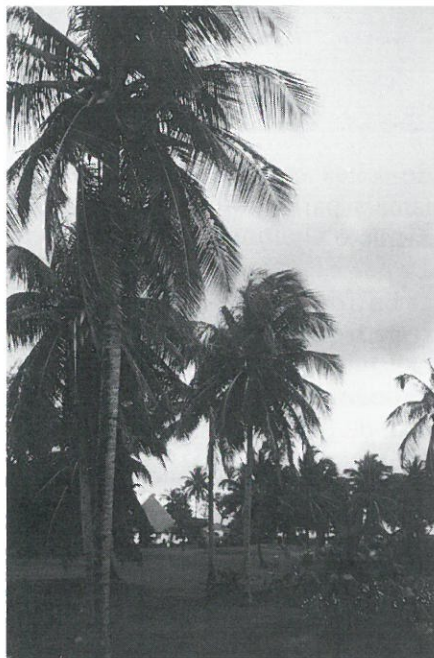
Caporal  
Gérard DAVID  
CSP Bourgoin

# Le monde est petit

Où faut-il aller pour être tranquille ?

60

**E**n mai 1992 l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin-d'Hères organisait un voyage en Guadeloupe. Quel merveilleux pays ! Ce n'est pas la porte d'à côté mais deux tire-d'ailes d'un Boeing 747 et c'est l'atterrissage à Pointe à Pitre.



L'appareil photo en bandoulière et sans attendre, les visites commencent : la Cascade aux Ecrevisses, les Chutes du Karbé, le Volcan de la Soufrière, les plages magnifiques sous les cocotiers,

les bananeraies, les plantations de canne à sucre, et bien entendu visite d'une distillerie, le rhum blanc pour la confection du punch (c'est fait pour ça !).



Tout à coup je m'entends appeler. Oh surprise ! devinez qui était là... ? Ce n'était autre que le Lieutenant Raphaël BALESTRI, du Centre d'Ins-



truction de l'Ecole Nationale de Valabre, qui lui aussi était en voyage organisé.

Le Lieutenant BALESTRI est bien connu des instructeurs en hors chemin, car ses compétences dans l'organisation des stages et ses valeurs humaines sont sans égales. A Valabre les stages sont durs mais la formation est bonne et Raphaël y contribue.

En effet le monde est bien petit... même à 8 000 kilomètres les amis se retrouvent toujours.

*Lieutenant A. BERNARD  
Instructeur hors chemin*

**La revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère"  
est la seule et unique publication de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère**

Chers annonceurs, merci de votre fidèle collaboration.

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Luc AYACHE est la seule personne habilitée par notre Union Départementale à recueillir vos annonces publicitaires destinées à être insérées dans notre organe de presse (voir page 96).

# Quand la C.M.I.C. fait "parler" une bouteille de gaz...

61

**L**e 13 avril, le CODIS fait partir la C.M.I.C. (Cellule Mobile d'Intervention Chimique), à la demande des Sapeurs-Pompiers de Vinay, suite à la découverte, par la Gendarmerie de Saint-Gervais, d'une bouteille de gaz non identifiée, abandonnée sur un terrain dans la commune de Rovon.

Arrivée sur les lieux, la C.M.I.C. se trouve face à une de ces affaires pour lesquelles un travail de fourmi est nécessaire et qui laissent tous les moyens d'analyse chimique les plus sophistiqués "sur la touche".

## La reconnaissance

En effet, la bouteille de gaz, de 1,40 m de haut, ne donne que peu d'indications : absence de nom de société, de nom de produit contenu, de date de fabrication ou de réépreuve, absence également de filets au robinet qui auraient pu orienter vers tel ou tel type de gaz, enfin le volant de robinet est absent.

La bouteille ne présente aucune couleur caractéristique d'un produit. Par contre elle est très oxydée, tellement oxydée qu'il est impossible de l'ouvrir pour effectuer un prélèvement du contenu.

Avec l'aide de la gendarmerie et de Merlin Vinay, la bouteille est entièrement lavée (terre) et chaque chiffre, lettre ou symbole, est relevé ainsi que les mensurations du contenant.

## Synthèse des relevés

Ceux-ci nous apprennent que la bouteille a été fabriquée aux U.S.A. D'autre part, le fort balan indique que la bouteille est pleine d'un liquide. Il devrait donc s'agir d'un gaz liquéfié sous pression.

Enfin, la robinetterie fait penser à un système de raccord à étrier.

Par contre, aucun chiffre frappé ne permet de donner un âge à cette bouteille dont la corrosion permet seulement d'imaginer qu'elle est ancienne ou qu'elle est restée dans un milieu fortement oxydant.

L'absence de date de réépreuve fait cependant plutôt opter pour la première hypothèse.

Aucune industrie ne se trouvant à proximité, aucune option particulière n'est retenue.

## Les investigations commencent

La C.M.I.C. quitte les lieux en laissant la bouteille en lieu sûr et sous le contrôle de la gendarmerie, et les investigations commencent. *Chine*

Une télécopie, reprenant le schéma de la bouteille et les indications relevées sur celle-ci (notamment un poinçon en forme de H), est envoyée à tous les fournisseurs de gaz comprimés de France, avec demande d'assistance.

Considérant qu'il faudra une huitaine de jours pour une réponse, le personnel de la C.M.I.C. consulte la documentation à sa disposition et des catalogues de fournisseurs. La piste du chlore semble possible en fonction des renseignements disponibles.

## Les réponses des fournisseurs

Durant la semaine, quatre fournisseurs (Air Liquide, Aga, Prodair, Praxair) appellent par téléphone

**DB  
RE 25  
3501**



**11 13**

*Les seuls renseignements figurant sur la bouteille...*

pour demander des précisions quant à des marquages qui devraient figurer sur cette bouteille (numéro de série, nom de fabricant, ...), mais toutes les informations connues leur ont déjà été données. Des solutions pour s'en débarrasser sont également évoquées.

Un fournisseur "américain", installé en France, indique à la C.M.I.C. qu'il télécopie aux Etats-Unis.

Enfin, le 23 avril, soit 10 jours après la découverte, la réponse est apportée par la société Aga.

Il s'agit d'une bouteille fabriquée aux U.S.A., par la Société Harensburg (le poinçon, en forme de H, a permis l'identification), datant d'avant 1943 (depuis un numéro de série devrait figurer gravé) et contenant très certainement du chlore liquide.

## Fin d'intervention

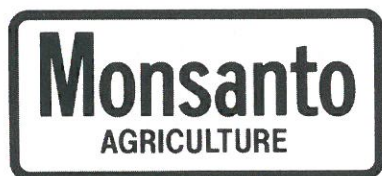
Les renseignements finaux sont transmis à la gendarmerie ainsi qu'à la protection civile qui pourra faire intervenir le service de déminage, pour un traitement sans doute identique à celui d'un obus au chlore, objet encore retrouvé de nos jours dans des départements, anciens lieux de combats acharnés, comme la Somme. Cette intervention a montré que les matériels d'analyse chimique dont disposent la C.M.I.C. ou les laboratoires publics ou privés ne sont qu'un des moyens à son usage. Elle symbolise bien le rôle d'investigation que doit avoir la C.M.I.C., que ce soit sur le terrain ou en caserne, siège des C.M.I.C., et sur les relations étroites que la C.M.I.C. doit entretenir avec le monde industriel, afin de lui permettre de mener à bien ses missions.

*Commandant JAL du C.S.P. de Grenoble  
Responsable Départemental de la C.M.I.C.*

## Ensemble, défendons votre terre

C'est parce que les phytosanitaires participent à l'avenir de votre terre que Monsanto est l'un de vos meilleurs alliés. Monsanto investit en permanence dans la recherche et la biotechnologie pour trouver des solutions à l'agriculture de demain.

Des solutions aussi efficaces que ses produits leaders : Roundup, Sting ST, Azural AT, Lasso, Avadex. Des solutions tenant compte de la volonté de Monsanto d'allier l'efficacité d'un herbicide au respect de l'environnement. Des solutions performantes pour que vous tiriez le meilleur parti de votre terre.



B.P. 52 - 4, allée de Lausanne - Saint-Quentin-Fallavier  
38290 LA VERPILLERE - Tél. : 74 90 50 00



## PROTECTION INCENDIE INDIVIDUELLE ET RESPIRATOIRE AIR - OXYGENE - COMPRESSEUR

**Equipement véhicules d'incendie**  
(VP1 - CCFL - VSR)  
**Motopompes - Matériels divers**  
**Habillement - Tuyauterie**

Route de Bourg - B.P. 187  
Z.A. Les Blanchisseries  
**38505 VOIRON Cedex**  
**Tél. : 76 05 12 50 +**  
**Fax : 76 65 99 72**

*Ets Gobba. S.A.*

## NÉGOCE DE TOUS PRODUITS VERRIERS TRANSFORMATION DU VERRE PLAT

**Feuilleté - Isolant - Trempé à plat**  
**Émaillage - Argenture**

21, avenue Berthelot - B.P. 7 - 38206 VIENNE Cedex - Tél. : 74.85.73.35 (Lignes groupées)  
Tél. Comptabilité : 74.31.51.00 - Fax : 74.85.14.30 - 74.85.58.44



# Cross régional d'entraînement

organisé par le Centre de Secours de La Matheysine  
"Cross de la Mure" - 13 février 1993

63

Le Centre de Secours de La Matheysine organise chaque année un cross d'entraînement ouvert aux Sapeurs-Pompiers et athlètes nationaux.

Les organisateurs, inquiets par les caprices de dame météo, peuvent se réjouir et se féliciter de l'édition 1993.

En effet, sous un soleil printanier, plus de quatre cents athlètes se sont affrontés sur un circuit rapide, préparé par l'équipe des sports et son responsable, l'Adjudant-Chef Laurent MARTINELLO. Des Poussins aux Super-Vétérans, les trois meilleurs coureurs recevaient une récompense. *Canada*

Celles-ci étaient remises par le Capitaine BRUNEL, responsable départemental des sports, qui avait, pour l'occasion, fait graver de magnifiques Médailles de l'Union Départementale.

Les organisateurs donnent rendez-vous à tous ces champions au mois d'octobre 1994.

## R E S U L T A T S

### H O M M E S

#### POUSSINS

David COULET.....Saint-Savin  
Pascal PLAIGNAUD.....Domène  
Christophe BERTHET.....Saint-Savin



*Départ des Poussins*

#### BENJAMINS

Hamid TAOUFIF.....La Mure  
Raphaël DA SILVA.....Gières  
Yann BRUN.....La Mure

#### MINIMES

Sébastien COULET.....Saint-Savin  
Antoine MACHILLAT.....Saint-Savin  
Adrien VALCO.....Moirans

#### CADETS

Erwan DUPONCHELLE.....Vizille  
Sébastien HOCHET.....Gières  
David FELIX.....Vizille

#### JUNIORS

Jérôme DEBROSSE.....La Mure  
Christophe PRAS.....Domène  
Sébastien DUPOUX.....Saint-Savin



*Le podium des Juniors entourés par le Capitaine BRUNEL, le Lieutenant P. MARCHETTI et le Sous-Lieutenant D. CHOVIN*

#### ESPOIRS

Thierry JAYME.....Le Touvet  
Roland BUTTARD.....Gières  
Lionel MONIN.....Saint-Didier de la Tour

#### SENIORS

Virgil GODEBOIS.....Gières  
Philippe RUFFET.....Echirrolles  
Philippe ROUDON.....CSP Grenoble

#### VÉTÉRANS 1

Mauville KALI.....Villard de Lans  
Rolland REY.....Voiron  
Yves LAMBERT.....Renage



Le CSP de Grenoble est premier par équipe dans la catégorie Seniors

### VÉTÉRANS 2

Albert MILLET.....Monestier Clermont  
 Claude SPERONE.....Le Touvet  
 Michel FLANDINET.....Domène

### VÉTÉRANS 3

Michel NICOLLET.....Le Touvet

## F E M M E S

### POUSSINES

Audrey TABARDEL.....Saint-Savin  
 Louise MAZUEL.....Gières  
 Isabelle DENARIE.....Fontaine

### BENJAMINES

Virginie BERTHET.....Saint-Savin  
 Dorothée RICHARD.....Voiron  
 NAVARRO.....Meylan

### MINIMES

Laetitia SCABELLO.....Gières  
 Julie LENOBLE.....Vif  
 Virginie DA COSTA.....Vaulnaveys le Haut

### CADETTES

Delphine BESSON.....Gières  
 Corinne MUTTE.....Vizille

### JUNIORS

Valérie PICCARETA.....Gières  
 Laurence BERNARD.....Gières  
 Frédérique DUPOUX.....Saint-Savin

### SENIORS

Behdja LADADAA.....Domène

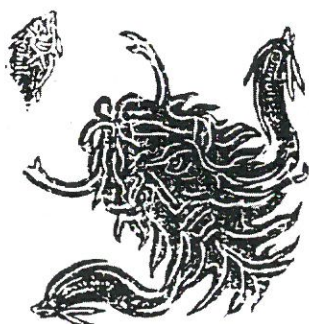
# ENR

Compagnie Nationale du Rhône

**aménagements  
 fluviaux**

**Exploitation et Gestion  
 du Bas-Rhône  
 Tiers Amont - TM**

3, quai  
 Frédéric Mistral  
 38201  
 Vienne Cedex  
 Tél. : 74 53 35 66  
 Fax : 74 31 93 75



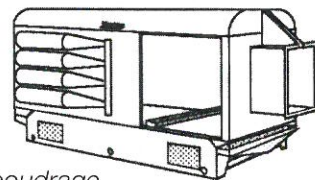
# Sames

**EQUIPEMENTS et SYSTEMES de  
 PROJECTION ELECTROSTATIQUE**



Equipement manuel de poudrage  
 Stajet 405

Cabine de poudrage MVH.



**POUDRAGE  
 ELECTROSTATIQUE :  
 UNE TECHNOLOGIE SAMES**

13, chemin de Malacher-ZIRST  
 • B.P. 86 - 38243 MEYLAN CEDEX •  
 Tél. : 76 41 60 60 - Fax : 76 41 60 90

# Centre de Secours de Brié et Angonnes

## Gilbert BONIN nommé Capitaine Honoraire des Sapeurs-Pompiers

65

### Allocution du Sous-Lieutenant Daniel BARBIER

M. le Maire  
 M. le Directeur Départemental Adjoint  
 M. le Capitaine Honoraire  
 M. le Président de l'Union Départementale  
 M. l'Inspecteur Adjoint  
 M. le Premier Adjoint  
 Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers Municipaux  
 MM. les Chefs de Corps  
 Mme le Médecin  
 Mmes et MM. les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Sapeurs-Pompiers  
 MM. les retraités  
 Mesdames, Messieurs

Sont excusés le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental ; le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Inspecteur Adjoint ; le Lieutenant QUAIX, Chef de Corps de Corenc.

Merci d'avoir répondu si nombreux à notre invitation. Au cours de cette cérémonie que nous avons voulue à la fois rigoureuse et familiale, le Lieutenant Gilbert BONIN vient d'être promu Capitaine Honoraire, moi-même Chef de Corps, et dans quelques jours le Docteur Mireille LEDRAPPIER sera nommée Médecin-Capitaine.

Sapeurs-Pompiers de Brié-et-Angonnes, lorsque je suis venu habiter la commune en 1974, je ne vous connaissais pas. Malgré cela le 1<sup>er</sup> janvier 1975, je signais mon premier engagement dans un Corps de Sapeurs-Pompiers pour y faire de la musique, et j'étais loin de penser que quelques années plus tard, selon votre souhait, je serais votre Chef de Corps.

Entré comme Sapeur-Pompier, je participe avec vous aux interven-



tions dont la majorité d'entre elles ne sont pas réjouissantes : incendies de bâtiments, feux de broussailles, secours routiers, destructions d'insectes et j'en passe. Ces interventions ont lieu le jour, la nuit, sous la pluie, la neige, le soleil, mais peu importe, nous sommes là, toujours plein d'entrain.

Toutes ces situations créent entre nous une profonde amitié et une solidarité que l'on ne peut trouver ailleurs que dans un Corps de Sapeurs-Pompiers, je l'ai personnellement vécu en 1981 lors de l'hospitalisation de mon épouse.

Nommé Adjudant en 1985, j'assure alors les fonctions d'Adjoint au Chef de Corps auprès du Lieutenant Gilbert BONIN. Je dois vous dire que ce n'est pas un poste toujours facile car il faut à la fois se sortir du rang tout en maintenant le contact avec les hommes et assurer aussi des fonctions d'encadrement. J'ai trouvé auprès de vous tout ce que l'on pouvait attendre dans de telles circonstances et je vous en remercie.

En Gilbert BONIN, j'ai trouvé un homme loyal, disponible, qui a su ces derniers mois prendre du recul afin de mieux assurer cette passation de commandement. Il serait faux de croire que depuis 1985 nous avons toujours été d'accord, mais nous avons eu le courage de régler nos différents en tête à tête et de poursuivre notre mission.

Aujourd'hui tu te retires de la vie active de Sapeur-Pompier, mais dans ce bâtiment que nous avons construit de nos mains en 1975, bâtiment qui est pour nous Sapeurs-Pompiers notre résidence secondaire, voire principale à entendre nos épouses, tu seras toujours le bienvenu.

Je laisserai le soin à Monsieur le Maire de retracer ta carrière au sein de la Compagnie, ainsi qu'au Président de l'Union Départementale pour ta participation à diverses Commissions Administratives.

Née en 1976, notre Clique devenue aujourd'hui batterie-fanfare est l'une des rares Musiques Sapeurs-Pompiers du département. Lorsque les musiciens participent à différentes manifestations, les applaudissements ne les laissent pas indifférents, car la prestation que vous appréciez est le résultat d'un travail régulier et sans relâche effectué chaque semaine en répétition. Que

# CHEMIN DE FER DE LA MURE



*Petit Train  
Grand Spectacle*

Téléphone 76 72 57 11 - Fax 76 72 47 43

**H**ier, chemin de fer minier, aujourd'hui ligne touristique de montagne reconnue comme la plus spectaculaire des Alpes et l'une des plus prestigieuses du monde, le Chemin de Fer de la Mure offre, aux portes de Grenoble, la plus merveilleuse des promenades ferroviaires : 30 km de "Grand Spectacle" entre St-Georges-de-Commiers et La Mure, dans un cadre enchanteur de gorges, de lacs, de falaises et de sommets que seul le train permet de découvrir.

Impressionnante succession de surplombs, de tunnels et de viaducs, la ligne, désormais centenaire, est parcourue à longueur d'année par de sympathiques trains électriques d'autrefois. Plusieurs circulations par semaine, de mars à novembre. Trains spéciaux hors-saison. Trajet commenté et arrêts-photos.

*Informations :*

**CHEMIN DE FER  
DE LA MURE**

La Gare  
38450

St-Georges-de-Commiers

tous les musiciens, petits et grands, poursuivent leurs efforts pour que vive pendant de nombreuses années cette formation enviée par certains. Aujourd'hui le Sergent-Chef Paul VILLARD prend ma doublure à la tête de cette formation, qu'il soit assuré de mon soutien.

Par sa prochaine nomination au grade de Médecin-Capitaine, le Docteur Mireille LEDRAPPIER sera officialisée dans ses fonctions de Médecin du Corps. Dès son arrivée dans la commune, il y a 6 ans, Mme LEDRAPPIER a immédiatement accepté de prendre en charge le suivi médical des Sapeurs-Pompiers. Elle effectue ce travail avec toute la compétence qu'on lui connaît, et a su aller de l'avant en proposant au Maire de bien vouloir faire vacciner tous les Sapeurs-Pompiers contre l'hépatite B. Par votre nomination en qualité de Médecin-Capitaine, vous ferez désormais partie des nôtres à part entière. Au cours de nos prochaines réunions, et peut-être dans la soirée, s'il nous arrive de vous appeler Mireille, ne soyez pas surprise : il ne s'agit pas d'un manque de respect, mais de la preuve de votre intégration parmi nous.

Vous nous témoignez votre confiance en acceptant cette nomination ; en retour, soyez assurée de la nôtre.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, je connais tout l'intérêt que vous portez à vos Sapeurs-Pompiers, vous l'avez exprimé une nouvelle fois en suivant de très près l'évolution des textes concernant le statut des Sapeurs-Pompiers Volontaires, leur protection sociale, leur disponibilité. Vous nous avez aussi fait part de vos inquiétudes sur la départementalisation, des conséquences éventuelles pour le Corps de Brié-et-Angonnes, et aussi des répercussions financières sur le budget communal. Malgré cela, et comme par le passé, vous nous apportez votre aide dans la mesure de vos moyens. S'il est vrai que les textes prévoient que les dépenses du Service Incendie incombent au budget communal, nous sommes conscients qu'une petite commune ne peut tout faire. C'est pour cela que notre Amicale continuera

Une cérémonie tout à la fois chaleureuse et solennelle s'est déroulée ce samedi 5 septembre 1992, à la caserne des Sapeurs-Pompiers de Brié-et-Angonnes, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le Commandant Luc BORLET, Directeur Départemental Adjoint, et Monsieur Paul BLANC, Maire. "45 ans de dévouement au service d'une noble cause, et 25 ans, un quart de siècle, à la tête de la Compagnie", c'est en ces termes que le Maire résumait la carrière de Gilbert BONIN, nommé Capitaine Honoraire, et dont le départ causait une réelle émotion à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers comme aux habitants des communes de Jarrie et Brié-et-Angonnes. L'événement de cette journée était également constitué par la nomination de Monsieur Daniel BARBIER, qui prend la succession de Monsieur BONIN à la tête du Corps des Sapeurs-Pompiers.

Entré dès l'âge de 15 ans à la Compagnie de Jarrie, Gilbert BONIN arrive à Brié 17 ans plus tard. Ouvrier papetier à Vizille, Gilbert BONIN se dévoue sans compter au sein de la Compagnie. Promu Sous-Lieutenant, il prend le commandement de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la commune, en 1967. Sept ans plus tard, le voici élevé au grade de Lieutenant. Il continue "à se dévouer avec abnégation et désintéressement".

Ses qualités de Sapeur-Pompier ont été reconnues à maintes reprises avec l'attribution en 1969 de la Médaille d'Argent des Sapeurs-Pompiers, de la Médaille de Vermeil en 1982, et de la Médaille d'Or en 1983. C'est encore en 1976 le grade de Chevalier à l'encouragement au dévouement et l'attribution de la Médaille d'Argent en 1987.

Gilbert BONIN reste membre du bureau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Au titre d'élu, Gilbert BONIN révèle les mêmes qualités, au point qu'il s'est vu attribuer récemment la Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale d'Argent.

La Compagnie compte désormais deux Capitaines, le second en la personne du Médecin Mireille LEDRAPPIER auquel un hommage fut rendu à cette occasion.

Daniel BARBIER, pour sa part, participe depuis 17 ans à la vie de la Compagnie, et depuis 7 ans comme Adjoint du Chef de Corps. Nommé au grade de Sous-Lieutenant le 28 juin 1987, Daniel BARBIER est aussi Chef de clique et grâce à lui, cet ensemble a obtenu la Médaille Fédérale de Bronze des Musiques de Sapeurs-Pompiers en 1988, et l'an dernier la Médaille d'Argent.

*(Extrait du "Dauphiné Libéré")*

d'apporter le nécessaire complément. Cependant, je ne vous surprendrai pas en vous rappelant qu'il serait souhaitable que le budget communal, voire départemental, assure à plus ou moins brève échéance le rôle qui leur incombe en la matière.

S'il est vrai que toute dépense a une incidence sur le contribuable, il est aussi vrai que les efforts faits par les Sapeurs-Pompiers sont considérables :

- 1975 : une trentaine d'interventions.
- 1991 : 180, soit 6 fois plus, et le comportement des populations ne laisse pas espérer une inversion de cette courbe lors des prochaines années.

Pour assurer ces interventions avec efficacité, les Sapeurs-Pompiers doivent participer aux manœuvres mensuelles, aux stages de formation, et planifier leurs loisirs ou congés pour assurer leur tour de garde.

On nous dit parfois que les Sapeurs-Pompiers coûtent cher, mais faut-il parler argent face à une vie sauvée, face à des biens protégés, ou à notre arrivée auprès d'une personne isolée équipée du téléalarme ?

Sachez aussi que notre activité de Sapeur-Pompier Volontaire et bénévole altère notre vie familiale et que cela n'a pas de prix.

Enfin, je ne saurais conclure sans parler du rôle primordial qu'effectuent nos épouses. Lorsque le bip sonne, elles acceptent tout, que ce soit :

- le repas non terminé
- la soirée entre amis que l'on quitte précipitamment
- le réveil en pleine nuit

Et bien d'autres choses encore, comme le temps passé en manœuvre, en formation, en réunion ou aux répétitions de la Clique. Et puis, il y a les tâches ingrates qu'elles accomplissent pour que nos tenues soient tou-

jours parfaites, sans oublier leur précieux concours à notre fête champêtre annuelle. Tout cela, personne ne le voit, elles n'en parlent jamais. Ce sacerdoce elles ne l'ont pas choisi, elles le subissent, se plaignant rarement. Cela aussi n'a pas de prix.

Je terminerai en vous rappelant que le Corps de Sapeurs-Pompiers de Brié-et-Angonnes a été créé par arrêté préfectoral le 17 décembre 1909. Ce Corps est aujourd'hui bien structuré et prouve régulièrement son efficacité.

Avec cette Compagnie que j'ai désormais le devoir de commander, j'entends poursuivre l'œuvre commencée il y a 83 ans par nos prédécesseurs. Mais cette œuvre n'est pas le fruit du travail d'un seul homme, c'est celui de tous les hommes et femmes qui portent ou ont porté l'uniforme de Sapeur-Pompier au sein de cette Compagnie.

Aujourd'hui les acteurs actifs sont tous là, et ils savent que la population compte sur eux dans les moments difficiles.

68

## EUROPOLE GRENOBLE

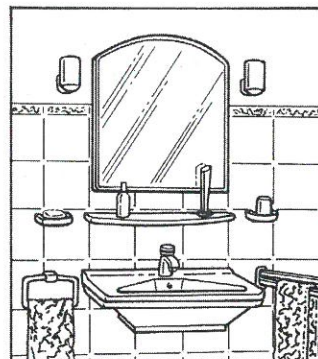
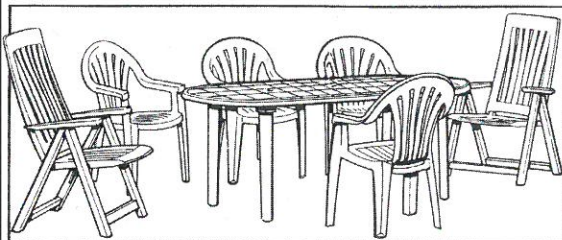
250 000 m<sup>2</sup> pour accueillir les sociétés et leurs collaborateurs dans la ville qui est parvenue à faire la synthèse de l'ensemble des qualités et des critères nécessaires à la réussite de l'entreprise et de la cité.

Société d'Economie Mixte " GRENOBLE 2000 "

Bureaux :

1, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 48 48 09 - Fax : 76 70 03 84

**ALLIBERT** 



PLEIN AIR - CONTRACT - SALLE DE BAINS

### UNITES DE PRODUCTION

GRENOBLE 76 20 53 00  
LA MURE ST HONORE 76 81 06 31  
MOIRANS 76 35 40 06

### SERVICES COMMERCIAUX

Contract : 76 20 55 70  
Plein-air : 76 20 55 50  
Sanitaire : 76 20 55 30



# HEWLETT PACKARD

### HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel  
de Grenoble

5, avenue Raymond Chanas-Eybens  
38053 GRENOBLE CEDEX 9  
Tél. : 76 62 57 98

### HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel  
de l'Isle d'Abeau

Avenue Steve Biko  
38090 VILLEFONTAINE  
Tél. : 74 82 30 00

### HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial  
Mini Parc

Rue du Vieux Chêne  
38240 MEYLAN  
Tél. : 76 90 38 40

# Centre de Secours de La Tour du Pin

## Remise de diplômes, nominations et décorations

69

**C**'est en présence de Messieurs Frédéric PIERRET, Sous-Préfet de La Tour du Pin ; Alain MOYNE-BRESSAND, Député ; Jean BOURDIER, Maire et Conseiller Général du canton ; de l'Adjudant-Chef GENTIL, commandant la Brigade de Gendarmerie de La Tour du Pin ; du Capitaine Honoraire Jean GAUTHIER ; René SALLAMAND, Président des Anciens Sapeurs-Pompiers du secteur ; du Lieutenant Jo COTTAZ, Président du groupement des Chefs de Corps des Centres de Première Intervention ; des élus des 18 communes du Centre et du Médecin-Capitaine Pierre ANTHONIOZ-BLANC, qu'a eu lieu au Centre de Secours une importante remise de diplômes, nominations et décorations à l'occasion de la Sainte-Barbe.

### Nouvelles recrues 91-92

Denis RABATEL, Jérôme LEGIN, Freddy FLOUREZ, Jérôme MOULIN, Eric VERNISSAT, Christophe GRISARD, Christophe AUDAS, Hervé RABATEL, Mickaël HENNACHE ; au total 9 nouvelles recrues dont 3 mutations : Miribel (01), Beaucroissant (38), Saint-Didier de La Tour (38), ce qui porte l'effectif du Corps à 56 Sapeurs-Pompiers avec une moyenne d'âge de 28 ans.

### Nominations

- 1<sup>ère</sup> classe : Jean-François BLOYON, Gilles SOLER, Bernard LESAINT
- Caporal : Sapeur-Pompier Christophe GRISARD
- Sergents : Caporal Eric DUMAS, Caporal Pierre COLETTE
- Adjudants-Chefs : Adjudant Maurice CHEVRIER, Adjudant Jean-Marc PARIS



### Diplômes

- B.N.P.S. : Christophe DAVID, Pascal MANDELER
- Secours routier : Jean-François BLOYON
- Conduite hors chemin : Caporal-Chef André POETE, Caporal Thierry OURMAN
- Initiation aux risques chimiques : Jean-François BLOYON
- Initiation à la prévention : Caporal Eric DUMAS, Caporal-Chef Pierre COLETTE, Adjudant Jean-Marc PARIS

### Décorations

Le Lieutenant Honoraire Albert MOREL a quitté le Corps, atteint par la limite d'âge en 1984 après 35 années passées au Corps de La Tour du Pin ; il s'est vu remettre des mains du Capitaine Honoraire Jean GAUTHIER, du Comité d'Honneur et du Lieutenant Max FERRAND du bureau de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, au nom du Lieutenant JEYMOND, la Médaille du Mérite de l'Union Départementale.





**IKEA  
DISTRIBUTION  
FRANCE S.N.C.**

ST-QUENTIN-FALLAVIER

"PLATE-FORME  
DE DISTRIBUTION  
POUR LE SUD DE L'EUROPE"

**TOLEDO**  
POUR UN MONDE D'EXIGENCE.

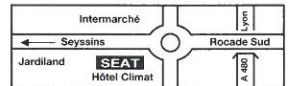


**SEAT**  
groupe Volkswagen

**Vercors Automobiles**

Pont du Rondeau (à côté de Jardiland)  
**SEYSSINS - Tél. : 76 48 90 55**  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF ISERE SUD-GRENOBLE

*une autre  
manière*



**OUVERT NON STOP**  
DU LUNDI AU VENDREDI de 8 h à 20 h  
LE SAMEDI de 9 h à 18 h 30

**CROZATIER**

Meubles & Décoration

23, rue René Cassin  
Z.I. de l'Île Brune  
38120 SAINT-EGREVE  
Tél. : 76 75 14 44 - Fax : 76 75 37 94

BAR - HOTEL - RESTAURANT  
*Auberge de Roche-Plage*

Thierry RANDOT et Pierre VIOLLET

Thuile  
38510 MORESTEL  
Tél. : 74 80 03 55 - Fax : 74 80 06 18

**GRUNDFOS**



**POMPES GRUNDFOS  
Distribution S.A.**

Parc d'Activités de Chesnes  
57, rue de Malacombe  
38290 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

A-G-Services

**Guy ALICARI**

- Ouverture Portes •
- Serrurerie - Plomberie •
- Electricité •

**7 jours sur 7      24 heures sur 24**  
15, avenue de Grenoble - 38180 SEYSSINS  
Tél. : 76 21 34 00 - Voiture : 76 74 05 04  
Fax : 76 48 74 13



# Centre de Première Intervention de Jarrie

## Inauguration de nouveaux locaux

**T**oute peine mérite récompense et la vraie récompense aura été ce samedi 19 septembre 1992, lorsque d'un coup de ciseaux le ruban est tombé.

Avant cette date le Centre de Première Intervention disposait de locaux exigus et mal adaptés.

Le nombre et la diversité des interventions, l'importance du matériel, imposaient de nouveaux locaux.

Le projet d'un nouveau Centre a pu ainsi être concrétisé grâce à l'effort de la Municipalité ; un groupe de travail constitué d'élus et de Sapeurs-Pompiers a activement participé à l'élaboration du projet et au suivi des travaux.

### Historique

Dans les années 1930 la commune de Jarrie s'était équipée de deux pompes à bras qui servent actuellement de décoration au Centre. C'est en 1948 que sont déposés les statuts sous l'autorité du Capitaine Roger MARTINET qui cessera son activité dans les années 1970. C'est alors le Lieutenant Maurice CARRETTA qui prendra la Direction du Corps ; aujourd'hui Capitaine Honoraire il a été remplacé par le Sous-Lieutenant Georges PERRIN PATRAS.

### Description technique

D'une superficie de 1 030 m<sup>2</sup> au sol le bâtiment comprend :

- la remise pour les véhicules 350 m<sup>2</sup>
- l'atelier mécanique.....18 m<sup>2</sup>
- la salle radio.....10 m<sup>2</sup>
- les vestiaires.....35 m<sup>2</sup>
- les douches et sanitaires.....20 m<sup>2</sup>
- le magasin.....27 m<sup>2</sup>
- le bureau Chef de Corps.....20 m<sup>2</sup>
- le bureau Amicale.....25 m<sup>2</sup>



- le foyer.....45 m<sup>2</sup>
- 1 salle polyvalente.....130 m<sup>2</sup>
- les rangements.....60 m<sup>2</sup>
- le hall d'accueil.....20 m<sup>2</sup>
- la tour de séchage.....48 m<sup>2</sup>
- la tour d'entraînement.....20 m<sup>2</sup>

Deux pavillons attribués à 2 Sapeurs-Pompiers type F4 de 90 m<sup>2</sup> chacun (location indexée sur type HLM) le tout sur un terrain de 3 500 m<sup>2</sup> dont une partie sert aux manœuvres et exercices.

### Importance du C.P.I.

#### PERSONNEL :

33 Sapeurs-Pompiers Volontaires :

- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- 1 Sous-Lieutenant, Adjoint au Chef de Corps
- 1 Adjudant-Chef, Adjoint au Chef de Corps
- 29 Caporaux et Sapeurs-Pompiers

Les astreintes se font en 4 équipes sur une semaine chacune.

#### MATÉRIEL :

- 1 FPT (départementalisé)
- 1 CCF moyen
- 1 CCF léger
- 1 VTU
- 1 VL 4 x 4
- 1 MPR 120 m<sup>3</sup>/h

- 1 MPR 60 m<sup>3</sup>/h
- 1 canon tractable 80 m<sup>3</sup>/h
- 1 remorque émulseur 200 litres
- 1 remorque tuyaux 110 mm
- Divers petits matériels d'incendie et de sauvetage (ARI, pompe épuisement, etc.). *Sénégal*

### Interventions

1990.....	89
1991.....	145
1992.....	230

### Situation

La commune de Jarrie a une superficie de 14 km<sup>2</sup> pour 4 000 habitants.

Située à 12 km de Grenoble sur l'axe routier N 85 donnant accès aux stations de sports des Alpes et de l'Oisans, Jarrie dispose également d'une zone industrielle importante avec notamment Elf Atochem, Cezus Chimie, Air Liquide, Le Rubis SA, LSQ, etc.

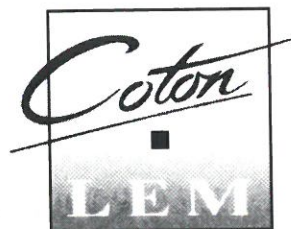
### Inauguration

La caserne a été inaugurée le samedi 19 septembre 1992 par Mme LE GLOAN, Maire de Jarrie, en présence de MM. PEQUIGNOT, GRYELEC, LUPPI, CABANEL et de



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12  
38560 JARRIE  
Tél. : 76 68 56 56  
Fax : 76 68 79 40



Cotons hydrophiles  
Boules et disques à démaquiller

Place des Marronniers - B.P. 58  
38780 PONT EVEQUE  
Tél. : 74 85 90 60  
Fax : 74 57 77 65



**LUXOS**



**S. A. LUXOS**

Z.A. la Piche  
38430 MOIRANS

Tél. : 76 35 31 67  
Fax : 76 35 68 23

## CAISSE D'EPARGNE DES ALPES

**A chaque besoin, la bonne solution**

- Gérer votre argent au quotidien
- Financer vos projets
- Préparer votre avenir
- Valoriser votre épargne
- Réaliser votre projet immobilier



**CAISSE D'EPARGNE  
DES ALPES**

Siège social : 10, rue Hébert - B.P. 225  
38043 Grenoble Cedex 9  
Téléphone : 76 28 38 48 - Fax : 76 28 38 50  
Télex : 980 275



La revue

nombreux Maires et élus des communes environnantes ; la cérémonie officielle a été dirigée par le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, et le Capitaine BRUNEL, Inspecteur Départemental Adjoint ; à noter également la présence du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union ; du Colonel PAILLOT ; de

nombreux Chefs de Corps, Officiers, Sous-Officiers, Sapeurs-Pompiers des Centres voisins et de nombreux amis.

La Clique de Jarrie a orchestré l'ensemble, dirigée par le Sous-Lieutenant Jean-Pierre MARTIN.

**Présentation de la Clique**

La Clique des Sapeurs-Pompiers de Jarrie a été fondée en 1963 par l'Adjudant-Chef François GROSSI actuellement à la retraite des Sapeurs-Pompiers Volontaires. La



Salut au drapeau

Clique des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Jarrie a cessé son activité en 1972, faute de participants. En 1983 l'idée est lancée au sein de la Compagnie de recréer cette Clique avec toujours l'aide des Anciens (GROSSI, CARRETTA et A. VALLET) ; actuellement elle est composée de 37 musiciens dont 3 retraités de Jarrie, 4 Sapeurs-Pompiers Volontaires actifs de Jarrie, 1 Sapeur-Pompier Volontaire actif de Vizille, le restant étant des enfants de Sapeurs-Pompiers et des personnes civiles de la commune et des communes voisines. La Clique participe à de nombreuses manifestations locales et départementales. Elle a eu l'honneur d'être filmée par Bernard TAVERNIER pour le tournage du film sur les événements d'Algérie (la guerre sans nom).

D'autres projets sont en préparation. La composition de la Clique est de 14 clairons, 9 tambours, 4 trompettes de cavalerie, 4 trompettes cor, 1 clairon basse, 1 trompette basse, 1 grosse caisse, 1 porte-drapeau.



Inauguration ? Ciseaux !

**SEMAINE  
WEEK-ENDS  
JOURS FERIES**

**76 89 39 40**

MON APPARTEMENT EST INONDÉ... MON EVIER DÉBORDE...

**SAIHEIM**

DEBOUCHE  
VOS  
CANALISATIONS  
en URGENCE 24H/24

LES BOUQS REJOINTS

La passion de l'URGENCE

**FAX**

**76 89 39 64**

## L'usine du Pont-de-Claix : une position stratégique dans l'économie grenobloise

L'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix est le premier site industriel du Groupe en Europe, notamment par son chiffre d'affaires (3,7 milliards de francs) et par l'importance de ses effectifs (1 900 personnes).

Au plan local, le site induit près de 3 000 emplois indirects, distribue plus de 400 millions de francs de travaux aux entreprises régionales, reverse plus de 100 millions de taxes et redevances aux collectivités locales et aux administrations d'Etat.



SECTEUR INTERMEDIAIRES ORGANIQUES ET MINERAUX



FRANCE Telecom est l'un des premiers opérateurs mondiaux de télécommunications.

Avec le CNET, France Télécom ouvre la nouvelle ère de la communication.

Au CNET Grenoble, 300 chercheurs, ingénieurs et techniciens :

- conçoivent les circuits intégrés des télécommunications de demain,
  - développent les procédés pour réaliser ces circuits,
  - créent, avec leurs partenaires, les instruments de l'Europe ouverte et communicante.
  - sont moteurs d'innovation au sein des grands programmes technologiques :
- GRENOBLE 92 - GRESSI - JESSI.

**Au CNET  
Grenoble,  
le futur  
est quotidien.**

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS/Centre Grenoble - 28, Chemin du Vieux-Chêne - BP 98  
38243 MEYLAN CEDEX - Tél. : 76 76 40 00 - Fax : 76 90 34 43

*Pour gérer (au mieux)  
vos responsabilités...*



**Contrôle  
et Prévention**

1700 personnes - 75 Centres en France

**Agence de Grenoble : 63, avenue de Poisat  
38320 EYBENS - Tél. : 76.24.00.26**

- CONTROLE DE LA CONSTRUCTION NEUVE
- VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES DE SECURITE
- CONTROLE DES EQUIPEMENTS
- PREVENTION DES ACCIDENTS
- BILAN DE SANTE DES IMMEUBLES
- CONTROLE DES INSTALLATIONS
- PREVENTION DES INCENDIES
- ASSURANCE DE LA QUALITE
- CONTROLE DE LA POLLUTION
- SECURITE INFORMATIQUE
- FORMATION - SELECTION

Montres - Bijoux

**JD**

*Jean Delatour*

Zone Industrielle  
Avenue de l'Île Brune  
38120 SAINT-EGREVE  
Tél. : 76 75 27 84

CETTE ANNONCE VOUS DONNE DROIT  
A 40% DE REMISE

**Société Générale  
des Vidanges**

8, rue Ampère - 38000 Grenoble  
Tél. : 76 96 61 36

Télécopie : 76 21 50 12

**DES TECHNICIENS QUALIFIES  
A VOTRE SERVICE**

SPECIALISTE DANS L'ENTRETIEN DES EGOUTS  
ET DES CURAGES VERTICAUX  
VIDANGE DE FOSSES ET DE BACS

# Le C.P.I. d'Oytier Saint-Oblas

a fêté son 70<sup>ème</sup> anniversaire !

75

## Situation géographique

Les origines de Oytier sont très anciennes : appelé Ad Octavum Lapidem et situé sur la voie romaine Vienne-Milan par Bourgoin, le village marquait la huitième borne (mille), Septeme étant la septième, Dienoz la dixième.

De nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine en sont les témoins.

Puis à la révolution, la paroisse de Saint-Oblas fut rattachée à celle de Oytier pour créer la commune de Oytier Saint-Oblas.

Aujourd'hui le CD 75 Vienne-Crémién qui traverse la commune et assure la liaison ente les autoroutes A 43 et A 7 est très emprunté pour éviter les célèbres bouchons lyonnais.

Situé dans le canton d'Heyrieux, Oytier Saint-Oblas compte environ 1 100 habitants et s'étend sur 1 200 ha.

## Historique du Corps

La décision de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers fut exprimée par M. le Maire dès 1913, date à laquelle était acquise une pompe à bras, des tuyaux de chanvre et des seaux en toile.

Mais la création officielle du Corps et de l'Amicale ne fut effective que le 15 janvier 1922.

C'est ce jour où, salle de la Mairie, furent signés les 26 premiers engagements quinquennaux et que furent adoptés les statuts de l'Amicale "Société de secours mutuel".

M. Félix MOUSSIER nommé Sous-Lieutenant sera le premier Chef de Corps. *Espagne*



La motorisation ne se réalisera que bien plus tard, avec l'acquisition de la première MPR 500 litres - 10 bars en 1948, et le premier véhicule, une camionnette Fiat, en 1950, matériel qui nécessita l'aménagement du premier local.

## Le 70<sup>ème</sup> anniversaire

C'est le 4 octobre 1992 que se déroulait la cérémonie de commémoration de cet anniversaire.

### Les personnalités présentes :

M. MERMAZ, Ministre chargé des

relations avec le Parlement ; M. RAMILIER, Conseiller Général de Vienne Sud ; M. le Capitaine LANGLAIS représentant le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours ; M. le Lieutenant BOYER représentant le Président de l'Union Départementale ; de nombreux Maires et Chefs de Corps.

### Etaiént excusés :

M. B. SAUGEY, Conseiller Général d'Heyrieux et Conseiller Régional ; M. le Sous-Préfet de Vienne ; M. le Docteur BEC du S.M.U.R. ; M. le Colonel Eugène BLANC.





# ZENECA

Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

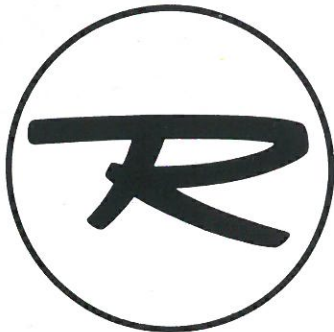
**UN SEUL OBJECTIF :**  
**LA QUALITÉ TOTALE** dans tous les domaines

**Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône**

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône  
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18  
Filiale d'Imperial Chemical Industrie PLC Millbank Londres Grande-Bretagne

76

## ROSSIGNOL



SKIS TENNIS CHAUSSURES BATONS DE SKIS ACCESSOIRES

Siège Social Tél. 76.05.40.22

B.P. 329

38509 VOIRON CEDEX - France

Services Commerciaux Tel. 76.66.66.66

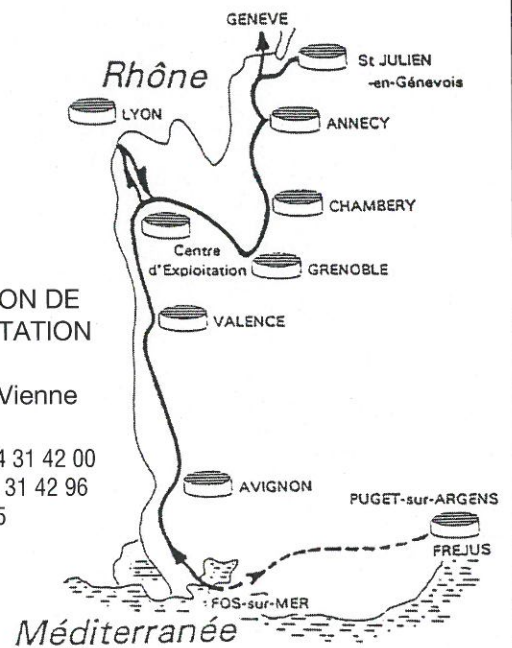
38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY

**ROSSIGNOL**

**SOCIETE DU PIPE LINE  
MEDITERRANEE-RHONE**



*Nos défis permanents:*  
**Sécurité, Fiabilité,  
Qualité, Service**



DIRECTION DE  
L'EXPLOITATION  
38200  
Villette-de-Vienne

Téléphone : 74 31 42 00  
Télécopie : 74 31 42 96  
Télex : 300565

**CMC  
SERVICES**

DIVISION  
**PECTREDI**



DIRECTION GENERALE 23, RUE DES BEAUX-SOLEILS - BP 205 - 95523 Cergy-Pontoise cedex  
Tél. (1) 30 31 92 67 - Télécopie (1) 30 73 56 31 - Télex 605 958 F

DIRECTION TECHNIQUE 1 et 3, av. G. Pompidou - BP 3124 - 69211 Lyon cedex 03  
Tél. 72 33 04 17 - Télécopie 72 33 83 60 - Télex : 306 358 F

CENTRE DE SALAISE - Z.I. PORTUAIRE DE SALAISE-SUR-SANNE  
Tél. (16) 74 86 10 83 - Télécopie (16) 74 86 16 97 - Télex 900 371  
B.P. 19 - 38150 SALAISE-SUR-SANNE



#### *Déroulement de la cérémonie :*

10 h : démonstration de désincarcération par le Centre de Secours Principal de Vienne.

11 h : dépôt de gerbe et minute de silence au monument aux morts.

Les sonneries réglementaires interprétées par la Fraternelle de Saint-Georges d'Espéranche.

11 h 15 : défilé pour retour au local.

11 h 30 : allocution des personnalités.

#### *Remise de diplômes :*

- 3 BNS
- 3 REA
- 1 Caporal

#### *Remise de médailles :*

- Deux d'Argent au Sergent-Chef Emile FONTVIEILLE et au Sapeur-Pompier Dominique EMERARD
- Une de Vermeil au Sergent-Chef Jean SERVANIN

Au cours de cette cérémonie le Capitaine LANGLAIS remettait au Sergent-Chef SERVANIN la cassette vidéo "Sapeurs-Pompiers, j'écoute", mon-

trant le fonctionnement du CTA de Vienne, le déclenchement du Centre de Première Intervention et le déroulement d'une intervention. Vidéo tournée à Oytier par le Sergent-Chef MARKARIAN du C.S.P. de Grenoble.

Après visualisation de cette cassette, le pot de l'amitié clôturait cette sympathique réunion.

### **Le Centre de Première Intervention aujourd'hui**

#### *Effectifs :*

20 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont :

- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- 1 Adjudant, Président de l'Amicale
- 1 Sergent-Chef
- 3 Caporaux
- 13 Sapeurs-Pompiers

#### *Spécialités :*

- 15 BNS
- 13 REA

- 7 SR
- 7 chauffeurs PL
- 2 Initiations feu de forêt

#### *Matériel :*

- 1 FPT
- 1 CCF 1200 litres
- 1 PSAB Renault Trafic
- 1 VL
- 1 MPR 500 litres - 10 bars
- 1 MPE
- 1 GE 4 KVA

#### *Local :*

- construit en 1987
- surface de garage 135 m<sup>2</sup>
- salle de réunion 30 m<sup>2</sup>
- rangement 35 m<sup>2</sup>
- sanitaires

#### *Activités :*

- 1990 : 81 interventions
- 1991 : 89 interventions
- 1992 : 94 interventions

Sous-Lieutenant SERVANIN  
Chef de Corps



# SIRA

sarp industries / rhône-alpes

Centre agréé de traitement collectif  
conventionné par les Agences de BASSINS

**DECHETS INDUSTRIELS LIQUIDES**  
**38670 CHASSE-SUR-RHONE**



**FASSON**

Fabrication de Matériaux Auto-Adhésifs

**Fasson Roll Division**

Champ-sur-Drac  
38560 JARRIE  
Tél. : 76 33 76 33

An Avery Dennison Company

**1<sup>er</sup> Centre d'Europe  
de Saut en Elastique**

**VERTIGE**  
*Aventures*



**SAUT EN ÉLASTIQUE :**

au Pont de Ponsonnes, défiez 103 m de vide ! Une émotion absolue et quelques rebonds inoubliables.

**RAFT :**

Drac, Durance, Severaisse.

Descente journée ou 1/2 journée.

**CANNYONING :**

Initiation

Perfectionnement.

Journée ou 1/2 journée.

Renseignements  
et inscriptions :

**VERTIGE  
AVENTURES**

45, route de Lyon  
38000 GRENOBLE  
Tél. : 76 47 42 80  
Fax : 76 87 72 88



**VENTE et LOCATION**  
**Tourisme - Utilitaire**  
**Dépannage 24 h / 24**  
**Tél. : 76 74 07 09**

**A.V.S.**

**CONCESSIONNAIRE CITROEN**

163, av. Général-Leclerc  
38000 Vienne  
Tél. : 74 53 16 07



**Protection Sociale**

Elaborer les réponses simples

**Retraite** \_\_\_\_\_  
Clarifier les débats

1

La répartition s'avère la plus solide des techniques de retraite.

**Prévoyance** \_\_\_\_\_  
Simplifier les relations

2

Garanties Vie-Famille et Santé se complètent dans une gamme largement personnalisée.

**Mutuelle** \_\_\_\_\_  
assurer l'indépendance

3

Mutuelle et Assurance-dépendance permettent d'étendre et d'ouvrir la protection sociale à tous.

**CIPRA**

RETRAITE PREVOYANCE MUTUELLE

47, avenue Marie Reynoard - 38067 GRENOBLE Cédex 2 - Tél. 76.33.50.00



# Vertige-Aventures : un défi extrême

**Le premier centre européen de saut à l'élastique est implanté dans l'Isère**

79

**Y**

ves DELAHAYE et Yves SORBA ont fondé "Vertige-Aventures" en 1986. Objectif : faire partager des sensations extrêmes au plus grand nombre d'individus et développer des sports nouveaux.

A l'époque, le saut en élastique en est à ses premiers rebonds. Mais les deux compères décident d'en faire une activité à part entière. Ils font étudier du matériel en laboratoire, se dotent des autorisations et assurances adaptées.

Soutenus par le Conseil Général et de nombreux élus de l'Isère, épaulés par de grandes firmes locales, ils créent - en novembre 1988 - le premier centre permanent d'Europe de saut en élastique, sur le pont de Ponsonnas (103 mètres de hauteur), près de Grenoble. Plus tard, ils ouvrent un second site, au nom prédestiné de pont du Sautet (95 mètres de hauteur), toujours dans l'Isère, avant d'exporter leur savoir-faire à Bruxelles, en créant "Vertige-Bénélux", et en Suisse depuis quelques temps. L'équipe compte aujourd'hui une vingtaine de moniteurs.

## Fiabilité du matériel

Le matériel utilisé est très fiable, répondant aux normes d'un cahier des charges très rigoureux, qui porte notamment sur la résistance des matériaux. Chaque matériel utilisé doit posséder un facteur de résistance au moins égal à 10. Cela signifie que tous les éléments doivent résister à une force dix fois supérieure à la force réelle, en utilisation maximum. Ainsi, la jambière résiste à 2 850 kg, alors que la force de choc maximum s'exerçant sur elle lors d'un saut est de 230 kg. Un élastique peut supporter 2 000 sauts, sans altération notable. Mais "Vertige-Aventures" se limite à 100 sauts.

## L'histoire du saut en élastique

Appelé aussi "Benji", le saut en élastique est inspiré d'un rite ancestral, dont l'origine se situe à l'île de Pentecôte, dans les Nouvelles-Hébrides, depuis des temps immémoriaux.

C'est dans les années 1975 que les premiers sauts en élastique se sont déroulés en Angleterre, depuis un pont sur la Tamise, à l'initiative de cascadeurs, regroupés au sein du "Dangerous-Club". La France a dû attendre 1986 pour connaître les sauts en élastique. Le plus gros coup médiatique est réalisé par la grimpeuse Isabelle PATISSIER, qui sauta depuis une montgolfière, à 400 mètres de hauteur.

## Les Sapeurs-Pompiers et le saut en élastique

Plusieurs Sapeurs-Pompiers pratiquent cette discipline. D'ailleurs, c'est bien connu : "le vertige n'existe pas chez les Sapeurs-Pompiers !". Ceux de Bourgoin-Jallieu et d'Aix-en-Provence ont déjà testé cette activité. Ils en parlent : "Il s'agit d'une confrontation à la peur, à soi-même. Une recherche absolue de la maîtrise de soi, par rapport à une situation difficile". Le Sapeur-Pompier Philippe ROUDON, du Centre de Secours Principal de Grenoble, a également goûté à cette sensation : "Avant le saut, sur le pont, les jambes sont lourdes. Le plus dur, c'est de franchir l'anti-naturel. De se jeter, quoi !". Propos récemment confirmés par Laurent AGERON, un journaliste de l'Isère, dans un reportage-vérité : "Le saut en élastique offre probablement la plus pure des sensations connues à ce jour. La peur du vide, le vertige et l'envie d'être au chaud nous étreignent, mais les quelques secondes de saut semblent être une éternité de plaisir."

*Lucien DJANI*

**La revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" est la seule et unique publication de tous les Sapeurs-Pompiers de l'Isère**

Chers annonceurs, merci de votre fidèle collaboration.

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Luc AYACHE est la seule personne habilitée par notre Union Départementale à recueillir vos annonces publicitaires destinées à être insérées dans notre organe de presse (voir page 96).

H Y P E R M A R C H É

**CONTINENT**



*L'achat gagnant*

**SALAISE-SUR-SANNE**

24h/24



80



**AIN/ISERE**  
région **MONTALIEU-PORCIEU**  
**SERRIERES de BRIORD**

*Une Cascade  
de Loisirs*

TOUS LES PLAISIRS  
DE L'EAU

commerces - restaurants

Campings - Pique-nique  
Mini-golf  
Tennis - 4X4 - Parc de jeu  
Parcours de santé  
Chemin de fer touristique  
Pédalos - Port - Piscine chauffée  
Toboggan - Planche à voiles  
Ski nautique - Canoé-kayak  
Jet-ski - Bateau croisière

# LINDE GAZ INDUSTRIELS

Gaz Industriels - Gaz Scientifiques

Propane et Butane

**Tél. : 74 86 40 63**

## SARL VOLFEU ALARM

GRENOBLE :  
1, rue des Glairaux 38120 ST EGREVE  
Tél. : 76 75 55 80 - Fax : 76 75 82 60

ANNEMASSE :  
4, rue Docteur Favre 74100 ANNEMASSE  
Tél. : 50 92 54 71 et 50 92 70 51 - Fax : 50 87 02 62

**INSTALLATEUR AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL.  
EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS**

Le mode d'emploi de la sécurité. Etudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

# Passation de commandement

au Centre de Secours  
de Monestier de Clermont

## Le Capitaine Claude RIONDET a pris sa retraite

Le 3 octobre 1992 a eu lieu la passation de commandement entre le Lieutenant Claude RIONDET élevé au grade de Capitaine Honoraire et le Sous-Lieutenant Albert MILLET.

La cérémonie de passation de commandement fut une grande fête placée sous l'autorité du Colonel BOURGEOIS, Directeur Départe-

mental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, avec la participation de nombreuses personnalités dont :

- M. MIGAUD, Député de l'Isère
- le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Vice-Président de l'Union Départementale, Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Grenoble
- M. PUISSAT, Conseiller Général
- M. GIMEL, Conseiller Régional et tous les Maires des communes du canton

du Centre de Secours. Il est entré au Corps le 1<sup>er</sup> janvier 1970, il devient Chef de Corps en 1975 et jusqu'en 1992, année de ses 60 ans, il restera un Chef de Corps toujours disponible et ô combien apprécié à la fois de ses hommes et des Sapeurs-Pompiers des Centres de Secours voisins.

Après la cérémonie officielle très bien orchestrée par le Colonel BOURGEOIS où le drapeau du Corps de Monestier de Clermont, emblème du commandement,



Cette fête, quelque peu troublée par les caprices de la météo, se déroula au gymnase de Monestier.

Un hommage fut rendu à Claude RIONDET qui sans compter s'est dévoué depuis plus de vingt ans au fonctionnement



Les Pompiers

La semaine dernière, vite il faut partir avec le F.P.T. 1812 à un feu de grange à Monestier de Clermont, le F.P.T. 1812. Arrivée sur les lieux, dérouler les tuyaux et mettre les A.R. sur le Dos et aller sortir les gens à l'intérieur de la grange en feu. Éteindre le feu, vite il faut appeler le V.S.A.B. pour sauver les gens. V.S.A.B. sur les lieux, les Pompiers sortent le Broncard. Mettre le Blessé sur le Broncard dans le V.S.A.B. et partir à l'hôpital lui le F.P.T. va faire le plein d'eau et rentrer au C.S. le V.S.A.B. Rentre lui aussi au C.S. opération terminée. Tous les véhicules sont au C.S.

Sebastien Bordat 10 ans

passa des mains du Lieutenant Claude RIONDET à celles du Sous-Lieutenant Albert MILLET, Claude RIONDET promu Capitaine Honoraire recevait la Médaille Nationale d'Honneur d'Argent avec rosette pour services exceptionnels.

Il recevait également des mains de M. Didier MIGAUD, Député de l'Isère, une Médaille personnalisée à l'effigie de l'Assemblée Nationale.

Recevaient également la Médaille d'Argent pour 20 ans de service le Médecin-Commandant François ENGELMANN, et le Caporal-Chef Roger REPELLIN.

**Le nouveau Chef de Corps :  
Sous-Lieutenant Albert MILLET**

Entré au Corps le 1<sup>er</sup> décembre 1985.

Nommé Sous-Lieutenant le 1<sup>er</sup> décembre 1991.

Nommé Chef de Corps le 23 août 1992 par arrêté conjoint de M. le Préfet et M. le Maire de Monestier de Clermont.

Titulaire :  
- de la trilogie (B.N.S., Ranimation, Secours Routier)  
- du secours en ravin  
- du certificat feux de forêt  
- de l'initiation en topographie  
- de l'initiation prévention

Ancien instructeur d'alpinisme FFM,

Sport pratiqué : la course à pied :  
- 1982 : Champion de France des

100 km de Millau (Vétéran 1)

- 1983 : Vice-Champion de France 100 km de Belves (Vétéran 1)

- 1987 : 2 h 40 au Championnat de France de Marathon à Perpignan

- 1988 : 2 h 40 au Championnat de France de Marathon à Saint-Tropez

- 1988 : 3<sup>ème</sup> à la Finale de Cross à Cagnes-sur-Mer (Vétéran 2)

**SOCIETE BEARNAISE DES GAZ LIQUEFIES "SOBEGAL"  
FILIALE GROUPE ELF AQUITAINE**

Z.I. - Rue de l'Industrie - 38420 DOMENC

- Conditionnement de gaz de pétrole liquéfiés
- Entretien de citernes
- Interventions sécurité sur stockage en clientèle

Tél. : 76.77.14.90

Fax : 76.77.42.25



Direction Régionale Sud-Est  
2 et 4, rue du 35<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation  
69500 BRON

**Tél. : 72 37 84 46**

# Centre de Première Intervention d'Artas

**Le Sergent-Chef Henri CHENAVIER, Chef de Corps,  
part en retraite**

83

**C**'est le 9 janvier 1993 au cours d'une réception bien sympathique que le Sergent-Chef Henri CHENAVIER a fait valoir ses droits à la retraite et passé le commandement du Corps au Sous-Lieutenant Michel VERPILLON.

*Etaient présents :*

M. COLOMBIER, Député ; M. le Colonel BLANC ; M. le Capitaine LANGLAIS ; M. le Commandant COLOMBIER ; M. le Lieutenant DUC ; M. le Maire d'Artas et son Conseil Municipal ; MM. les Chefs de Corps et MM. les Maires des communes environnantes.

En reconnaissance de 30 années de bons et loyaux services, le Sergent-Chef CHENAVIER a été nommé Adjudant-Chef Honoraire et a été décoré de la Médaille de Vermeil avec rosette. Distinctions également de la part de l'Union Départementale représentée par le Colonel BLANC et le Lieutenant DUC, et du Centre de Secours Principal de Vienne représenté par le Capitaine LANGLAIS.



Après les discours de M. CHAUVIN, Maire d'Artas ; de M. COLOMBIER, Député ; du Capitaine LANGLAIS représentant le Colonel



BOURGEOIS, retraçant tour à tour la carrière exemplaire du Sergent-Chef CHENAVIER, ce fut au tour du nouveau Chef de Corps, le Sous-Lieutenant VERPILLON, de souhaiter bonne retraite à son aîné.

“M. le Député

M. le Maire

Colonel BLANC

Capitaine LANGLAIS, Chef du Centre de Secours Principal de Vienne

Lieutenant DUC, Chef du Centre de Secours de Saint-Jean-de-Bournay

M. le Chef de Gendarmerie de Saint-Jean-de-Bournay

MM. les Maires

MM. les Chefs de Corps, Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs-Pompiers

Mesdames, Messieurs

Avant de passer à la nomination des Caporaux et des Sapeurs-Pompiers 1<sup>ère</sup> classe, permettez-moi tout d'abord de rendre hommage au Sergent-Chef Henri CHENAVIER pour l'excellent travail qu'il a fourni au sein du Centre de Première Intervention d'Artas depuis son 1<sup>er</sup> engagement.

Entré au Corps en 1961, Henri, tu as tout au long de ta carrière assumées de nombreuses responsabilités. En 1977 quand ton frère René passe Chef de Corps, tu le secondes et participes activement à la vie du Corps. Fin 1990, il décide de prendre une retraite bien méritée et tu acceptes de prendre la Direction de la Compagnie afin de me permettre de suivre la for-

mation nécessaire au commandement du Corps. Durant toutes ces années, j'ai pu apprécier tes qualités d'homme, tes qualités de Chef, ta disponibilité et ton sens du devoir. Je te présente en mon nom personnel et au nom de toute la Compagnie nos sincères remerciements pour le travail accompli. Tu viens d'être nommé Adjudant-Chef Honoraire et de recevoir la Médaille de Vermeil avec rosette et la Médaille de l'Union Départementale. Reçois toutes nos félicitations pour ces distinctions amplement méritées. Permetts-moi de saluer ton épouse Noëlle qui durant ces nombreuses années a subi tes absences.

M. le Maire, Sapeurs-Pompiers d'Artas

Vous m'avez choisi pour succéder au Sergent-Chef Henri CHENAVIER. Je vous en remercie et espère être digne de la confiance que vous m'accordez, conscient de la lourde tâche qui m'attend. C'est avec l'aide de tous et les compétences de chacun que j'espère mener à bien la mission que vous me confiez.

M. le Maire, habitants d'Artas, soyez assurés de mon dévouement et de celui des hommes qui demain feront équipe avec moi.”

*Suite au discours, le Sous-Lieutenant VERPILLON passa aux nominations suivantes :*

deux Caporaux :

- le Sapeur-Pompier Noël BLANCHIN

- le Sapeur-Pompier Jean-Michel ROSTAING

deux 1<sup>ère</sup> classe ayant subi avec succès les épreuves de BNS et Rani-

mation :

- le Sapeur-Pompier Christine CHAUVIN

- le Sapeur-Pompier Patrick DECHET

*Pour clôturer, c'est avec beaucoup d'émotion que notre ami Henri prit la parole.*



84

“M. le Député  
M. le Colonel BLANC de l'Union  
Départementale  
M. le Capitaine LANGLAIS du Centre  
de Secours Principal de Vienne  
MM. les Chefs de Corps, Sous-Offi-  
ciers, Sapeurs-Pompiers  
MM. les Maires  
Mesdames et Messieurs  
Chers Amis

Le temps est venu pour moi de vous quitter, mon âge ne me permettant plus de rester utilement à votre tête.

Ce n'est pas sans un serrement au cœur que j'ai dû demander à M. le Maire de confier le commandement du Corps d'Artas au Lieutenant VERPILLON.

Mon Cher Michel, tu connais comme moi tous ces hommes si dévoués au bien public, tu connais les liens d'amitié qui les unissent, leur esprit d'équipe et leur fidélité. Je sais que tu sauras maintenir cet excellent

esprit de franche camaraderie qui nous anime. A vous Chers Amis, je n'ai pas besoin de demander de reporter sur votre nouveau Chef toute l'affection et la considération que vous m'avez toujours témoignées. J'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier ses qualités d'homme et sa valeur. Je sais qu'il sera pour vous un Chef qui aura sur moi l'avantage de la jeunesse et qui saura donc vous mener efficacement en intervention.

Je voudrais féliciter aussi les nouveaux promus pour leur nomination et le travail qu'ils ont accompli et accompliront encore dans le futur pour rester plus performants dans l'exercice et le travail demandés à tout Sapeur-Pompier. Je tiens aussi à faire partager ma joie à mon épouse qui m'a soutenu tout au long de mes activités de Sapeur-Pompier. Cet hommage et cette promotion qui me sont rendus aujourd'hui resteront un souvenir impérissable.

J'ai une pensée toute particulière pour une personne qui m'est chère. Elle n'est plus parmi nous aujourd'hui mais je sais qu'elle aurait été fière de voir pour la seconde fois un de ses fils à l'honneur au sein de ce Corps de Sapeurs-Pompiers qu'elle a servi et dirigé aussi durant de nombreuses années.

Mes Amis ce n'est pas un adieu, mais un au revoir que je vous adresse. Je reste en effet Sapeur-Pompier Honoraire et toujours de cœur avec vous.



Je formule des vœux pour la prospérité du Corps de Sapeurs-Pompiers, pour son nouveau Chef de Corps et pour toutes vos familles.

Vive le Corps des Sapeurs-Pompiers d'Artas !”

Après les remises de cadeaux et de fleurs, un apéritif d'honneur offert par la municipalité permettait à tous les présents de féliciter les décorés et les promus et clôturait cette cérémonie dans la bonne humeur.

**HOTEL du COL de L'ARC**  
Depuis 1892 de Père en Fils  
Pierre MAYOUSE Propriétaire

**38250 LANS-EN-VERCORS**  
**Tél. : 76.95.40.08**  
**Fax : 76.95.41.25**

**\*\* NN**  
**\*\*RESTAURANT**  
**BANQUETS, SEMINAIRES**



**LOGIS DE FRANCE**  
**TENNIS**  
**PISCINE**

# Hommage à Louis BEYLE

**Chef de Corps du C.P.I. de Saint-Romans  
promu Capitaine Honoraire**

85

**V**endredi soir 20 novembre 1992 à Saint-Romans, il était bien difficile de trouver une place pour se garer : le village tout entier semblait avoir été envahi ! La raison ? La cérémonie se déroulant dans la salle des fêtes. Au nombre d'uniformes et de barrettes sur les épaules, on pouvait deviner l'importance de l'événement au sein de la famille des Sapeurs-Pompiers.

"Beaucoup, vraiment beaucoup d'uniformes" ainsi que le souligna le Député Yves PILLET ce vendredi soir dans la salle des fêtes de Saint-Romans, et des applaudissements tellement chaleureux qu'ils en étaient émouvants, rendaient hommage à un homme, Louis BEYLE, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de la commune pendant 32 ans. Troisième Chef de ce Corps créé en 1937, Louis BEYLE, promu ce soir-là Capitaine Honoraire, laissera longtemps sa marque, celle d'un homme de devoir et de dévouement. A preuve, la présence des plus hautes personnalités départementales qui apprécièrent ses qualités humaines durant les longues années pendant lesquelles Louis BEYLE siégea au Conseil d'Administration de l'Union des Sapeurs-Pompiers de l'Isère : le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union ; le Lieutenant-Colonel René PAILLOT, Vice-Président de l'Union ; le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental ; le Capitaine MATHIEU, Inspecteur de secteur ; les Lieutenants DURET, du Centre de Secours Principal de Rives, et André BONNET, de Saint-Marcellin.

Emu, Louis BEYLE évoqua sa prise de commandement il y a 32 ans et l'aide apportée "au bleu qu'il était" par le Chef de Corps de Saint-Marcellin, à l'époque le Comman-



*Louis BEYLE reçoit les épaulettes de Capitaine*

dant Henri DAUTIN, présent à la soirée.

"J'étais le Chef, il en fallait un, mais jeunes ou moins jeunes nous formions avant tout une formidable équipe de copains, tous solidaires, et dans ce cas-là c'est facile de commander."

Quel plus bel hommage rendre à une équipe lorsqu'il vient du Chef lui-même ! Et puis, bien sûr, affluèrent les souvenirs, les interventions et les longues heures passées loin de la famille, les formations, les réalisations (le 4 x 4, le break R18, le FPT "dont nous sommes fiers") et qui firent faire une substantielle économie à la collectivité.

"Il y a eu des moments forts, en particulier il y a deux ans lorsque nous sommes allés manifester à Lyon et à Paris pour obtenir la reconnaissance de notre rôle et la sauvegarde du volontariat ; 50 000 Sapeurs-Pompiers en tenue de feu acclamés par les Parisiens aux fenêtres, ça marque une carrière."

Ils n'étaient pas 50 000 à la salle des fêtes de Saint-Romans mais l'hommage rendu unanimement marquera d'une façon indélébile la fin d'une carrière exemplaire.

## **Le mot de ses hommes**

"La présence des plus hautes personnalités et du monde des Sapeurs-Pompiers du département prouve à quel point nous pouvons être fiers d'avoir œuvré sous les ordres d'un Chef aux qualités appréciées de tous, si l'on en juge au travers des discours prononcés à cette occasion, et largement repris dans la presse.

Le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, a profité de cette soirée pour te remettre les galons bien mérités de Capitaine Honoraire. Nous connaissons ton besoin d'activité, et malgré ton départ de notre Centre de Première Intervention, tu seras encore plus disponible au sein de l'Union Départementale où tu as siégé de nombreuses années au Conseil d'Administration.

Louis, nous te redisons tous que notre caserne "qui est un peu la tienne" te reste ouverte et que nous comptons encore sur toi pour le bon fonctionnement de notre Amicale."

## **Le nouveau patron des Sapeurs-Pompiers**

C'est le Capitaine Louis BEYLE lui-même, "l'ancien" Chef de Corps, qui présenta son "dauphin" au cours de la cérémonie organisée en l'honneur de son départ à la retraite.

Nous lui laissons la parole : "39 ans, marié et père de deux enfants, Patrick FOUDEZ est entré au Corps de Saint-Romans il y a 15 ans. Il est Sergent depuis mai 1981 et a été

## Allocution de Louis BEYLE

Monsieur le Maire  
Monsieur le Député  
Mesdames et Messieurs les élus  
Monsieur le Directeur Départemental  
Monsieur le Président de l'Union  
Départementale  
Messieurs les Officiers  
Messieurs les Sous-Officiers et  
Sapeurs-Pompiers  
Mesdames et Messieurs  
Chers Amis

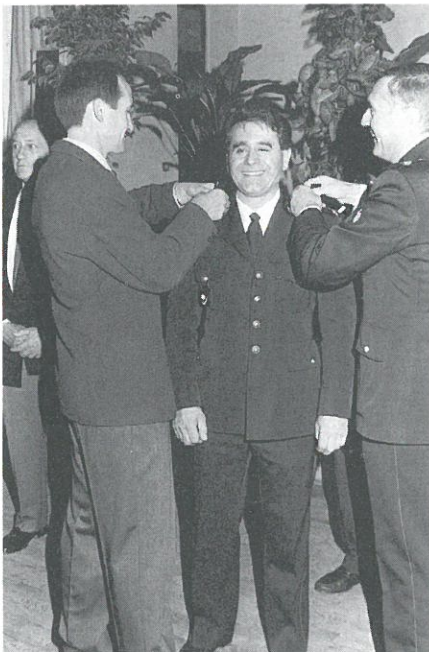
Je n'ai pas l'habitude de parler en public et je vous demanderai d'être indulgent, ce soir ; vous comprendrez mon émotion, après toutes ces bonnes paroles à mon égard, et puis on ne quitte pas, après tant d'années, un service comme celui des Sapeurs-Pompiers sans un pincement au cœur.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers de Saint-Romans a été créé en 1937, il y a 55 ans, et j'ai été le 3<sup>ème</sup> Chef de Corps. Le premier fut de 1937 à 1951 Monsieur Aimé GLENAT, âgé aujourd'hui de 85 ans ; il est le beau-père de Monsieur le Maire ; et le second fut Monsieur Henri FLANDRIN, de 1951 à 1958, date de son décès. Au cours de ces 55 années une soixantaine de Sapeurs-Pompiers se sont succédés au Corps dont une quarantaine depuis ma prise de commandement au début 1960, ce qui démontre une certaine stabilité des personnels si l'on tient compte de ceux toujours en activité, bien sûr, des retraités et puis, hélas, ceux qui ont quitté ce monde, et j'aurais une pensée toute particulière pour eux, notamment pour le Sergent Paul BESSEE, qui m'a secondé pendant très longtemps et qu'une brutale maladie a emporté il y a deux mois à peine.

Trois Maires se sont succédés depuis que j'étais à la tête des Sapeurs-Pompiers ; d'abord pendant 11 ans M. René BELLE, ensuite pendant 12 ans M. Paul GARCIN, que nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce soir, et depuis bientôt 10 ans M. Jean-Claude MATRAS. Avec tous les trois l'entente et la collaboration furent parfaites, et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier la municipalité actuelle avec à sa tête M. MATRAS, pour tout ce qu'ils ont fait, et feront encore j'espère pour les Sapeurs-Pompiers, et pour cette fête qu'ils ont organisé pour ces départs en retraite et cette prise de commandement, ce soir.

Sur le plan départemental j'ai siégé durant de longues années au sein du Conseil d'Administration de l'Union des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, et c'est avec un grand plaisir que je salue la présence, ici ce soir, de nombreux membres, notamment le Président le Lieutenant Jacky JEYMOND, ainsi que le premier Vice-Président le Lieutenant-Colonel René PAILLOT ; la plupart sont venus de loin et certains ont fait plus de 100 km pour venir ; toutes ces présences me vont droit au cœur, et témoignent de l'excellente ambiance qui règne au sein de l'Union Départementale.

Pour le service, également nous avons toujours œuvré avec la hiérarchie sous de bons rapports : avec le Directeur Départemental le Colonel BOURGEOIS et ses services ; avec notre Inspecteur du secteur le Capitaine MATHIEU ; avec le Centre de Secours Principal de Rives commandé maintenant par le Lieutenant DURET et le Centre de Secours de Saint-Marcellin avec qui nous tra-



*Nomination au grade de Sous-Lieutenant pour Patrick FOUDEZ, nouveau Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Romans*

nommé Sous-Lieutenant, Chef de Corps, le 21 juillet dernier après avoir été reçu à l'examen du stage d'Officier Volontaire. Au sein du Corps, depuis une dizaine d'années, il était responsable du secourisme, de l'instruction et des manœuvres d'entraînement, tâche dont il s'acquittait avec compétence. Je pense qu'il fera un bon Chef et que tout le personnel du Corps lui apportera son aide comme il l'a fait pour moi."

Même opinion en ce qui le concerne pour Jean-Claude MATRAS, Maire de Saint-Romans : "Tes qualités j'en suis sûr feront de toi un parfait patron, tu as le sens du commandement, du dévouement, la compétence, le souci d'informer et de faire participer tes hommes" ; et d'ajouter : "Tu prends une succession heureuse car tu seras aux commandes d'une machine bien rodée."

Yves PILLET rappelant avec humour qu'Alain FOUDEZ, frère de Patrick FOUDEZ, est lui-même Chef de Corps de Sapeurs-Pompiers de Pont-en-Royans, se demanda si cette promotion n'était pas finalement l'aboutissement d'une histoire de famille, avant de présenter au nouveau Chef les félicitations auxquelles notre journal s'associe avec plaisir.

*Jacques TALON  
(Extrait de Presse)*





vaillons directement avec le Lieutenant André BONNET qui entretient une bonne ambiance autour de ses nombreux Centres de Première Intervention. A propos du Centre de Secours de Saint-Marcellin, celui qui en était le Chef à l'époque où j'ai pris mes fonctions de Chef de Corps, il y a de cela plus de 32 ans, c'est le Commandant Henri DAUTIN, ici présent et que je remercie pour toute son aide envers le bleu que j'étais et qui n'était Sapeur-Pompier que depuis quelques jours. Dans mes remerciements je voudrais associer tout particulièrement les Sapeurs-Pompiers de Saint-Romans. Oui, j'étais le Chef, il en fallait un, mais jeunes ou moins jeunes nous formions avant tout une formidable équipe de copains, tous solidaires, et dans ce cas-là c'est facile de commander et nous avons pu, tous ensemble, réaliser de bonnes choses : les interventions, bien sûr, la formation des personnels, mais aussi aménager des véhicules comme notre 4 x 4 ou notre break R18 mais surtout notre F.P.T., notre fourgon-pompe tonne dont nous sommes fiers et qui est devenu une pièce indispensable de notre armement, et avec l'appui important de la municipalité et beaucoup de travail, réaliser notre rêve : avoir une caserne belle et fonctionnelle ; c'est chose faite depuis trois ans.

Mais il faut aussi remercier celles qui nous ont permis de réaliser tout ça, je veux parler des épouses des Sapeurs-Pompiers, souvent laissées seules à la maison pour assurer le quotidien ou l'éducation des enfants,

inquiètes lors des interventions ; elles ont beaucoup de mérite et nous devons leur rendre hommage ; pour ma part, j'ai eu la chance d'avoir une épouse qui m'a beaucoup aidé à assumer ma tâche et je l'en remercie.

A mon tour, je souhaite une longue et heureuse retraite à mes amis, Madame MAYNIER et Pierre LAPASSAT, Pierre avec qui j'ai souvent collaboré pour le service Sapeur-Pompier.

Bien sûr, vous devez me trouver un peu long, mais je voudrais tous vous remercier d'être venus si nombreux ce soir : élus, Officiers, Chefs de Corps, Sapeurs-Pompiers et aussi beaucoup d'Anciens avec qui j'ai collaboré, et remercier aussi la population qui depuis toujours soutient notre action notamment lors de la distribution de nos calendriers.

Il y a eu des moments forts, quand il y a deux ans nous sommes allés manifester à Lyon puis à Paris, pas pour de l'argent bien sûr, mais pour la reconnaissance du rôle des Sapeurs-Pompiers, la réorganisation et l'amélioration des services, la disponibilité pour la sauvegarde du volontariat, etc. Mais quand vous voyez une marée de casquettes rouges sur des kilomètres et bien sûr, sous ces casquettes, 50 000 Sapeurs-Pompiers en tenue de feu, venus de toute la France, qui défilent calmement, acclamés par les Parisiens aux fenêtres, croyez-moi ça marque une carrière de Sapeur-Pompier ; nous étions trois de Saint-Romans avec beaucoup de ceux qui

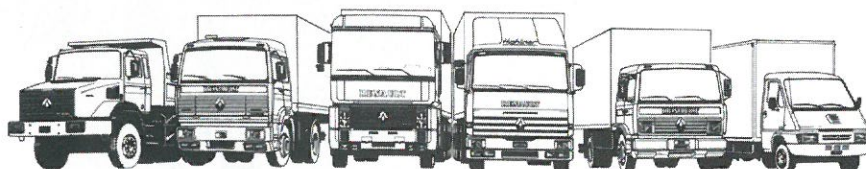
sont là ce soir à y aller pour que continuent d'exister les Sapeurs-Pompiers.

Je voudrais aussi parler de celui qui m'a beaucoup aidé, qui a beaucoup donné au Corps et qui a été depuis vingt ans mon Adjoint, l'Adjudant-Chef Paul CHARVIN ; après trente années de service, il méritait bien de me succéder, mais proche de la retraite et très occupé par son travail il cède la place à Patrick FOU DRAZ, mais je suis sûr qu'avec sa gentillesse, son dévouement et ses conseils judicieux il sera aussi un Adjoint précieux pour le nouveau Chef ; merci Paul.

Le nouveau Chef de Corps, parlons-en ; il s'appelle Patrick FOU DRAZ, 39 ans, marié, 2 enfants. Il est entré au Corps de Saint-Romans il y a 15 ans. Il est Sergent depuis mai 1981 et a été nommé Sous-Lieutenant Chef de Corps le 21 juillet dernier, après avoir été reçu à l'examen du stage d'Officier Volontaire ; au sein du Corps, depuis une dizaine d'années il était responsable du secourisme, de l'instruction et des manœuvres d'entraînement, tâche dont il s'acquittait avec compétence ; je pense qu'il fera un bon Chef et que tout le personnel du Corps lui apportera toute son aide, comme il l'a fait avec moi, afin que tous ensemble ils fassent que Saint-Romans possède un Corps de Sapeurs-Pompiers toujours aussi efficace, au service de la population.

Je vous remercie de votre attention.

## PERFORMANCES ET ECONOMIES TOUTES GAMMES



**Garage Central GAYET S.A.**

"LE POIDS D'UN SERVICE PUISSANT"

Z.I. Avenue de Chantereine - 38306 Bourgoin-Jallieu - Tél. 74 93 14 81 - Fax : 74 93 51 36



**RENAULT**

# C.P.I. de Vaulnaveys le Haut

## Passation de commandement

88

**A**près l'inauguration du nouveau Centre de Secours, le 11 avril 1992, le Lieutenant Charles ALLOIN, Chef de Corps du Centre de Première Intervention, faisait valoir ses droits à la retraite le 26 septembre 1992.

Son Adjoint, le Sous-Lieutenant Maurice AILLOUD, était nommé Chef de Corps et élevé au grade de Lieutenant tandis que Charles ALLOIN était nommé Capitaine Honoraire.

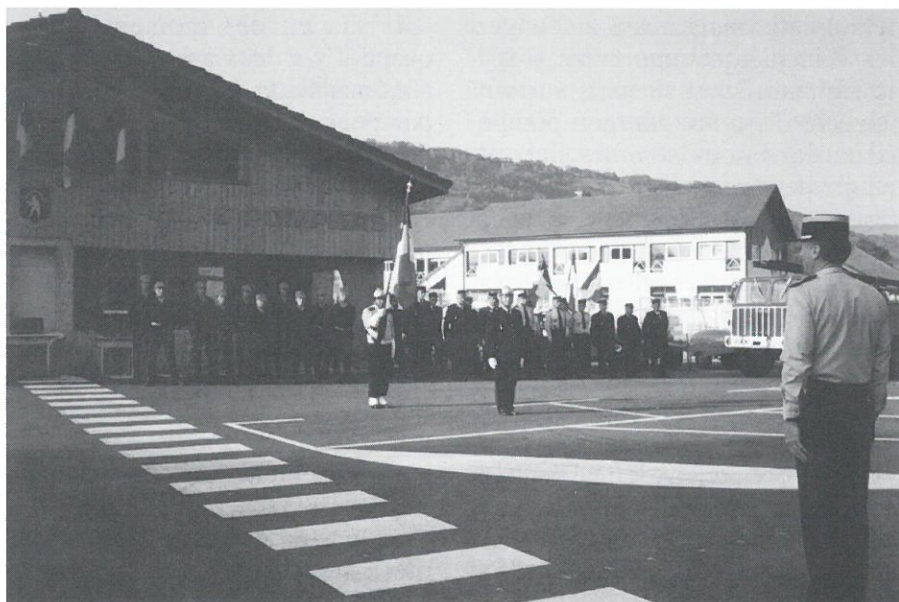
La passation de pouvoir était dirigée par le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, assisté du Maire de la commune Monsieur Alfred DESPRIT. Participaient à cette cérémonie le Lieutenant-Colonel PAILLOT ; le Président de l'Union Départementale le Lieutenant JEYMOND ; les Chefs de Corps de Vizille, Brié, Vaulnaveys-le-Bas, Saint-Martin-d'Uriage, Jarrie, Herbeys, Chamrousse et la Gendarmerie de Vizille. Les Anciens Sapeurs-Pompiers de Vaulnaveys-le-Haut étaient aussi invités ainsi que le Commandant Honoraire Jean ANDRE et le Capitaine Gilbert BONIN.

Etaient excusés : le Capitaine BRUNEL, Inspecteur Départemental Adjoint ; le Lieutenant BERNARD du Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères, ainsi que le Médecin-Capitaine, le Docteur MICHEL de Vaulnaveys-le-Haut.

Les sonneries réglementaires étaient assurées par la Clique de Brié-et-Angonnes. Monsieur le Maire avait invité toute la population de la commune à venir en nombre rendre hommage à leurs dévoués Sapeurs-Pompiers.



*Le remise des insignes de son grade au Lieutenant AILLOUD*



*Le Colonel BOURGEOIS dirigeait la cérémonie*



*Devant le Corps de Sapeurs-Pompiers et son drapeau le Capitaine ALLOIN et le Lieutenant AILLOUD*

Le Capitaine Honoraire Charles ALLOIN recevait en récompense de ses 26 années de Sapeur-Pompier et de Chef de Corps un vélo semi

VTT avec une quille de la part de l'Amicale, et un nettoyeur haute pression (type Karcher) de la municipalité.

Avec le soleil au rendez-vous, tout s'est déroulé dans la bonne humeur pour finir avec un apéritif offert par la commune.

## Le Lieutenant AILLOUD nouveau Chef de Corps du Centre de Première Intervention

Le Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers a changé de Chef de Corps, le Lieutenant ALLOIN ayant fait valoir ses droits à la retraite après vingt-six ans de commandement.

Au cours de la cérémonie de passation des pouvoirs, le Lieutenant ALLOIN retraça la prise de commandement de la Compagnie en février 1966 jusqu'à la date de son départ à la retraite. Il dit sa satisfaction de laisser une Compagnie solide dans des bâtiments neufs, salua le drapeau et sa garde et passa une dernière fois les Sapeurs-Pompiers et le matériel en revue.

Après les sonneries d'usage interprétées par la Clique de Brié, le Colonel BOURGEOIS, accompagné de Monsieur DESPRIT, Maire de Vaulnaveys-leHaut, nommait le Sous-Lieutenant AILLOUD Lieutenant Chef de Corps du Centre de Première Intervention et mettait fin au commandement du Lieutenant ALLOIN qui est nommé Capitaine Honoraire.

Le Lieutenant AILLOUD est entré chez les Sapeurs-Pompiers le 1<sup>er</sup> janvier 1973 ; il a suivi des stages de brevet national de secourisme, de réanimation, de secours routier, stages concrétisés par des examens réussis. Il a été nommé Caporal, Sergent, Sous-Lieutenant, et a suivi un stage de formation générale à Paris dans le but d'être promu Lieutenant.

Monsieur DESPRIT exprima sa gratitude à la population venue en nombre marquer l'intérêt qu'elle porte à ses Sapeurs-Pompiers et sa reconnaissance des services qu'ils apportent.

Charles ALLOIN, pendant de longues années, a su donner aux Sapeurs-Pompiers le prestige qui est le leur. Conseiller Municipal durant douze ans, Charles ALLOIN a, dans ses différentes fonctions, apporté beaucoup dans sa commune et mérite la reconnaissance de tous.

Quant au Sous-Lieutenant AILLOUD, sa nomination à la fonction de Chef de Corps, sa promotion au grade de Lieutenant, viennent couronner une carrière déjà riche dans le monde des Soldats du Feu. Officier estimé et dynamique, il saura donner à la Compagnie dont il prend le commandement, la vitalité nécessaire à l'accomplissement des missions souvent délicates qui lui sont confiées, à la satisfaction de tous.

Après les allocutions d'usage, le Capitaine Honoraire recevait des présents offerts par la municipalité et les membres de la Compagnie, tandis que Mesdames ALLOIN et AILLOUD recevaient une composition florale.

Un apéritif clôturait cette cérémonie à l'intérieur du Centre de Première Intervention.

*(Extrait de presse)*

# Schindler

## le partenaire ascenseurs

création, remplacement, modernisation,  
maintenance, télésurveillance

**Direction Régionale Grenoble**

7, rue de Brotterode

38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. : 76 75 10 63 - Fax : 76 56 19 83

**Agence de Chambéry**

228, rue Clemenceau 73490 La Ravoire - Tél. 79 72 72 91

**Schindler**

# ISOBOX HENRY

**TOUTE L'ISOLATION DU BATIMENT EN POLYSTYRENE EXPANSE**  
A votre service dans la région RHONE-ALPES

2 USINES

DIRECTION REGIONALE DES VENTES

**ISOPLAC**

Pontcharra (38)

Tél. 76 97 66 18

**HENRY et Cie SA**

Vienne (38)

Tél. 74 85 25 76

Vienne (38)

Tél. 74 85 25 76

# C.P.I. de Saint-André le Gaz

## Passation de commandement

90

**C'**est en présence de M. le Maire R. GALLIEN ; du Capitaine MARION, Inspecteur Adjoint des Services d'Incendie et de Secours ; du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ; du Lieutenant COTTAZ, Président du groupement des Sapeurs-Pompiers de La Tour du Pin ; de nombreux Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs-Pompiers des Corps voisins ainsi que des retraités du Corps de Saint-André le Gaz, des élus locaux et de la population, que s'est déroulé le changement de Chef de Corps.

Le Maire fit les éloges du Lieutenant Henri ARGOUD, Chef de Corps du Centre de Première Intervention depuis 1965. Henri ARGOUD avait succédé à son père Chef de Corps de 1950 à 1965 et était membre du Corps depuis 1955. Il a su animer avec une activité et un dévouement inlassables le Corps de Saint-André. Grâce à ses qualités d'homme, de Sapeur-Pompier et de Chef, il a su inculquer à ses "hommes" dès leur entrée au Corps un esprit d'équipe et la compétence nécessaire à toute intervention. Ce fut un grand parcours à la tête de cette grande famille, assuré avec rigueur mais aussi amitié.

Ensuite le Maire retraçait le parcours du Lieutenant Jean-Claude PRIMARD, nouveau Chef de Corps. Jean-Claude PRIMARD entré chez les Sapeurs-Pompiers en mars 1980 a toujours su donner le maximum de son temps, ce qui lui a permis de passer les différents examens, inhérents à cette activité, avec succès :

- BNS en 1981
- Réanimation en 1984
- Secours routier en 1985



*Remise de galon*

Il a obtenu successivement les grades de Caporal en 1984 et Sous-Lieutenant en janvier 1987.

La cérémonie se poursuivait. Après avoir passé en revue la troupe le Lieutenant H. ARGOUD remit ses pouvoirs au Lieutenant J.C. PRIMARD et lui donna symboliquement les clés de la caserne.

En prenant sa fonction de Chef de Corps, J.C. PRIMARD adressait ses remerciements pour cette nomination et rendait hommage à son prédécesseur ainsi qu'aux Anciens Sapeurs-Pompiers de la Compagnie et notamment "Jean Jean" son père, également membre du Corps pendant de nombreuses années.

Parallèlement à cette nomination l'Adjudant-Chef Paul PONCET devenait le nouvel Adjoint du Chef de Corps.

Le Capitaine MARION et le Lieutenant JEYMOND soulignaient dans leurs discours le rôle important des Centres de Première Intervention qui, avec à leur tête des hommes motivés, dévoués et compétents, sont indispensables pour les questions de sécurité communale.

M. Henri ARGOUD a remercié pour toutes ces marques de sympathie ; il a tenu à rendre hommage à l'ensemble des hommes qu'il a dirigés pendant ses nombreuses années à la tête de la Compagnie. Puis il a salué le nouveau Chef de Corps en lequel il place sa confiance pour la poursuite de la mission dans la même lignée.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette cérémonie.



*Passation de pouvoirs*



*Revue des troupes*

# C.P.I. de Chasse sur Rhône

## Assemblée Générale du Corps du 17 janvier 1993

91

**L**e 17 janvier 1993, s'est tenue à Chasse-sur-Rhône l'Assemblée Générale du Corps de Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention de Chasse-sur-Rhône.

Par tradition, cette Assemblée se déroule chaque année le troisième dimanche de janvier.

Le Chef de Corps Alex FRANTZ a tout d'abord remercié les personnalités présentes : M. LOUIS Mermaz, Ministre, Député-Maire de Vienne ; M. Gérard EUDELIN, Conseiller Général du canton ; M. Paul VITTOZ, Maire de Chasse-sur-Rhône ; l'Adjudant PECH de la Gendarmerie d'Estressin, ainsi que les nombreux représentants des sociétés locales et autres élus.

Il a remercié la population chassère ainsi que les personnalités pour le soutien qu'ils apportent au Corps de Sapeurs-Pompiers de Chasse-sur-Rhône. *Grenade*

Il a retracé le bilan de l'année écoulée, notamment le nombre d'interventions supérieur à 400 effectuées par nos Sapeurs-Pompiers chassères au cours des dernières années.

Il a ensuite passé la parole au Sous-Lieutenant René GIRARDET, Président de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers chassères.

Celui-ci a tout d'abord retracé les motivations qui ont conduit à créer cette section de Jeunes Sapeurs-Pompiers. En effet, à Chasse-sur-Rhône, le Chef de Corps et ses Sapeurs-Pompiers avaient proposé de constituer une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, mais personne n'avait voulu vraiment relever le défi. Et pourtant lors des réunions du

Conseil d'Administration, pour une incorporation ou une démission, après discussion, l'ensemble du Conseil se rendait compte qu'il faudrait un jour faire plus.

A chaque nouvel engagement, il faut préparer des cours, demander au Centre de Secours Principal s'il reste des places pour une formation de base de TGO.

Il arrive souvent qu'après 2 ou 3 ans passés parmi nous, le Jeune Sapeur-Pompier entré à 16 ans nous quitte pour de multiples raisons toutes fort justifiables : la copine, les gardes et manœuvres incompatibles avec le travail, ou tout simplement le manque de foi ou de disponibilité.

Alors, tout est à refaire, tout le travail de formation est à reprendre.

Au printemps dernier, après le départ d'un Jeune (encore un parmi tant d'autres) et des entretiens avec quelques Sapeurs-Pompiers, le Sous-Lieutenant René GIRARDET s'est dit : "Cette fois, il va falloir se jeter à l'eau" ; et lors d'un stage effectué à Vienne, il a interrogé des responsables de Corps possédant des Jeunes Sapeurs-Pompiers et il a multiplié les rendez-vous :

- Tout d'abord avec le CISPAR pour voir une section dans un grand Corps ; 5 Sapeurs-Pompiers l'accompagnaient pour cette visite.

- Puis avec le Centre de Première Intervention de Saint-Savin et le Lieutenant GAUTHIER pour visiter une grande section de Jeunes Sapeurs-Pompiers semblable à la nôtre. A ce rendez-vous, nous nous sommes rendus en minibus conduit par le Président de l'Amicale. Une dizaine de membres de notre Corps étaient présents.

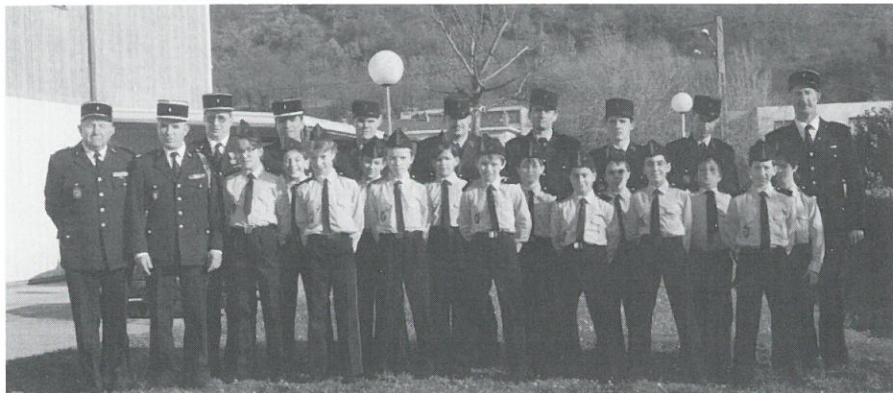
- Et enfin nous ne pouvions faire abstraction d'une visite à notre prestigieux voisin viennois, et le Capitaine LANGLAIS nous a reçus et autorisés à consulter tous les dossiers que nous souhaitions. Le Sergent MARKARIAN nous a donné des documents, nous avons assisté à des entraînements que nous avons filmé.

Puis, le Capitaine LANGLAIS et le fourrier MAURIN nous ont permis par une aide matérielle d'équiper au mieux nos Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Nous avons donc créé cette section de Jeunes Sapeurs-Pompiers grâce à la volonté et à la ténacité du Sous-Lieutenant René GIRARDET. Nous avons bien sûr beaucoup à apprendre, mais il est précisé que



Le Lieutenant-Colonel BLANC remet la médaille du Mérite de l'Union au Sous-Lieutenant CRINER



*Les Jeunes et les Anciens*

jusqu'à ce jour, aucun Sapeur-Pompier ou gradé n'a refusé d'effectuer un quelconque travail pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Une association est née, un bureau a été créé.

Les Volontaires sont là pour l'encadrement et les entraînements. La structure d'accueil est en place.

Le Président de l'Amicale, Jean-Pierre CRINER, et son bureau ont ouvert les cordons de la bourse de la Caisse Amicale pour une subvention exceptionnelle.

La création de nos Jeunes Sapeurs-Pompiers a demandé un budget de 80 000 F.

Nous espérons que ces Jeunes de 9 à 11 ans que nous formerons et dont la devise est "SAVOIR POUR SERVIR" seront dans 5 à 7 ans, c'est-à-dire en l'an 2000, de vrais Sapeurs-Pompiers qui seront armés pour porter secours à leurs concitoyens.

Ils n'auront sûrement pas envie de nous quitter et s'il le faut, nous les marierons entre eux car notre section est mixte.

Pour clore son allocution, le Sous-Lieutenant René GIRARDET a demandé au Capitaine LANGLAIS, ancien Cadet, moniteur de Cadets à Vienne et actuellement responsable départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers, de bien vouloir accepter d'être parrain de cette équipe.

La parole a été donnée ensuite au Colonel BLANC, Président d'Honneur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Ce dernier a pris la parole pour remettre la Médaille du Mérite de l'Union

Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au Sous-Lieutenant Jean-Pierre CRINER, Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chasse-sur-Rhône.

### **Remise de la Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs- Pompiers de l'Isère au Sous-Lieutenant CRINER**

Jean-Pierre CRINER est entré au Corps des Sapeurs-Pompiers le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Il est actuellement Sous-Lieutenant.

Le Lieutenant-Colonel BLANC, Président d'Honneur de l'Union Départementale de l'Isère, dans son allocution rappelle les qualités d'homme et de chef de Jean-Pierre CRINER. Il félicite Jean-Pierre CRINER pour son activité à la tête de l'Amicale du Centre de Première Intervention de Chasse-sur-Rhône, partie intégrante de l'Union Départementale.

"L'Union Départementale est le reflet des Amicales des Corps. Elle ne fonctionne bien que lorsque celles-ci sont unies et efficaces. C'est grâce aux Présidents des Amicales et à leur dynamisme que notre Union peut vivre et prospérer. Cette Union doit rassembler les Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels avec leurs différences, mais surtout leur complémentarité.

Aujourd'hui, la vie associative est non seulement nécessaire mais indispensable à la survie du volontariat.

Seul le développement de cette vie associative peut actuellement permettre aux Sapeurs-Pompiers de conserver leur attachement à leurs racines et à leur terroir, à tout ce qui fait la force du volontariat.

Plus que jamais, nos Amicales sont le lieu où s'organise une grande part de la vie sociale en rassemblant les compétences et en donnant aux personnes ainsi unies la capacité d'agir.

Encore faut-il aussi à la tête de ces Amicales un animateur et un rassembleur.

Jean-Pierre CRINER aussi bien dans sa vie professionnelle que dans son activité de Sapeur-Pompier a largement prouvé ses qualités.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom du Président JEYMOND qui m'a demandé de vous transmettre ses amicales félicitations, et du Chancelier le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Viennois d'origine, je suis heureux de remettre à Jean-Pierre CRINER, Président de l'Amicale du Centre de Première Intervention de Chasse-sur-Rhône, cette Médaille, juste récompense de ses qualités et de son dévouement."

Le Capitaine LANGLAIS prend ensuite la parole. Il remercie les Sapeurs-Pompiers chassères pour le travail accompli et la parfaite collaboration entre le Centre de Première Intervention de Chasse-sur-Rhône et le Centre de Secours Principal de Vienne.

Il répond à la sollicitation du Sous-Lieutenant GIRARDET et accepte bien volontiers d'être le parrain d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Section à laquelle il souhaite beaucoup de réussite et surtout beaucoup de travail dans le parfait esprit de dévouement des Sapeurs-Pompiers. Il insiste tout particulièrement sur la formation de ces derniers.

Il félicite à son tour les récipiendaires des diplômes pour les stages effectués durant l'année 1992 et les nouveaux gradés, notamment le nouvel Adjudant Jean-Pierre FERNANDEZ et le Sous-Lieutenant Jean-Pierre CRINER pour l'obtention de la Médaille du Mérite de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Après les allocutions des élus, le traditionnel vin d'honneur a été offert à toutes les personnes présentes.

# Centre de Première Intervention de Saint-Alban-du-Rhône

## Situation géographique

Saint-Alban-du-Rhône, commune de 700 habitants, est située sur l'axe Vienne-Valence entre la RN7 et la RN86, face au parc naturel du Pilat. Sa principale activité industrielle est la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice.

## Historique

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban fut créé en 1932 à l'initiative du Maire de l'époque. La Compagnie comptait alors 32 Sapeurs-Pompiers. Un petit local abritait une pompe de Dion-Bouton.

A l'initiative de la municipalité, c'est en 1992 pour les soixante ans du Corps que la nouvelle caserne fut inaugurée par Monsieur CONJARD, Maire, et le Conseil Municipal, en présence du Capitaine Pierre LANGLAIS, du Centre de Secours Principal de Vienne ; du Lieutenant Jean DUMAS, Chef de Corps du District de Roussillon ; du Sergent-Chef Alain MORRETON, Chef de Corps du Centre de Première Intervention, Saint-Alban qui a retracé l'histoire de notre Corps, applaudi par une assemblée très enthousiaste.

## Casernement

Bâtiment comportant 4 travées dont une pour les services municipaux.

Local radio, sanitaires, douches, vestiaires.

Au deuxième étage bureau Chef de Corps, salle d'instructions.

Magasins, secrétariat.

## Effectifs

Le Corps est composé de 13 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont :

- 1 Sergent-Chef, Chef de Corps
- 1 Sergent-Chef, Adjoint au Chef de Corps
- 1 Sergent
- 3 Caporaux
- 7 Sapeurs-Pompiers

## Spécialités

- 11 BNS
- 9 Ranimation



- 7 Secours routier
- 4 Conducteur poids lourd

## Matériels

- 1 F.P.T.L. 60 m<sup>3</sup>
- 1 C.I.D.
- 1 P.S. 4 x 4
- 1 groupe électrogène portatif
- 2 motopompes d'épuisement

## Interventions 1992

60 interventions + détachements personnels  
C.I.S.P.A.R.

## Pin's pour les collectionneurs

Le pin's du soixantenaire du Centre de Première Intervention de Saint-Alban-du-Rhône est disponible au prix de 25 F.

Ecrire : CPI Saint-Alban-du-Rhône  
38370 Saint-Clair-du-Rhône

Sapeur-Pompier  
Jean-Louis DOUEZ  
Secrétaire

# Centre de Secours de Saint-Savin



**Le Lieutenant Honoraire Pierre GALLAY  
est décédé le 4 décembre 1992  
à l'âge de 61 ans**

C'est avec peine et stupeur que le village de Saint-Savin a appris la disparition de son ancien Chef de Corps.

Pierre GALLAY est entré au Corps de Saint-Savin le 1<sup>er</sup> janvier 1958. Il a été nommé Caporal le 30 mars 1963, Sergent-Chef le 11 avril 1964, Adjudant-Chef et Chef de Corps le 17 mars 1975, Sous-Lieutenant le 20 février 1980. Admis à la retraite le 19 mai 1991, élevé au grade de Lieutenant Honoraire le 7 juillet 1991, il était décoré de la Médaille d'Or des Sapeurs-Pompiers.

# Centre de Secours de Saint-Martin d'Hères

## Nominations

### Lieutenant Jean MARSEILLE :

Nommé le 1<sup>er</sup> mars 1992 au Centre de Secours de Saint-Martin d'Hères, par arrêté conjoint de Monsieur le Préfet de l'Isère et de Monsieur le Maire de Saint-Martin d'Hères en date du 29 avril 1992.

### Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe stagiaire Daniel PATRICO :

Nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1992 au Centre de Secours de Saint-Martin d'Hères, par arrêté conjoint de Monsieur le Préfet de l'Isère et de Monsieur le Maire de Saint-Martin d'Hères en date du 26 octobre 1992.

### LES CARS DU VERCORS

38250 Villard de Lans  
Tél. : 76 95 19 82  
Fax : 76 95 97 71

### SANGALLI

9, rue de Charonne  
38000 Grenoble  
Tél. : 76 85 14 05  
Fax : 76 87 70 65

### VOIRON BRICOLAGE

Centre Commercial Continent  
38500 Voiron  
Tél. : 76 05 05 33

### OTOR DAUPHINE

Z.I. du Pré de la Barre  
38440 Saint-Jean de Bournay  
Tél. : 74 58 61 14  
Fax : 74 58 61 19  
Télex : 308 216

### LA DAUPHINOISE

42-44, rue du 11 Novembre - BP 308  
38203 Vienne Cedex  
Tél. : 74 78 82 00  
Fax : 74 78 82 01

### STL RIGARD

Z.I. de Seyssuel - BP 35  
38206 Vienne Cedex  
Tél. : 74 78 80 00  
Fax : 74 78 80 05  
Télex : 300 311

### PAPETERIES SIBILLE STENAY

Usine de la Gère  
38780 Pont-Evêque  
Tél. : 74 85 90 64

### ETS PERROUX FAEMA

Matériel Hostellerie-Bar  
Z.I. Grolles  
Tél. : 76 08 14 33

### RADIALL

81, bd Denfert Rochereau - BP 328  
38509 Voiron Cedex  
Tél. : 76 05 07 18  
Fax : 76 05 67 38

### DINAC PROFINITION

Z.I. - BP 29  
38350 La Mure  
Tél. : 76 81 14 22  
Fax : 76 30 93 03

### INTERMARCHÉ

38870 Saint-Simeon Bressieux

### INTERMARCHÉ

Aprieux

### PICOT SA

Z.I. Beaune Savigny  
21200 Beaune  
Tél. : 80 22 28 10  
Fax : 80 24 15 62

### BRICO VOIRON

Z.I. des Blanchisseries  
38500 Voiron  
Tél. : 76 05 05 33

### CALOR

Département Repassage  
38780 Pont Evêque

### COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

49, bd des Alpes - BP 114  
38243 Meylan Cedex  
Tél. : 76 41 12 14



# Le Bénévole

Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps. Mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "yaqua" (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées. Le "yaqua" est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots : "y a qu'à". Ce qui explique son nom.

Le "yaqua", bien abrité dans la cité anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire, et provoquera chez celui-ci un malaise très grave : "le découragement".

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "yaqua", avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé, pas si lointain, où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

# DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

## MISE EN GARDE

Cette revue est la seule publication officielle  
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Notre délégué, Monsieur Jean-Luc AYACHE,  
est la seule personne habilitée à recueillir vos insertions publicitaires  
au nom de la revue "**Le Sapeur-Pompier de l'Isère**"

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

**Lieutenant-Colonel René PAILLOT,**

Rédacteur en Chef

Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble

19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

## INDEX DES ANNONCEURS

<b>A</b>	AG Services.....70	ELF Atochem.....50	<b>O</b>	Otor Dauphiné.....94
Alcatel.....82	Elichem Elastomères France.....55	<b>P</b>	Papeteries Sibille Stenay.....94	
Alicari.....70	Eurofloat.....10	PEC Tredi.....76	Perroux Faema.....94	
Allibert.....68	Europe Grenoble.....68	Philips.....3 <sup>ème</sup> couv	Picot.....94	
Alpes Sport Auto.....20	<b>F</b>	Poma.....48		
Ambulances Froges.....30	Fasson.....78			
Auberge de Roche Plage.....70	Finorga.....32			
Auto Losange.....46	France Télécom.....4 <sup>ème</sup> couv			
Automonin.....6	France Télécom, CNET.....74			
AVS.....78	<b>G</b>			
<b>B</b>	Gallin.....62			
Bidermann.....52	Garage Central Gayet.....87	<b>R</b>	Radiall.....94	
Brico-Voiron.....94	GEG - La Maison de l'Energie.....48	Rhône-Poulenc.....74	Rigard.....94	
Butacolor.....55	GMC Gavi-Max.....8	Rossignol.....76	Rioux Herr.....46	
<b>C</b>	Gobba.....62			
Caisse d'Epargne des Alpes.....72	Grand'Place.....44			
Calor.....94	Grenoble 2000.....68	<b>S</b>	Saint-Gobain.....10	
Carrefour.....28	Grundfos.....70	Sames.....64	Sangalli.....94	
Caterpillar.....20	<b>H</b>	Sanicar.....36	Satheim.....73	
Celette.....50	HBCM.....56	Schindler.....89	SDEI.....12	
CEP.....74	Hewlett Packard.....68	SIEPARG.....2 <sup>ème</sup> couv	SIRA.....77	
Cezus Chimie.....72	Hôtel du Col de l'Arc.....84	Sobegal.....82	Société Générale des Vidanges.....74	
Chemin de Fer de la Mure.....66	Hutchinson.....52	Spinella.....28	SPMR.....76	
CHU de Grenoble.....34	<b>I</b>			
CIPRA.....78	Ikéa.....70	<b>T</b>	Teisseire.....52	
CNR.....64	Intermarché.....94	<b>V</b>		
Comité de l'Isère	Isobox Henry.....89	Vallée Bleue.....80		
de la Ligue Nationale contre le Cancer.....26	<b>K</b>	Vercors Automobiles.....70		
Compagnie Générale des Eaux.....94	Kit Véranda.....24	Vertige Aventures.....78		
Conforama.....20	<b>L</b>	VFD.....20		
Continent.....80	La Dauphinoise.....94	Voiron Bricolage.....94		
Coton Lem.....72	Leclerc.....44	Volfeu Alarme.....80		
Crozattier.....70	Leroy-Merlin.....8			
Cuynat.....58	Les Cars du Vercors.....94			
<b>D</b>	Linde Gaz Industriels.....80			
Dauphiné Poids Lourds.....42	Luxos.....72			
Delatour.....74	Lyonnaise de Banque.....20			
Dinac Profinition.....94	<b>M</b>			
Dräger.....10	Mr Bricolage.....56			
<b>E</b>	Monsanto.....62			
EDF-Production Transport	MTC Voyages.....52			
Energie Alpes.....22				
EDF-GDF Services Vienne				
Alpes Dauphiné.....12				